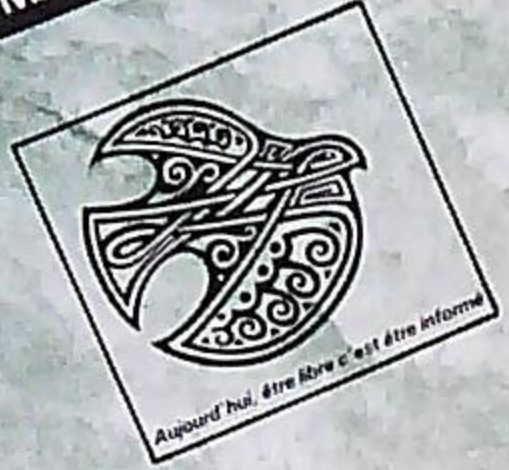


N° 291 - 12 F
MARS 1988



le peuple breton

REPORTAGE :
DIWAN A PARIS

MARINE :
**COMPLAISANCE
POUR L'INSÉCURITÉ**

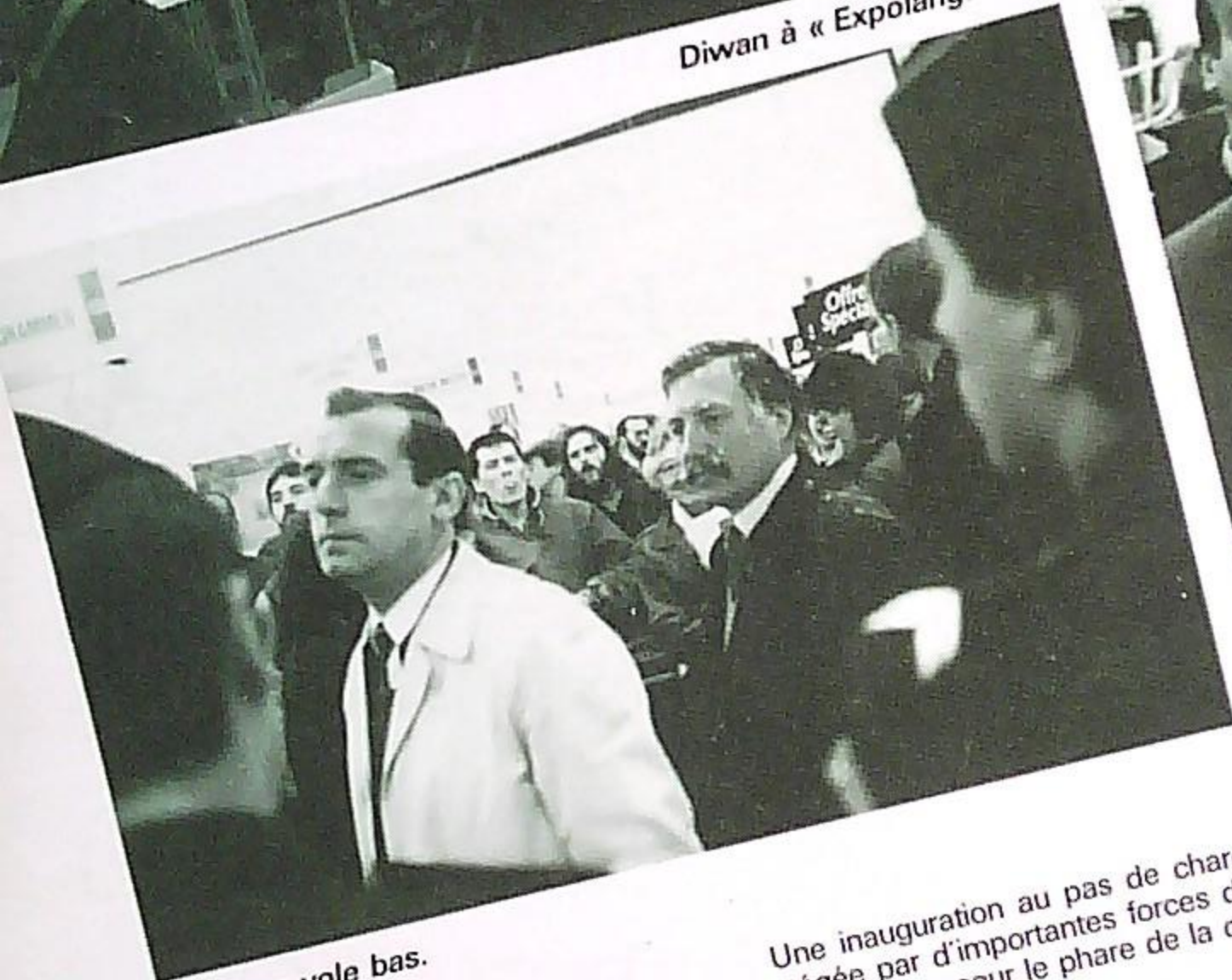
CENTRE-BRETAGNE :
QUI PEUT ENCORE S'INSTALLER ?

POBL VREIZH

DIWAN A EXPOLANGUES : Monory roulé dans la farine



Diwan à « Expolangues ».



La farine vole bas.

Expolangues, c'est un salon créé en 1983 par le CIREEL (Centre d'information et de Recherche pour l'Enseignement et l'Emploi des Langues) pour promouvoir « la reconnaissance des diversités culturelles et linguistiques ». En fait, un « village mondial » des langues et cultures.

Endroit rêvé pour Diwan pour faire valoir sa différence et faire connaître les difficultés qui sont les siennes au pays dit « des droits de l'homme ».

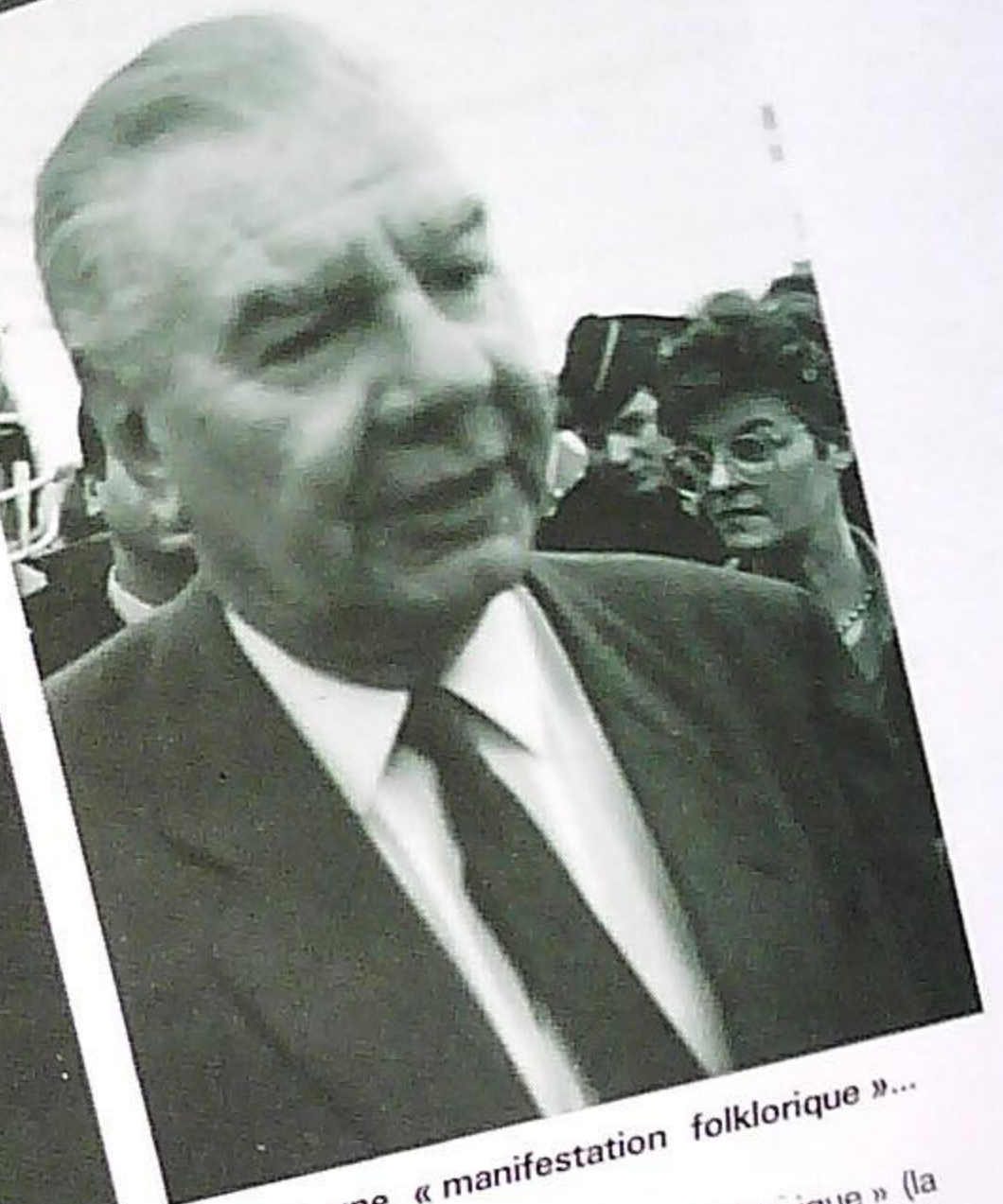
Le 18 février dernier, Monory, ministre de l'Éducation, inaugurait l'édition 88 du salon et Diwan en a profité pour lui rappeler ses promesses : les subventions bloquées et les contrats toujours pas signés.

150 manifestants des écoles en breton attendaient le ministre et c'est à un véritable parcours du combattant qu'il a dû se livrer pour pouvoir visiter quelques stands, sous le regard amusé d'exposants venus du monde entier.

Une inauguration au pas de charge et protégée par d'importantes forces de police : coup dur pour le phare de la civilisation.

La manifestation était toute pacifique, seulement ponctuée de slogans (« Monory, koc'h ki ! ») et de jets de farine destinés à signifier au ministre qu'il roule les écoles Diwan dans la farine depuis deux ans.

Elle n'en a pas moins exaspéré notre petit garagiste (de Loudun), qui s'est cru



Monory : une « manifestation folklorique »...

obligé de la qualifier de « folklorique » (la défense de la langue bretonne ne peut être que folklorique, bien sûr). Et de déclarer que le « breton ne sera jamais une langue européenne ». La Bretagne exclue de l'Europe, à coup sûr, c'est un scoop !

Elle a aussi exaspéré les forces de l'ordre qui ont procédé, souvent sans ménagement, à l'interpellation d'une quinzaine de personnes... Parmi elles, le directeur de la Bourse des Langues de Bruxelles, arrêté en même temps qu'André Lavanant, président de Diwan... Sans doute une bavure.

P.M.

Un face à face qui a duré près d'une heure et demie.



SOUSCRIPTION aux amis du PB/PV

Merci à ceux qui nous aident financièrement. Le très bon total de janvier est là pour nous rassurer. Avec le passage à 120 F de l'abonnement minimum, certains lecteurs se sont réabonnés sans tenir compte du nouveau tarif. En s'abonnant à 120 F, ils croyaient nous apporter un soutien supplémentaire alors que cette somme correspond juste au prix de l'abonnement. D'où le total plus maigre de février, plus court et où moins d'abonnements sont échus. Le bon accueil du PB/PV de février nous incite encore plus à poursuivre notre effort... avec votre aide. Merci.

J. Fulup, Plérin (+ 20 F); P. Girard, St-Brieuc (80); J. Le Pesq, Nîmes (20); R. Capitaine, Plabennec (50); L. Josse, St-Malo (100); J.C. Le Mestralan, Nantes (20); G. Barillot, Pornichet (20); Disano (340); P.Y. Sellin, Trégunc (50); G. Bonvalet, Plougonver (100); Y. Riou, Notre-Dame-des-Landes (50); F. Monfort, Brest (50); T. Louarn, Quimper (50); Y.F. Kermeis, Brest (40); M. Le Roy, Asnières (20); J. Bourbao, Le Conquet (50); H. Du Beaudrez, L'Hermitage (20); P. de Parocan, Ploubezre (20); J. Menguy, Plouha (20); Y.B. Kemener, Pont ar Veusenn (20); A. Baron, Verneuil (50); N. Diquellou, Penmarc'h (100); O. Le Bihan, Romainville (100); Y. Baron, Brech (20); P. Le Meur, Brest (20); G. Le Scoul, Larmor-Plage (100); E. Mabille, St-Julien (100); P. Lanoé, Chanteloup (50); L. Connan, Plaintel (50); M. Jégouzo, Nantes (20); M. Pichard, Bodilis (20); Y. Jardin, Douarnenez (50); J. Corbel, Hyères (50); M. Madec, Blois (50); H. Bourdonnay, Vélizy (300); J.Y. Le Bras, Guingamp (50); G. Mahé, Vannes (50); M. Le Treut (50); I.H. Cymru (25); H. Person, La Feuillée (50); D. Daniélou, Nantes (30); P. Laurent, Brest (100); E. Denes, Lannilis (80); J.P. Gouillou, Brest (30); M. Le Gouic, La Verrière (20); P. Pennec, La Tranche (20); H. Gorrec (50); M. Le Troquer, Le Perray (100); R. Le Guellec, St-Brieuc (50); J.P. Salaün, Orsay (100); anonyme, Quimper (8 F); J. Loric, Plescop (50); M. Gillet, Sotteville (60); anonyme, Flandres (17); J. Glinec, Brest (10); P. Corcuff, Rohan (50); G. Pény, Chasse (50); M. Drouelle, Yverres (50); H. Caprani, bourg (30); R. Quinquis, Plougastel (50); Y. Le Berre, Fontenay (+ 50); M., Etats-Unis (50).
Total 2^e liste : 3.600 F.

3^e liste : M. Kerrec, Lorient (20); V. Breuillard, Mulhouse (80); P. Arz, Caen (30); L. Cosquer, Paris (50); A. Piolot, Ezarville (80); J.L. Le Cleac'h, Le Guilvinec (50); B. Oheix, St-Nazaire (100); P. Gouin, Lyon (20); J. Garoche, St-Brieuc (50); D. Jégou, Vannes (50); J. Salaün, Locmiquelic (50); R. Martin, Blain (50); E. Robert, Malestroit (35); D. Guýader, Lorient (50); J.Y. Tanguy, Glomel (25); M. Le Chartier, Plérin (50); L. Le Ster, Brest (50); P.F. Barcelone (100); P. Cousin, Plogonnec (100); anonyme, Verneuil (150); P. Caroff, Verrières (30); H. Guillerm, Orvault (20); J. Le Lann, Roscoff (30); M. François, St-Sébastien/Loire (130); F. Le Bleiz, Goélo (20); R.V., Nantes (20); G. Even, Le Rheu (50); A. Colleoc, Lanester (30); A. Cedelle, Rennes (100); B. Le Gall, St-Nazaire (20); M. Jégouzo, Nantes (50); J. Le Lay, Nantes (20); G. Baron, Auray (20); M. Nicolas, Rennes (20); L. Cevaer, Daoulas (50); J.Y. Urien, Betton (20); P. Quiniou, Nanterre (20); P. Kersalé, Dineault (30); C. Josse, Plouézec (20); anonyme, Finistère (50); L. Cornouaille (50); P. An Digerc'her, Plouha (20); A. Le Port, St-Malo (20); Y. Dréan, Auray (20); L. Le Guillouzer, Trégastel (20). Total 3^e liste : 2.040 F. total 88 : 6.770 F.

En guise de sommaire...

Que faire pour les présidentielles ? *PB/PV* poursuit le débat (p. 19 et 26) avec les lecteurs et l'UDB donne sa position (p. 5). Diwan à Paris (p. 2), la propagande officielle en Loire-Atlantique (p. 4), la politique agricole commune (p. 16), le miroir des médias (p. 21-22) et nos chroniques livres et disques (p.23-24) sont de bons hors-d'œuvre, avec un Pobl Vreizh politique, culturel et littéraire (p. 12). Trois études importantes ensuite.

— La déréglementation dans la marine (p. 6), d'où chômage et risques accrus (voir la nouvelle marée noire).

— Le Centre-Bretagne : les causes du déclin et le sursaut actuel (p. 8).

— L'extrême-droite et son nouveau style (p. 10).

Les Québécois et le problème corse sont évoqués dans « Peuples du monde ». Nous présenterons un dossier corse le mois prochain.

Bonne lecture et bon abonnement !

Des offres très intéressantes en dernière page !

Je m'abonne **le peuple breton**

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement
- un réabonnement
- ordinaire : 120 F (1)
- de soutien à partir de 140 F (1)
- étranger : 150 F (1)
- étranger par avion : 180 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 120 F (chèque joint)	est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

Prenez votre carte à l'UDB !

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre
l'UDB ?

Nom

Prénom

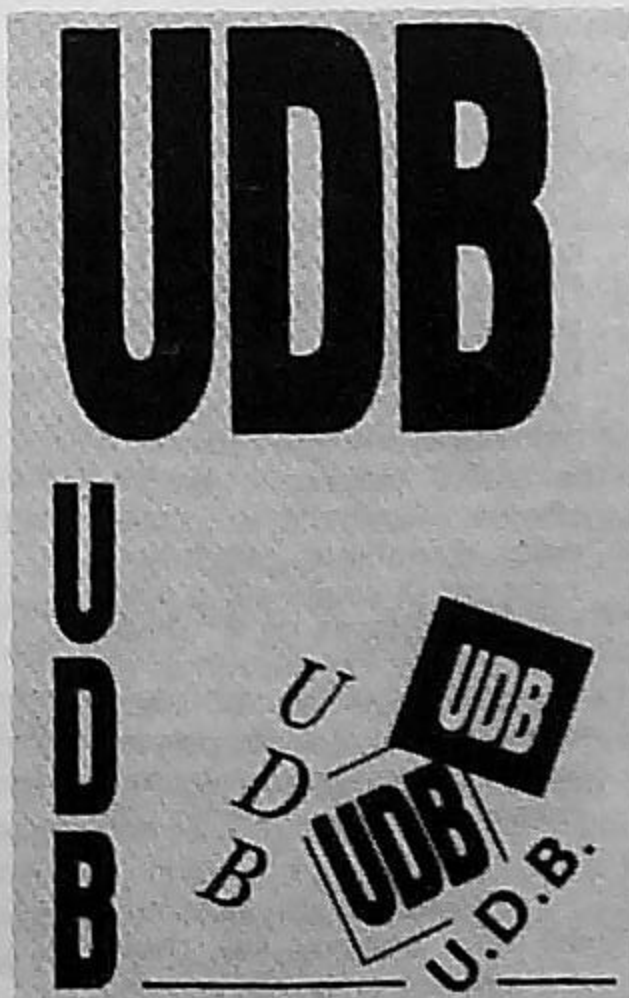
Adresse

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007
Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

Communiquez avec l'UDB
par minitel : Pacor*UDB.(36 14).



L'endoctrinement des jeunes en Loire-Atlantique

Les régimes politiques qui cherchent à endoctriner la jeunesse n'ont pas bonne presse et c'est normal. On y voit une preuve de totalitarisme. Parfois, il s'agit de lui faire ignorer son histoire, son identité collective. C'est ainsi qu'en Turquie, les Kurdes sont appelés « Turcs de l'Est » et n'ont pas leur identité reconnue. Cette politique est appliquée beaucoup plus près de nous, dans « la patrie des droits de l'homme », l'Etat français.

Ainsi les Bretons du Sud-est voient leur identité niée, combattue et la jeunesse est la première cible de cette propagande.



Presse-Océan
06/02/88

Lors de la remise officielle, hier, au lycée de la Colinière à Nantes

Education

La région en carte... scolaire

Presse-Océan
06/02/88

Il n'existait pas de carte murale des Pays-de-la-Loire. Le conseil régional vient de réaliser un document pédagogique qui aidera les élèves à mieux comprendre et appréhender leur région

Pour contrer une carte murale de la Bretagne à cinq départements, éditée par MDI et l'Institut culturel, les services de propagande d'Olivier Guichard ont contacté l'éditeur MDI pour faire réaliser une carte des soi-disant « Pays de Loire », Loire-Atlantique incluse, avec la complicité du directeur adjoint du centre régional de documentation pédagogique (A. Martin) et d'un universitaire, A. Chauvet. Comme cette carte n'intéresse pas grand-monde, elle est largement financée par le Conseil régional et distribuée gratuitement aux lycées publics et privés de ladite région (alors que la carte de Bretagne est vendue au prix normal de 314 F), dont en partie aux frais des contribuables bretons de Loire-Atlantique, qui financent leur propre débretonnisation.

Le Conseil régional PDL y ajoute un concours pour les élèves de 4^e (13 ans en moyenne) sur le thème « connaître sa région », récompensé par une découverte des PDL en avion. Et la même région va financer un manuel de géographie des PDL en 1989, après que toutes les écoles de la « région » aient reçu une carte des P.D.L. à format plus petit.

L'entreprise de falsification de l'histoire et de la géographie se poursuit de plus belle, au vu et au su de tous, avec l'argent d'un million de Bretons.

« Connaître sa Région » : pour les 4^{es}

Presse-Océan
13/11/87

Voici un nouveau concours s'adressant aux professeurs et élèves des classes de 4^e des collèges publics et privés. Il est doté de plusieurs prix dont le premier est la découverte des Pays-de-la-Loire en avion.

Au delà des manuels scolaires qui disent le principal, connaître son environnement régional est affaire de curiosité d'abord et de recherche personnelle ensuite. Ce concours invite à l'une et à l'autre. Sur une idée du conseil régional et de l'IR-COM d'Angers, « Connaître sa Région » a été conçu de manière à ouvrir les jeunes à la réalité historique, géographique, économique, culturelle, touristique, institutionnelle de la région. Il s'agira pour les classes de 4^e candidates, de répondre à un questionnaire de 40 questions et de réaliser par ailleurs un magazine économique régional.

Le règlement du concours est déjà parvenu aux chefs d'établissements concernés.

Le droit des communautés humaines à leur identité culturelle est reconnu par les conventions internationales. Comme les Kurdes d'Iran, les Bretons du Sud ont droit au respect de leur appartenance collective !

le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses Populaires de Bretagne — B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1988.

POBL
VREIZH

EDITO

L'UDB ET LES PRÉSIDENTIELLES :

Les raisons d'un choix clair

Réserves sur un système

Des raccourcis dans la « grande presse » ont en partie déformé la démarche de l'UDB pour les présidentielles. Sur le type d'élection lui-même, et le régime semi-présidentiel qu'il implique, nous émettons de sérieuses réserves. L'élection présidentielle est un facteur puissant d'assimilation de la Bretagne à l'espace français, beaucoup plus que des élections législatives en régime parlementaire. C'est un type d'élection qui gomme les nationalités de l'Etat français.

Nous sommes particulièrement hostiles à un système qui interdit une candidature commune des minorités nationales qui aurait notre faveur.

A gauche au second tour

Néanmoins, l'impossibilité de cette candidature des peuples minorisés ne nous amène pas à nous retirer des débats, encore moins à nous abstenir, étant donné les enjeux de société que pose la possibilité d'une victoire de la droite, au programme marqué par l'ultra-libéralisme et les concessions à l'idéologie de l'extrême-droite. Cette situation élimine de notre choix au premier tour ceux qui refusent de choisir pour le second tour entre la droite et la gauche. Dans ce domaine, notre choix est fait : nous appellerons à voter à gauche au second tour.

Pourquoi Juquin ?

Notre conception du peuple breton intègre des options démocratiques claires : une société fondée sur la solidarité et non sur l'exclusion. Une démocratie réelle, qui ne s'accommode pas d'extraditions politiques (basques) ou de l'inégalité devant la

CHICHE



La télé, ça rend fou...

Le 10 janvier dernier, à 22 h 30, aux informations du soir de FR3, Jacques Paugam concluait, au sujet de l'Amoco : « On saura demain le montant des indemnités versées à l'Etat breton ». On le connaissait plutôt pour sa condescendance vis-à-vis de la culture bretonne. Est-ce qu'il cachait bien son jeu, ou est-ce la télé qui rend fou !

Le CUAB vient d'éditer un nouvel autocollant il est à commander massivement !



Cet autocollant, bleu et vert, n'est ni plus ni moins qu'une rectification du logo que le « Conseil régional » B4 voudrait imposer

comme représentation officielle de la Bretagne.

C'est à nous, à vous les associations, de contrer le logo officiel qui ne représente que quatre départements. Pour cela, il suffit de diffuser au maximum, parmi vos adhérents, vos relations, etc... notre autocollant qui représente les cinq départements bretons. Il suffit de trouver ou créer dans votre ville, un point de vente.

Vos commandes sont à adresser soit au CUAB, soit à Alternantes pour un service plus rapide. Les chèques sont à libeller à l'ordre du CUAB Alternantes, 19 rue de Nancy, 44300 Nantes, tél. 40.93.04.98.

Tarif : 5 F le prix de vente à l'unité ; 3 F au-delà de 50 unités.

loi (Kanaky), du racisme et du non-respect des immigrés. Une politique qui ne s'appuie ni sur les nucléaires civil et militaire et les ventes d'armes. Il se trouve que Pierre Juquin s'appuie sur ces principes, remet en cause la régionalisation à la française qui s'est faite au bénéfice du département, demande la construction de l'Europe sociale, reconnaît le droit à l'autodétermination ou à l'autonomie de peuples de l'Etat français (Basques, Corses, Kanaks), se propose de donner plus de droits aux régions dans le cadre européen, distingue la natio-

nalité (multiplie dans l'hexagone) de la citoyenneté.

La recomposition nécessaire de la gauche ne peut se faire sans l'UDB. Le soutien de l'UDB au candidat Juquin n'est pas une identification au « mouvement Juquin ». Il est le libre engagement d'un parti au service du peuple breton pour le candidat le plus proche par ses grandes options.



On débarque les radios (2)

Exigeons la présence légale de l'officier radio

Le « pendant » le naufrage, c'est aussi la radio qui envoie ses signaux de détresse, participe aux opérations jusqu'au terme. Combien en sont morts depuis l'installation de la graphie à bord, sauvant beaucoup de vies humaines.

On a déjà débarqué 26 radios

En France, on a débarqué 26 radios ; un rien ! On coule de plus en plus vite, et silencieusement (lire sur le sujet, les bulletins de l'International transports federation ITF). En France, on a décidé en haut-lieu que les satellites remplaceraient avantageusement les radios. Il existe bien une réglementation internationale dont il est dit dans l'article 55 de la Constitution qu'elle prédomine celle nationale, qu'importe ! On a systématisé les dérogations jusqu'à en faire un principe ! A quoi sert alors la réglementation internationale qui, adoptée à Londres, doit ensuite être ratifiée par un certain nombre de pays, décrétée nationalement. Cela demande déjà du temps. Mais pour sa suppression, on n'attend pas la Conférence, l'adoption de la nouvelle Convention, sa ratification puis son décret d'application en France. On la gomme purement et simplement ! L'officier radio est obligatoire sur les navires de plus de 1.600 tonnes (Convention SOLAS de l'Organisation maritime internationale, article RR55.1 à RR58.3 de l'Union internationale des télécommunications, convention OMI STCW pour la formation des gens de mer et les brevets). On a supprimé la formation des opérateurs radios à l'Ecole nationale de la Marine marchande de Nantes depuis 1986, preuve de la préméditation.

Un document anglais de l'OMI mal traduit

Il y a le plan de la Marine marchande, dit plan Guellec, sa fiche n° 8 sur les radios qui dispose d'exemptions, d'allègements de veille permanente, de suppression totale. Ça, c'est l'application de la vieille doctrine des armateurs, enfin concrétisée le 2 octobre 1986. Le 13 janvier 1987, la Commission centrale de sécurité sortait sa « doctrine », en complète infraction à la réglementation internationale. Elle s'inspirait d'un document anglais de l'OMI, le document COM 29/WP.8 qui fut largement trahi, des passages entiers, en particulier celui qui prescrivait l'obligation d'un officier radio, étant omis dans le document français, le document MSC/Cir. 417. Le même jour, le professeur Gavout, directeur de l'Ecole nationale de la Marine marchande de Nantes rédigeait une note sur « le plan d'atterrissage des radios », autrement dit leur élimination, voire leur reconversion, entre autres, dans les mairies ou à la télévision !



par Roger COURLAND

Rambo-Guellec

L'AVEN, qui regroupe une trentaine de radios, envoie au secrétaire d'Etat à la Mer un double d'une lettre adressée aux radios. Depuis le premier envoi, M. Guellec était au courant de notre intention d'effectuer un recours conservatoire contre le débarquement des officiers radios. Il prendra prétexte d'une soi-disant diffamation pour tenter de nous couper l'herbe sous le pied. A la presse, il déclare que nous sommes « une association pas représentative qui dit n'importe quoi ». C'est de la diffamation, mon cher Ministre, et nous n'en resterons pas là. La grande majorité des familles de naufragés est avec l'AVEN. Mais peut-être Rambo Guellec compte-t-il mettre à genoux l'AVEN comme il s'en est vanté pour la compagnie américaine Amoco ! Dommage qu'il ne commence pas par mettre à genoux le chômage intense dans la marine marchande, dû à son pavillon fantôme des Kerguelen. Il restera dans les mémoires comme celui qui a eu le record de navires disparus. Mais on sait que comme Bobby Ewing ressuscité dans le feuilleton Dallas, le secrétaire d'Etat à la Mer a ressuscité la marine marchande puisqu'il la situe non à la 22^e place dans le classement mondial, mais à la 8^e !

La singulière « doctrine » de la Commission centrale de sécurité

Quant à la commission centrale de sécurité, elle reconnaît dans sa « doctrine » que « les navires transportent de plus en plus de passagers, ce qui les rend de moins en moins sûrs (stabilité, évacuation...)... la couverture radioélectrique des eaux côtières n'est que partiellement connue... une étude systématique va donc être réalisée conjointement par la Direction des télécommunications du réseau extérieur et le secrétariat d'Etat à la Mer, pour dresser une carte de zones couvertes en ondes métriques ». Voilà, on a une « doctrine » qui repose sur des bases partiellement et gravement inconnues ! Le 1^{er} octobre 1985, on restructurait certaines radios du littoral, la veille de nuit n'étant plus assurée à Arcachon, laissant tout le secteur de la zone sud du Golfe de Gascogne de 22 h à 7 h au Conquet radio. A titre personnel, ayant navigué pendant 35 ans comme radio, j'affirme que les parasites atmosphériques sont parfois tels dans cette zone qu'il est impossible d'assurer une veille correcte ! Et que Le Conquet

radio est parfaitement inaudible. « 6.500 F, voilà ce que coûte la vie d'un marin », affirmait le porte-parole des grévistes (voir *Le Marin* du 25-10-85). L'AVEN avait officiellement protesté (*Ouest France* du 5-11-85). Le 3 novembre 1896, c'était au tour de Saint-Nazaire radio qui devenait muette la nuit. Sa vocation première était la veille sécurité sur la fréquence internationale de détresse. Là encore, l'assemblée du personnel s'était prononcée : « La vie humaine peut-elle faire les frais d'une telle politique ? ». (Voir *Le Marin* du 14-11-86). On a de la suite dans les idées à Paris ! De même pour nous !

Les compagnies qui ont débarqué leurs officiers radios

1. BAI-Truckline : 6 (dont 1 radio sur 2 sur un bateau à passagers).
2. SNCF-ALA : 5
3. Sofumar : 3
4. Cobrecaf : 2

Navires où la veille est réduite de moitié

1. Société navale commerciale Delmas-Vieljeux : 4
2. Société navale de l'Ouest : 3
3. BP : 1

Le « G et C Express » de la Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire, exempté, est passé depuis sous pavillon étranger.

Où sont les décisions ministérielles ?

Voilà où nous en sommes aujourd'hui : des officiers radios débarqués sans preuves palpables de décisions ministérielles ! Nous n'avons en mains que des PV de la Commission centrale de sécurité (CCS 587/NAV.12 à CCS 591/NAV.7). Rien n'a paru au JO, où pourtant, Dieu le sait, pullulent les nominations !

Les Coasts Guards de Washington vont enquêter et demandent à l'AVEN de porter l'affaire de la jauge réduite devant le Président de la République

Le STER LAER, de la Cobrecaf, dont le siège est à Concarné, est armé en petite jauge. Cela a permis de débarquer l'officier radio. Malheureusement, on constate que ce navire a chargé 3.200 tonnes, donc plus qu'autorisé. Il fait route vers les Samoa, sous administration américaine. L'AVEN avertit les Coast Guards de Washington, lesquels, par lettre, informent l'association de leur volonté d'enquêter. Ils demandent à l'AVEN d'intervenir aussi en France.

L'AVEN décide de demander l'intervention du Président de la République, et pour le STER LAER et pour les 26 officiers radios débarqués en vertu de dérogations institutionnalisées illégalement.

L'Union internationale des télécommunications : « Pas touche ! »

Récemment, l'Union internationale des télécommunications a voté le maintien des officiers radios par 56 voix contre 22, la France étant, cela va de soi avec « sa doctrine », parmi les contre et les pays en voie de développement étant massivement pour ! Mauvaise perdante, la France aurait même exigé que son opposition soit inscrite dans le règlement des radiocommunications. Espérons qu'elle n'ira tout de même pas jusqu'à violer la réglementation internationale à nouveau ! L'UIT a même demandé que des radios soient embarqués sur des bateaux de 300 tonnes alors que jusqu'à présent le minimum était de 1.600 tonnes ! Quel affront !

Des officiers-radios embarqués qui ne veillent pas

Au moins une compagnie a embarqué un officier radio comme lieutenant, chargé exclusivement de cette fonction. Pratique parce que sur le papier, il y a l'officier radio obligatoire.

Est-il vrai que, récemment, une compagnie a embarqué sur un pétrolier au cabotage un officier-radio qui, en fait, servait de lieutenant, les apparences administratives étant sauves ? Ce navire avait déjà obtenu une dérogation pour les navigations au nord de la Gironde. Par contre, de Donges à Bayonne, l'officier radio était obligatoire. D'où l'astuce d'un armateur qui n'en a jamais assez. Qu'on démente...

Commission centrale de sécurité (CCS), administrateur des Affaires Maritimes, ministre, haut fonctionnaire maritime, Marine Nationale, armateur, fric, navigant, famille, presse maritime bretonne et loi du silence

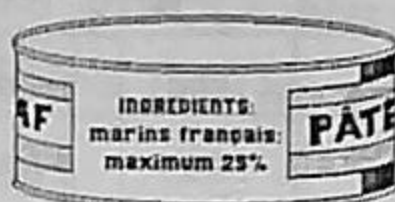
La nébuleuse CCS ne prend pas de décision ; elle propose au secrétaire d'Etat à la Mer, qui a le pouvoir d'officialiser. L'administrateur des Affaires Maritimes applique, peut prendre des initiatives. Le haut fonctionnaire maritime est très loin des navires et des gens de mer. Il est au service des véritables patrons de toute cette administration : la Marine Nationale, au service du nucléaire et l'armateur, lui-même au service du fric !

Le navigant doit ramer dur s'il veut aller à contre-courant. S'il disparaît, la famille n'a que ses yeux pour pleurer. Si elle veut connaître l'enquête nautique, il lui faut porter plainte. Pour le *François Vieljeux*, le juge n'a rien demandé. Pour le *Snekka Arctic*, le juge demande 6 millions de centimes. Bien des familles d'autres naufrages ont reculé devant la dépense. On retrouve le maître suprême, le fric !

SILENCE ON COULE

Mais pour les fêtes,
demandez :

'LE PÂTÉ GUELLEC'



Le Pâté des TAAF

GARANTIE PUR PORT (AUX-FRANCAIS)
FABRIQUE A POULDREUZIC
UN PUR PRODUIT CHIRAC, LE PRO
DU CHIRACUTAGE

Sur un tract de la CGT

Le droit, rien que le droit !

Et maintenant ? Nous sommes dans un pays de droit. Nous attendons de l'Etat qu'elle forme des opérateurs radios à Nantes. Il y a eu un précédent en Belgique. On ne formait plus de radios jusqu'au jour où les armateurs se sont aperçus que c'était tout de même bien utile. La Belgique a recruté à l'étranger. Ne le dites pas mais c'est à Anvers que j'ai envoyé au titre d'une autre association 6 radios au chômage en France où il est devenu impossible de trouver un embarquement. Ces braves radios ne demandent, aujourd'hui que l'UIT les maintient, qu'une chose, c'est d'ouvrir tout grand les bras à leur père prodigue, l'Etat français.

Flashes interdits

Après l'accident de l'Amazzone (et la marée noire consécutive).

C'est la faute au bon Dieu

M. Guellec, secrétaire d'Etat à la Mer, l'affirme : « Des naufrages, il y en aura toujours ; c'est la faute au bon Dieu ! ». En écho, Jean Vilnet, évêque de Lille, répond : « Faut-il se résigner au silence sur de tels drames, sur leurs causes et leurs conséquences ? ».

Primes au sac et au silence

M. Guellec morigène le capitaine de l'Amazzone à l'émission Thalassa : « Qu'un commandant sache qu'il ne peut faire n'importe quoi ». Mais à bord, on sait que le sac à terre est compris dans les primes éventuelles et qu'il vaut mieux affronter l'administration maritime que l'armateur ! Au mieux, en cas de naufrage, une prime de silence peut être allouée au capitaine, comme celle de 20.000 livres pour le *Herald-Of-Free-Enterprise*.

Ombrelles

Toujours à propos de l'Amazzone, M. Guellec vient de l'affirmer : « Nous savons que nous aurons un très bel été ».

La Jonque

Une lettre de la préfecture

Monsieur,

J'ai lu avec attention la page spéciale que vous avez consacrée, dans votre numéro de février 1988, au naufrage de la « Jonque ».

Il m'apparaît que deux éléments fondamentaux, dont l'un d'ailleurs a déjà été signalé dans votre numéro d'octobre 1987, auraient mérité de figurer également dans cette page spéciale pour une information complète de vos lecteurs :

— l'épave de la « Jonque » a été localisée le 6 juillet à plus de 60 miles de la position où a été retrouvée la combinaison de survie qui, l'enquête l'a montré, n'appartenait pas à la « Jonque » ;

— l'investigation de l'épave les 15 et 16 juillet a montré que le radeau de survie était posé sur le fond, à proximité de la coque, encore amarré au chalutier par une drisse et qu'il ne s'était pas ouvert.

L'amiral préfet maritime, qui m'a chargé de vous écrire, souhaite que cette mise au point soit portée à la connaissance de vos lecteurs pour leur permettre de se faire, en toute objectivité, une opinion sur cette douloureuse affaire.

Vous remerciant par avance, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Laurent LATOURRETTE
Capitaine de frégate

Nous nous félicitons du ton nouveau de la préfecture maritime au sujet de cette affaire, qui correspond à celui de la présidence de la République dans sa réponse à la famille.

Nous notons la volonté de permettre au public de se faire une opinion (il manque encore des éléments pour cela) et nous partageons l'appréciation portée sur ce drame (« douloureuse affaire »). Nos lecteurs disposent désormais, outre cette lettre, de trois articles rassemblant les éléments de l'enquête (PB de juillet, d'octobre 1987 et de février 1988).

Espérons que ce fut dit sous l'empire de la grâce parce que si c'est par déduction, le désastre de son plan de la marine marchande de 1986, avec ses 75 navires en moins et l'institution de l'apartheid coréen et philippin (à bas salaires) sur des navires à pavillon tricolore-Kerguelen, nous incite à ouvrir à l'avance le parapluie !.

Les colombes

Récemment, les Français, isolés heureusement, furent les plus virulents dans leurs critiques des nouvelles normes de sécurité anglaises pour les transbordeurs ; M. Thomas, capitaine d'armement de la BAI, disant : « La sécurité est un état d'esprit ». Prions !

Roger COURLAND

Le problème de l'Arrée

Beaucoup de choses ont été écrites sur le désintérêt de l'Etat pour la mise en valeur de cette région. Plus que toute autre région de Bretagne, elle souffre de cette politique néfaste. Pour n'accuser personne, certains ont mis dans la pauvreté du sol la source de tous les maux. Rompant avec l'unanimité, nous estimons qu'une partie de la population a collaboré et collabore toujours avec l'Etat pour une politique de désertification du centre-Bretagne. Notre analyse se fera en deux temps: une première partie historique nous rappellera comment fut résolu ce problème de l'Arrée, dans un deuxième temps, nous analyserons les problèmes actuels.

I. Le problème historique de l'Arrée: la Quevaise

Au Moyen-Age, il n'est, selon la phrase de Bodin, de « richesse que d'hommes ». Les moines de l'abbaye du Relecq près de Plounéour-Menez, les templiers de La Feuillée, ainsi que les Cisterciens de Bégard créèrent le régime de la Quevaise. Dans un sol ingrat pour défricher et coloniser cette région, il était nécessaire de proposer aux colons un régime de faveur. Ce régime, ce fut la Quevaise.

Chaque colon qui acceptait de venir travailler les terres de ces religieux recevait une certaine superficie de terre ! Un « journal » (« devezarad » en breton) et il avait obligation d'y résider. S'il n'exécutait pas cette obligation, le « journal » revenait à l'abbaye. C'est cette clause que nombre d'historiens et de juristes ont confondue avec la clause de main-morte qui avait lieu dans les pays « francs ». Cette clause, elle, était d'origine servile alors que la Quevaise était un droit démocratique des défricheurs. A l'origine, les quevaisies étaient toutes égales et le quevaisier ne pouvait en avoir qu'une seule. Comme on le voit, l'égalité était de rigueur. Cet esprit d'égalité, ce **communisme agraire** a beaucoup marqué les mentalités (on est toujours en fief communiste). Sous le second Empire, Napoléon III promulgua une loi favorisant le partage des communes.

Dans cette région, les salariés agricoles alliés aux petits cultivateurs s'opposent à cette mesure. En 1954, un document de la Chambre d'agriculture recensant « les us et coutumes ayant force de loi » mentionnera les communes du Yeun-Ellez. Avec le code civil qui institue le partage égalitaire des successions, on assiste à un morcellement des parcelles. Ce morcellement des parcelles lié aux droits de passage crée un véritable problème foncier dans l'Arrée. **Pour échapper à ce problème il n'y aura qu'une seule solution: l'émigration.**

Evolution de la population du canton du Huelgoat (1800-1982)

	1800	1846	1881	1911	1936	1946	1982
Berrien	1.693	2.670	2.195	2.393	2.032	1.840	1.018
Bolazec	—	692	777	941	778	661	297
Botmeur	—	—	840	787	557	500	196
Huelgoat	898	1.200	1.184	2.134	2.283	2.431	2.090
La Feuillée	1.700	2.002	1.818	1.889	1.341	1.269	620
Locmaria	936	1.321	1.224	900	826	802	295
Scrignac	2.005	2.891	3.085	3.832	2.869	2.558	1.222
Plouyé	1.753	2.028	1.913	2.323	1.789	1.670	836
Total :	8.985	11.617	13.229	15.199	12.475	11.731	6.574

Noter le maximum démographique de 1911 et le rapide déclin ensuite, en particulier dans les communes rurales. L'arrivée de retraités masque, notamment à Huelgoat, le vieillissement prononcé.

Cette région aurait pu ne connaître qu'un simple exode rural s'il y avait un développement industriel capable de fixer la population au chef-lieu. Or, il n'en fut rien. L'arrivée du chemin de fer conjuguée à la politique d'incitation à l'émigration du collège de La Feuillée amorcèrent la désertification de l'Arrée. Le collège de La Feuillée se flatte d'arracher nombre de jeunes à la vie des champs par l'émigration. (Formation de nombre d'instituteurs et de marinières). Le membre de la famille jugé le « moins intelligent » reste à la ferme.

Dans l'entre-deux guerres, nous pensons que dans cette région marquée à gauche, la JAC n'aura que peu d'impact. Le train de la modernisation n'atteindra pas les agriculteurs du secteur. A la fin de la première guerre mondiale, la population diminue. On assiste d'abord à un vieillissement puis à une baisse de la population.

II. Aujourd'hui

Le problème foncier n'est toujours pas réglé. Il a même tendance à s'aggraver avec le temps et avec l'émigration. Le morcellement est extrême. Ainsi, à Bot Bian, village de La Feuillée, la parcelle n° 363 ne fait même pas 10 m² ! Les droits de passage empoisonnent les relations ; des chemins ne font même pas 2,20 m de largeur ! Comment un jeune agriculteur peut-il travailler dans ces conditions ? Une agriculture moderne exige des parcelles d'au moins 2 ou 3 hectares. Refuser le remembrement ou un regroupement à l'amiable, c'est imposer des charges supplémentaires aux jeunes agriculteurs.

Cette population vieillissante refuse le remembrement et reporte la charge sur la génération suivante. C'est ce qui s'est passé l'an dernier à Plourac'h, commune du canton de Callac. Pire, cette population âgée, pour la vente de ses terres et de ses maisons, demande un rapport qualité-prix égal, voire supérieur, à celui pratiqué dans

la région de Quimper ! Avec cette mentalité de rentier, on comprend que personne ne veuille reprendre les terres et maisons et la friche, elle, reprend ses droits, les maisons tombent en ruines. Il y a quelque chose d'ubuesque, de kafkaïen à voir les gens se déchirer pour la mitoyenneté de quelques m² de talus, alors qu'ils ne savent même pas où sont les limites de leurs champs, conquis, recouverts par les friches !

Ce comportement est parfois amplifié par les retraités revenus au pays. En effet, il n'est pas question pour eux de toucher à l'état existant. Comble d'ironie, ces terres, depuis longtemps en friche n'ont aucune valeur car, à l'heure des quotas laitiers, elles n'ont aucune référence. Aujourd'hui, lorsqu'on loue ou achète une terre, on achète une référence, un quota. En refusant de louer leurs terres, en refusant d'appliquer le statut du fermage, par leur mentalité rentière, ces propriétaires ont condamné l'Arrée à la désertification. Le fruit de cette politique : les impôts fonciers. Voilà tout ce que leur rapporte cette attitude. Leur seul espoir ? que les terres et maisons soient transformées en résidences secondaires, en ranch. Paul Honée, dans son étude sur les scénarios de l'agriculture bretonne, avait prévu cette hypothèse pour le Centre-Bretagne.

Il ne faudra pas attendre de ces résidents secondaires une attitude favorable à l'industrialisation. Loin de là. Ainsi, le mécanicien de Botmeur me racontait qu'un voisin l'avait empêché de construire une station d'essence. Le dépérissement de la vie rurale entraîne le déclin des commerces qui, lui-même, entraîne la dépopulation et même des suppressions de postes à la maison de retraite de Huelgoat. C'est l'éternelle lutte du droit de propriété contre le droit de vivre et de travailler au pays. Mais ici cette lutte se double d'un conflit de générations. Mais, il y a mieux : les retraités sont souvent de riches retraités

Le problème de l'Arrée

Beaucoup de choses ont été écrites sur le désintérêt de l'Etat pour la mise en valeur de cette région. Plus que toute autre région de Bretagne, elle souffre de cette politique néfaste. Pour n'accuser personne, certains ont mis dans la pauvreté du sol la source de tous les maux. Rompant avec l'unanimité, nous estimons qu'une partie de la population a collaboré et collabore toujours avec l'Etat pour une politique de désertification du centre-Bretagne. Notre analyse se fera en deux temps : une première partie historique nous rappellera comment fut résolu ce problème de l'Arrée, dans un deuxième temps, nous analyserons les problèmes actuels.

I. Le problème historique de l'Arrée : la Quevaise

Au Moyen-Age, il n'est, selon la phrase de Bodin, de « richesse que d'hommes ». Les moines de l'abbaye du Relecq près de Plounéour-Menez, les templiers de La Feuillée, ainsi que les Cisterciens de Bégard créèrent le régime de la Quevaise. Dans un sol ingrat pour défricher et coloniser cette région, il était nécessaire de proposer aux colons un régime de faveur. Ce régime, ce fut la Quevaise.

Chaque colon qui acceptait de venir travailler les terres de ces religieux recevait une certaine superficie de terre ! Un « journal » (« devezarad » en breton) et il avait obligation d'y résider. S'il n'exécutait pas cette obligation, le « journal » revenait à l'abbaye. C'est cette clause que nombre d'historiens et de juristes ont confondue avec la clause de main-morte qui avait lieu dans les pays « francs ». Cette clause, elle, était d'origine servile alors que la Quevaise était un droit démocratique des défricheurs. A l'origine, les quevaisés étaient toutes égales et le quevaisier ne pouvait en avoir qu'une seule. Comme on le voit, l'égalité était de rigueur. Cet esprit d'égalité, ce **communisme agraire** a beaucoup marqué les mentalités (on est toujours en fief communiste). Sous le second Empire, Napoléon III promulgua une loi favorisant le partage des communes.

Dans cette région, les salariés agricoles alliés aux petits cultivateurs s'opposent à cette mesure. En 1954, un document de la Chambre d'agriculture recensant « les us et coutumes ayant force de loi » mentionnera les communes du Yeun-Ellez. Avec le code civil qui institue le partage égalitaire des successions, on assiste à un morcellement des parcelles. Ce morcellement des parcelles lié aux droits de passage crée un véritable problème foncier dans l'Arrée. **Pour échapper à ce problème il n'y aura qu'une seule solution : l'émigration.**

Evolution de la population du canton du Huelgoat (1800-1982)

	1800	1846	1881	1911	1936	1946	1982
Berrien	1.693	2.670	2.195	2.393	2.032	1.840	1.018
Bolazec	—	692	777	941	778	661	297
Botmeur	—	—	840	787	557	500	196
Huelgoat	898	1.200	1.184	2.134	2.283	2.431	2.090
La Feuillée	1.700	2.002	1.818	1.889	1.341	1.269	620
Locmaria	936	1.321	1.224	900	826	802	295
Scrignac	2.005	2.891	3.085	3.832	2.869	2.558	1.222
Plouyé	1.753	2.028	1.913	2.323	1.789	1.670	836
Total :	8.985	11.617	13.229	15.199	12.475	11.731	6.574

Noter le maximum démographique de 1911 et le rapide déclin ensuite, en particulier dans les communes rurales. L'arrivée de retraités masque, notamment à Huelgoat, le vieillissement prononcé.

Cette région aurait pu ne connaître qu'un simple exode rural s'il y avait un développement industriel capable de fixer la population au chef-lieu. Or, il n'en fut rien. L'arrivée du chemin de fer conjuguée à la politique d'incitation à l'émigration du collège de La Feuillée amorcèrent la désertification de l'Arrée. Le collège de La Feuillée se flatte d'arracher nombre de jeunes à la vie des champs par l'émigration. (Formation de nombre d'instituteurs et de marinières). Le membre de la famille jugé le « moins intelligent » reste à la ferme.

Dans l'entre-deux guerres, nous pensons que dans cette région marquée à gauche, la JAC n'aura que peu d'impact. Le train de la modernisation n'atteindra pas les agriculteurs du secteur. A la fin de la première guerre mondiale, la population diminue. On assiste d'abord à un vieillissement puis à une baisse de la population.

II. Aujourd'hui

Le problème foncier n'est toujours pas réglé. Il a même tendance à s'aggraver avec le temps et avec l'émigration. Le morcellement est extrême. Ainsi, à Bot Bian, village de La Feuillée, la parcelle n° 363 ne fait même pas 10 m² ! Les droits de passage empoisonnent les relations ; des chemins ne font même pas 2,20 m de largeur ! Comment un jeune agriculteur peut-il travailler dans ces conditions ? Une agriculture moderne exige des parcelles d'au moins 2 ou 3 hectares. Refuser le remembrement ou un regroupement à l'amiable, c'est imposer des charges supplémentaires aux jeunes agriculteurs.

Cette population vieillissante refuse le remembrement et reporte la charge sur la génération suivante. C'est ce qui s'est passé l'an dernier à Plourac'h, commune du canton de Callac. Pire, cette population âgée, pour la vente de ses terres et de ses maisons, demande un rapport qualité-prix égal, voire supérieur, à celui pratiqué dans

la région de Quimper ! Avec cette mentalité de rentier, on comprend que personne ne veuille reprendre les terres et maisons et la friche, elle, reprend ses droits, les maisons tombent en ruines. Il y a quelque chose d'ubuesque, de kafkaïen à voir les gens se déchirer pour la mitoyenneté de quelques m² de talus, alors qu'ils ne savent même pas où sont les limites de leurs champs, conquis, recouverts par les friches !

Ce comportement est parfois amplifié par les retraités revenus au pays. En effet, il n'est pas question pour eux de toucher à l'état existant. Comble d'ironie, ces terres, depuis longtemps en friche n'ont aucune valeur car, à l'heure des quotas laitiers, elles n'ont aucune référence. Aujourd'hui, lorsqu'on loue ou achète une terre, on achète une référence, un quota. En refusant de louer leurs terres, en refusant d'appliquer le statut du fermage, par leur mentalité rentière, ces propriétaires ont condamné l'Arrée à la désertification. Le fruit de cette politique : les impôts fonciers. Voilà tout ce que leur rapporte cette attitude. Leur seul espoir ? que les terres et maisons soient transformées en résidences secondaires, en ranch. Paul Honée, dans son étude sur les scénarios de l'agriculture bretonne, avait prévu cette hypothèse pour le Centre-Bretagne.

Il ne faudra pas attendre de ces résidents secondaires une attitude favorable à l'industrialisation. Loin de là. Ainsi, le mécanicien de Botmeur me racontait qu'un voisin l'avait empêché de construire une station d'essence. Le dépérissement de la vie rurale entraîne le déclin des commerces qui, lui-même, entraîne la dépopulation et même des suppressions de postes à la maison de retraite de Huelgoat. C'est l'éternelle lutte du droit de propriété contre le droit de vivre et de travailler au pays. Mais ici cette lutte se double d'un conflit de générations. Mais, il y a mieux : les retraités sont souvent de riches retraités

tés. Ainsi, en 1984-1985, les retraites trimestrielles atteignaient souvent 25.000 F. Pour nombre d'actifs, cette somme est très enviable. Aussi, les caisses locales des banques sont très riches. On assiste à ce phénomène, **la vieille génération refuse d'investir sur place et prête son argent aux banques qui vont investir ailleurs.** Révélateur est la création d'un club d'investisseurs du 3^e âge par le Crédit Agricole d'Huelgoat.

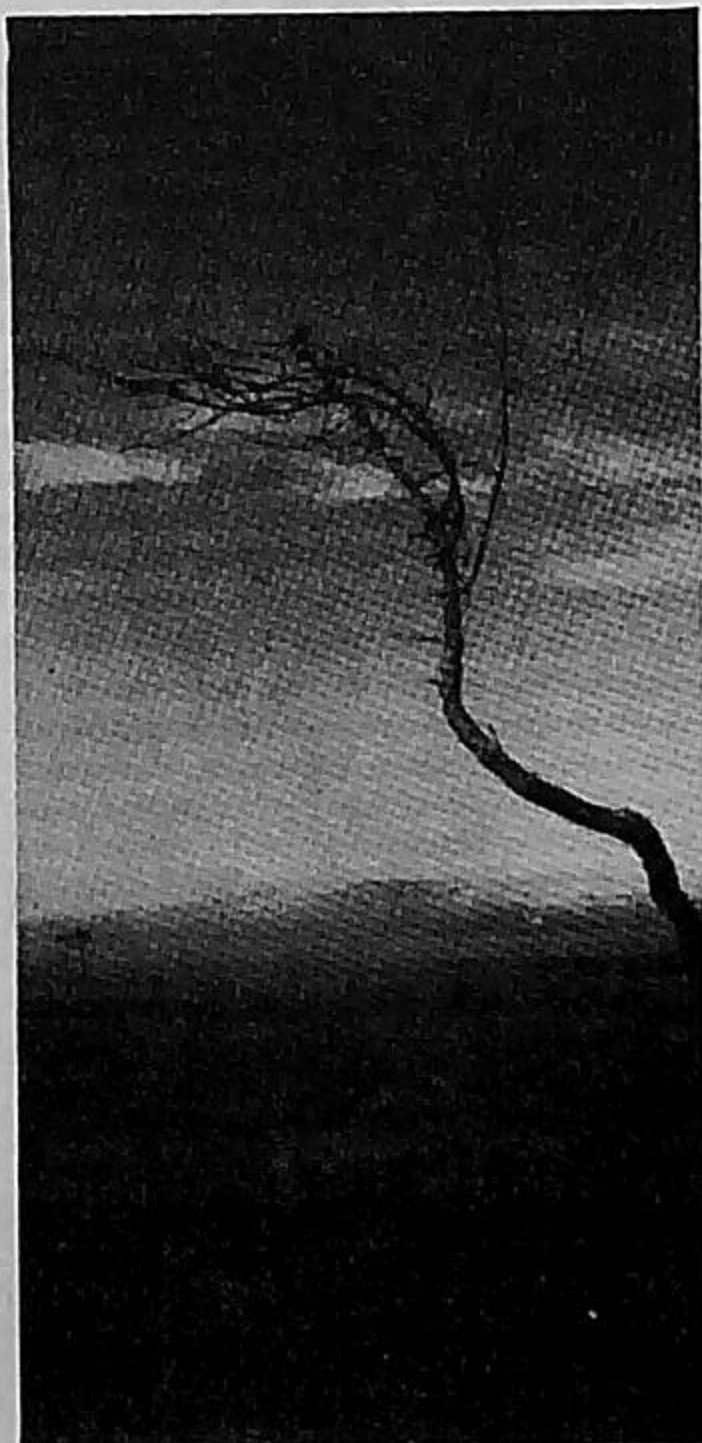
Assistons-nous à la fable de Sismondi ? « si le profit annuel d'un capitaliste s'élève à 2.000 livres sterling, il n'a pas à se préoccuper s'il emploie cent ou mille ouvriers », même raisonnement au niveau des Etats : dès lors Sismondi pousse le raisonnement à la limite.

« D'après cette opinion, peu importe que toute la population (anglaise) disparaisse et que le roi... reste tout seul au milieu de l'île, à condition qu'une machine automatique lui permette d'avoir les mêmes revenus nets que produisait une population de 20 millions d'habitants. Que faire de ces hommes en trop ? Les économistes en ont conclu que les propriétaires étaient seuls souverains et qu'ils pourraient renvoyer la nation de chez eux quand il leur plairait ». Ces propos ne vous rappellent-ils rien ?

Alors, mettez votre chaîne hi-fi en route et écoutez la chanson de Servat « Les Prolétaires ». « Mais de tous ces paysans qu'est-ce qu'on va en faire ? ». Bel exemple de coopération.

Propriétaires bretons — Etat français... à méditer.

Hervé PERSON



HUELGOAT ET SA RÉGION VEULENT VIVRE !!!

NOUS VOULONS VIVRE et TRAVAILLER au PAYS dans un large rassemblement unitaire

Prix moyen des terres labourables (milliers de francs)

	1982	1984	1986
Arrée	11	10,5	9,8
Sud Bzh	24	23,5	22,8
Châteaulin	23	22,5	22,5
29	25,6	25,4	24,8

Malgré une baisse du prix des terres, ceci ne permet pas à des jeunes de s'installer à cause des charges élevées (amendement, absence de remembrement) et d'un revenu moindre (fertilité).

Le réveil de l'Arrée ?

La peur du vide aurait-elle fait son effet ? Toujours est-il que le samedi 6 février, 1.200 personnes, soit près de 20 % de la population du canton de Huelgoat, s'étaient rassemblées sur la place du chef-lieu pour dire non à la désertification du canton et réclamer des mesures appropriées.

Cette manifestation fut placée sous l'égide de la CGT et des élus du canton. Néanmoins, quelques absences furent remarquées : la municipalité de Botmeur, dont le maire, M. Sollic, n'est autre que le directeur des alimentations et production animale à Coopagri. Récemment, Coopagri a décidé de conduire une usine d'alimentation animale à Loperhet, en collaboration avec la coop de Ploudaniel. Ainsi s'explique cette absence... Côté salariés, cette manifestation prit en compte les revendications des personnels CGT de la maison de retraite, des PTT et du collège, mais nulle part il ne fut question de soutien à apporter aux bûcherons « Des futaies d'Argonne », qui attendent toujours leur paie de novembre (voir P.B. du mois dernier). Etrange est le silence qu'observent les syndicats sur ce conflit... Par contre, le conseiller général, Daniel Créoff

(PCF), demandera la création d'un centre de formation pour bûcherons.

Très intéressantes furent les propositions émises par Michel Fouillard au nom des agriculteurs : amélioration des structures foncières par un regroupement à l'amiable (si possible) des terres, classement du canton en zone de moyenne montagne. En écoutant l'orateur sur ce point, j'ai eu l'impression qu'il récitait le P.B. 187 (l'agriculture des Monts d'Arrée : un dossier explosif, juin 1979 ! neuf ans déjà !). Nous écrivions : « Les communes du Parc d'Armorique considérées comme une zone d'agriculture de montagne ? Dans une région où l'altitude oscille de 100 à 383 mètres, cela peut paraître un canular » ! Mes sentiments étaient partagés entre la joie de voir nos propositions reprises et reconnues et la rage devant le gâchis que constitue ce temps perdu.

Reste maintenant à déterminer la nature de cette manifestation, dernier sursaut avant la mort ou prise de conscience pour la population des problèmes et volonté de les résoudre. L'avenir nous le dira.

H.P.

POURQUOI LE PEN ?

IV — M. Le Pen soigne son look

par Jacques LE BOHEC (diplômé de « Sciences-Po Bordeaux », chercheur en DEA de science politique)

D'habitude, on fait peu attention aux façons qu'ont les hommes politiques de se présenter au public. Cela reste au niveau de l'anecdote. On s'extasiera, ou on ironisera alors sur les changements de « look », comme on dit maintenant.

M. Le Pen ne fait pas exception. Ainsi, on se rappelle qu'à l'occasion de la création du Front National, au début des années 1970, il avait troqué son bandeau noir de baroudeur à la Moshé Dayan pour un œil de verre plus esthétique.

Tout récemment, à la veille de l'emballage final de la campagne des élections présidentielles, M. Le Pen a décidé de se peigner désormais en arrière. La raie sur la gauche et la mèche ne sont donc plus de mise.

Ainsi, on voit que le changement de la présentation de soi est directement lié au contexte politique et à la position de M. Le Pen dans le champ politique. Tous les hommes politiques sont attentifs à l'impression qu'ils donnent. D'ailleurs, la façon de se présenter vise plus ou moins consciemment à produire une impression.

Certains se désolent de la très grande attention des hommes politiques à leur look, comme on soigne l'emballage du produit fabriqué. Pourtant, cette minutie dans la présentation de soi est logique compte tenu du travail spécifique des professionnels de la politique et des prédispositions de la majorité des électeurs, comme nous allons le voir maintenant (1).

M. Le Pen affirme qu'il ne bénéficie pas des conseils en marketing politique. Il prête néanmoins une très grande attention à sa présentation. La preuve en est qu'il change de look à un moment qu'il pense et espère être décisif pour son avenir politique.

Sans doute suit-il les conseils de son entourage mais aussi son propre sens pratique, sorte de sens du placement que l'acteur utilise pour maximiser sa position dans le champ politique. En d'autres mots (maux ?), M. Le Pen tient compte de sa position de prétendant aux postes politico-administratifs du gouvernement pour se présenter.

Lors du meeting de Nice du mois de janvier, il s'est montré avec les cheveux coiffés en arrière et un costume de bonne coupe et bonne toile rayé verticalement. Il a adopté le « look chef d'État ». En effet, la coiffure en arrière et le costume rayé verticalement sont les attributs habituels des cérémonies en grande pompe des régimes politiques en France ; les attributs sont ceux de la respectabilité et de la compétence, ce à quoi aspire le leader du Front National.

La vie est-elle un théâtre ?

Se présenter dans le « look chef d'État » lui permet de faire une sorte de prophétie autocréatrice implicite. Il veut apparaître comme un chef d'État potentiel alors qu'il n'a pas la fonction. Il se montre et montre au public qu'il serait un dirigeant comme les autres, qu'il saura respecter les formes et l'étiquette de la situation.

Le look lui est imposé par le contexte. Les professionnels de la politique habituellement considérés comme responsables et respectables ont tous les cheveux coiffés en arrière et le costume rayé dans les cérémonies importantes (MM. F. Mitterrand, J. Chirac, R. Barre, M. Rocard...) M. Le Pen doit s'aligner sur leur manière de se présenter pendant qu'il les critique comme « la bande des quatre ». Il y a évidemment là quelque paradoxe qui se lève quand on

considère le leader du Front National comme un prétendant voulant apparaître comme sérieux dans la lutte concurrentielle pour l'obtention des postes gouvernementaux.

La concomitance entre des changements de look et des événements politiques mis en scène comme la campagne électorale, laisse augurer de l'importance de la présentation de soi des professionnels de la politique. Certes, il en est des hommes politiques comme de chacun d'entre nous (tout le monde soigne son look). En public, chacun se met en scène pour donner une certaine impression. « La vie elle-même est quelque chose qui se déroule de manière théâtrale. Le monde entier, cela va de soi, n'est pas un théâtre, mais il n'est pas facile de définir ce par quoi il s'en distingue », écrit Erving Goffman (2).

Profession : coupeur de rubans

Mais la différence réside dans l'importance professionnelle du travail de représentation que les hommes politiques réalisent. Un acteur politique que personne ne voit ni entend n'existe pas. On connaît le boycott de FR3-Bretagne à l'égard d'Edmond Hervé, le maire de Rennes (PS). En conséquence, peu nombreux sont les Bretons qui connaissent E. Hervé parmi ceux qui se suffisent de la télévision pour leur information.

Si la manière de se présenter et l'attention aux détails (couleur de la cravate, pli du pantalon, façon de sourire...) sont primordiales pour un homme politique, c'est parce que l'essentiel de son travail est un travail de représentation. Certains, lorsqu'on les interroge, se désolent de ne pas avoir assez de temps pour étudier les dossiers en profondeur. Or, le fait d'être vu, que ce soit en train de couper un ruban ou de remettre une médaille, est important pour leur réélection. C'est pourquoi ils s'y soumettent.

On peut évidemment considérer le terme de « représentation » dans son acception ordinaire, celle qui est avancée par

les professionnels de la politique eux-mêmes. Alors, le credo fondamental est de se présenter en tant qu'élu par le peuple et en train de le représenter.

« Questions à domicile »

Cependant, ce mot de « représentation » a quelque chose à voir dans la réalité avec la représentation théâtrale et la représentation mentale (3). Le travail de représentation d'un homme politique a pour but de produire une impression, une sorte d'image mentale qui va se cristalliser dans l'esprit de chaque spectateur ou téléspectateur.

« La représentation est la totalité de l'activité d'une personne donnée pour influencer d'une certaine façon les autres participants », dit E. Goffman (4).

M. Le Pen contrôle la plupart de ses effets. Ce n'est par hasard qu'il se montre en bras de chemise et sans cravate ou en maillot de bain. Ce que les journalistes oublient habituellement, c'est que tout est mis en scène, même quand cela apparaît spontané. Il n'y a pas de séparation entre la vie privée et la vie publique. La première est subordonnée et entre en cohérence avec la seconde.

On assiste cependant parfois à des « ruptures de définition » comme dit E. Goffman. La cohérence de l'image produite est alors mise en défaut. Par exemple, quand Mme Le Pen s'exhibe dans « Playboy », elle veut casser l'image familiale du candidat Le Pen. Certains électeurs ont d'ailleurs été choqués par la séparation des époux Le Pen, bien que cela n'influence nullement leur vote.

On comprend dès lors pourquoi le leader du Front National prend de constantes précautions pour éviter ces ruptures de définition, soit avec des procédés préventifs comme une invitation de la presse à un événement quelconque (meeting, rassemblement, conférence de presse...) où M. Le Pen diminue les risques de rupture, soit avec des procédés correctifs comme le bris et la confiscation, par le service d'or-

dre, du matériel du photographe anglais qui a immortalisé sur la pellicule la nudité du fondateur du Front National, comme également le rachat des photographies peu avantageuses.

M. Le Pen plus mou ?

Mise en scène également que la réunion d'été à Porquerolles, en 1987. M. Le Pen avait réuni son état-major sur la Côte d'Azur. Ici, la mise en scène a servi à créer un événement ex-nihilo. Pendant que des rumeurs circulent sur des supposées divergences au sein du Front National, les journalistes s'attendent à une scission qu'ils espèrent. Il reste ensuite à M. Le Pen et à son entourage à se montrer ensemble pour prouver leur division supputés sur des rumeurs qu'ils ont eux-mêmes suscitées.

De même, il est habituel, quand on parle des hommes du Front National, de présenter M. Jean-Pierre Stirbois comme plus « dur » que M. Le Pen. Avant tout, il faudrait savoir sur quels critères on se fonde pour émettre un tel jugement de réalité. L'effet immédiat de cette mise en scène orchestrée par les médias est que M. Le Pen apparaît comme pas aussi extrémiste qu'on veut bien le dire parmi les opposants puisqu'il y a « plus dur » et intransigent que lui. Le problème est que jamais aucune démonstration n'est venue prouver cette assertion en tenant compte de la division du travail entre MM. Le Pen et Stirbois, division qui a justement pour objectif de donner des arguments à l'existence d'une différence de « dureté » entre les deux membres du Front National...

Pourquoi M. Le Pen a-t-il accepté d'être interrogé par M. Jean-Marie Colombani, du quotidien « Le Monde » et Mme Anne Sinclair, de TF1, dans le cadre de l'émission télévisée « Questions à domicile », à la mi-décembre 1987 ? Il savait à l'avance quel sort lui était réservé : une critique acerbe des thèses et des attitudes du leader du Front National. Il savait qu'il aurait à se justifier sur un certain nombre de ses déclarations pour le moins controversées.

M. Le Pen imite B. Pivot

En fait, l'émission « Questions à domicile » lui a permis d'offrir un verre de cidre aux deux journalistes dans la maison natale, à la Trinité-sur-Mer. Pour lui, une fois qu'il avait trinqué, son but était atteint. Cela s'est fait rapidement, presque subrepticement, mais il a réussi sa prestation qui consistait à présenter une attitude populiste et proche des gens. L'impression qu'il donne rentre en phase avec les prédispositions de bon nombre de ses électeurs qui, petits bourgeois déclassés, sont portés à regarder avec nostalgie le passé et les lieux de leur enfance (5).

Il n'est pas non plus du tout indifférent que M. Le Pen soit venu exprès de Paris à la Trinité-sur-Mer pour se faire filmer par TF1... Cela traduit bien la volonté de contrôler les impressions que son travail de représentation produit. Il s'agit bien d'une mise en scène rondement menée à laquelle se prêtent les deux journalistes parce qu'ils se servent eux aussi de la situation pour se faire valoir. Cette attitude dément bien évidemment le propos d'op-

position déclarée qui occupe le temps d'antenne.

L'émission télévisée de M. Bernard Pivot « Apostrophes » est l'émission privilégiée des petits-bourgeois ascendants autodidactes qui veulent prouver leur « bonne volonté culturelle » (6). Cette émission leur donne l'impression d'un accès cultivé à la culture. Elle est le moyen d'apparaître comme cultivé pour des gens qui n'ont pas les moyens intellectuels, compte tenu de leur dernier diplôme obtenu, d'effectuer le choix de leurs lectures de manière autonome. M. Bernard Pivot devient pour eux le symbole de la culture légitime alors qu'elle n'en est qu'une version vulgarisatrice et de bon aloi.

Le présentateur de l'émission devient en quelque sorte un modèle qu'on imite par identification parce qu'on aspire à sa maîtrise culturelle.

M. Le Pen, qu'on a décrit comme semi-bourgeois ascendant déclassé par le monopole des énarques et l'inversion du cursus politique sous la V^e République (7) traduit par certains de ses attitudes son mimétisme à l'égard de M. Bernard Pivot, dont il est à n'en pas douter un spectateur assidu.

C'est tout à fait remarquable, détail révélateur, dans la manière que ces deux hommes publics ont de tenir leur paire de

« Pour en revenir aux bonnes qualités énoncées ci-dessus, il n'est pas nécessaire qu'un prince puisse les posséder toutes, mais il l'est qu'il paraisse les avoir ».

MACHIAVEL

lunettes, par une branche, d'une seule main, l'avant-bras à l'horizontale, et le geste circulaire et détaché de celui qui prend la pose affectée et un peu snob de l'aisance intellectuelle. Il est en effet tout un code dans l'art et la manière de manipuler ses lunettes. MM. Bernard Pivot et Jean-Marie Le Pen ont la même...

M. Le Pen bon joueur ?

Si toutes les productions médiatiques des professionnels de la politique sont en grande partie contrôlées et font l'objet d'une mise en scène savamment orchestrée, ces hommes font figure de véritables acteurs sur la scène politique.

Le rôle social qu'ils jouent, le rôle socialement défini du professionnel de la politique compétent et respectable, est plus ou moins bien interprété par ces acteurs sous le champ politique. Ici, l'effet de leurs prédispositions activées dans une situation est importante. Leurs habitus (système de prédispositions intériorisées qui gouverne la perception et les manières d'être) est plus ou moins adapté au contexte politique dans lequel ils évoluent.

Défavorable de 1958 à 1983, M. Le Pen bénéficie depuis les dernières élections municipales des circonstances actuelles avec lesquelles il est objectivement en phase (8). Il joue, objectivement et relativement bien, son rôle de prétendant

populiste aux postes politico-administratifs. Le risque du travail de représentation politique est en effet de produire l'impression, par son affectation, de produire une impression, ou bien de ne produire aucune impression du tout.

L'affectation du travail de représentation ne sera pas perçue par tout le monde. Ceux qui ont une trajectoire sociale différente de M. Le Pen et qui ne peuvent s'identifier remarqueront plus facilement cette affectation et la mise en scène politique que ceux qui « se reconnaissent » dans le leader du Front National. Cette reconnaissance est à la limite de la reconnaissance physique et des traits communs de personnes qui ont vécu les mêmes choses de la même manière.

Politique ou éthique

La trajectoire sociale s'inscrit en effet dans le corps lui-même. On a l'habitude de noter que tel ou tel a « la figure de l'emploi » ; c'est que les expériences sculptent la physionomie. A la limite, M. Le Pen n'a qu'à « être ce qu'il est » pour apparaître objectivement adapté aux circonstances politiques depuis 1983.

On le voit, le look, c'est beaucoup plus que le look. Dans le cas de M. Le Pen, il a une signification politique certaine. La multiplication de ses images dans la presse et à la télévision va lui permettre d'exister d'une certaine manière.

Pourquoi les professionnels de la politique font-ils attention à leur présentation ? Ce n'est pas seulement pour produire une impression, une image mentale valorisante pour eux. Ce comportement a une grande importance dans l'explication du vote, ou plutôt « des votes » eux-mêmes (9).

Force est de constater en effet que le pourcentage d'électeurs qui opèrent leur « choix » dans l'offre politique présentée à un moment donné selon des critères politiques est faible. La capacité à répondre politiquement à des questions ou problèmes posés politiquement lors des campagnes électorales varie selon le niveau scolaire. Mais, « pour comprendre la relation entre le capital scolaire et la propension à répondre aux questions politiques, il faut faire intervenir aussi le sentiment (socialement autorisé et encouragé) d'être fondé à parler politique, d'avoir autorité pour parler politiquement des choses politiques, au lieu de répondre au coup par coup à partir de principes éthiques », dit Pierre Bourdieu (10).

Le look fonde le vote

Ainsi, de nombreux électeurs considéreront comme primordial la vie familiale, le style de vie, la manière de s'exprimer, de s'habiller et de sourire dans les critères de jugement des différents hommes politiques concurrents entre eux mais solidaires de tout ce qui touche à l'existence même de la concurrence. Leurs critères seront moraux et non politiques.

Une majorité des électeurs va donc prêter une grande attention au look des hommes politiques parce qu'ils ne liront que très peu les articles politiques des

(Fin page 16)

POBL VREIZH

Tenzor Run ar Gov

Danevell diembann
gant Fanch Treger

Seizhvet rann : O turian douar

En deiz war-lerc'h e tihunas hor pevar ganfard beure mat rak paran a rae an heol war an teltennoù ha tomm gor e oa dija dindane. Diblouzan a reas Herve ur pennadig a-raok an tri all rak e dro a oa da aozan lein. Skuilh a reas neuze ur bannac'h dour en ur gastelodenn evit ober kafe hag e-pad ma oa an dour o tomm an lakeas war an daol ar bolennoù, al loaiou, ar c'hontelloù, ar bara hag an amann, ar sukr hag al laezh. Ur wech tremenet an dour war ar c'hafe malet e huchas war e gamaladed : « Er-maez, tudoù ! tomm eo ar c'hafe ! ».

Neuze e weljod an tri all o tflukan eus an deltenn a ruz-kof evel loened-stlej o tont er-maez o zoull.

Ur wech paket gante o lein e krogjont o enklaskoù tro zro d'ar run douar. Da gentan e kemeras Yannig ar momeder etre biz-meud ha biz-yod e zorn dehoù met siwazh kaer en doa rein tammoù lans dezhan ne felle ket da heman labourat un disteran gantan na kenne beut gant an tri all a glaskas e implij war e-lerc'h.

« Meus aon, eme Yannig ne vefemp ket gwall varrek da glask mammenoù, nag en eil nag egile.

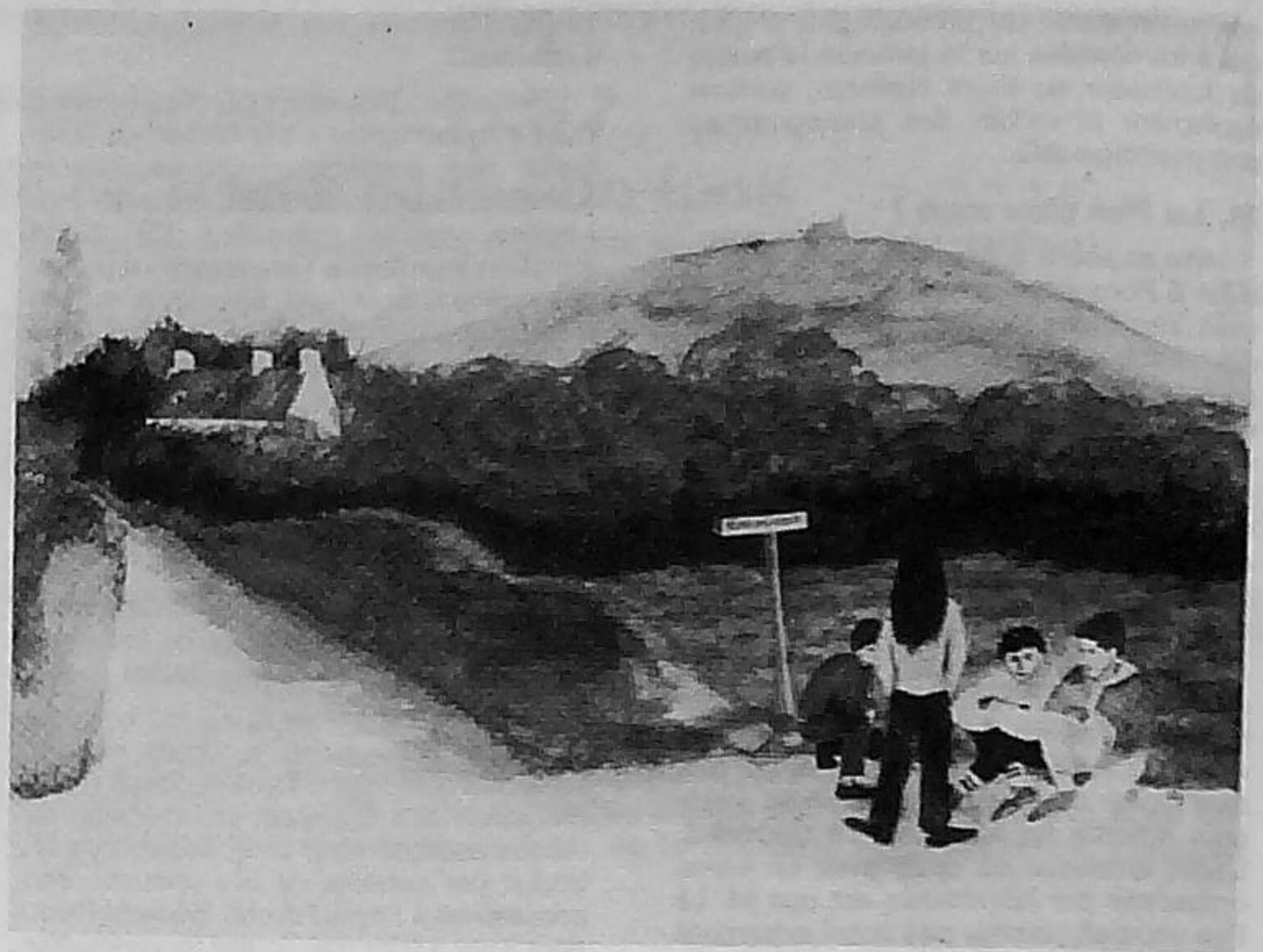
— Marteze, eme Erwan gant ar billig e yafe gwelloc'h an traoù ? ».

Hag en da gemer ar c'hlasker metal ha da ober tro ar run douar gantan. Met ne savas trouz ebet eus e mekanik.

« Ne dalv ket ar boan eme Herve koll amzer evelse. An tenzor, m'eman aman a zo re zon en douar evit ar benveg-man.

— Penaos ober neuze, a droc'has Erwan ?

— Feiz, eme Herve, kemer hor binviou ha klask sondan tro zro d'ar run. Sonj am eus da vezan klevet mestr Run ar Gov o lâret deomp e oa gwak an douar e penn izellan ar Verje. Sac'han a reas eno zoken gant e garr un devezh ma oa o tastum hag o charreat avaloù hag e kavas dezhan e oa tarzhet an douar dindan rod e garr.



(Iffig Troadeg)

— Ac'hanta, dao dezhi neuze, eme Erwan ! ».

Hag int da gemer ar pik, an tranch hag ar palioù ha da gregin da durian douar. Toullan a rae an tri baotr gant nerzh ha kalon, me lâr deoc'h !

E keit-se, Katell a garge an douar hag ar mein e-barzh ar garrigell-goufr ha pa veze leun homan e yae unan eus ar baotred da ziskargan anezhi pelloc'h e korn ar verje rak re bounner e veze evit ar plac'h yaouank.

Goude ur pennadig e verzas ar furcherien e oa bet mesket an douar e-lec'h ma oant o toullan. O ! mesket pell, pell 'zo marteze met evelkent e veze gwelet mat, p'o devoa toull et ouzhpenn ur metrad donder, ne oa ket kalet an douar, laosk ha gwak kentoc'h.

« Kavout a ra din, eme Herve, emamp o tistouvan un toull bennak, ur bez kozh marteze pe neuze genoù ur riboul bennak.

— Mat kaer, eme Yannig, erru omp tost d'ar gêr. Aze, eman an tenzor. Gwelout a ri.

— Gortoz un tamm, a droc'has Herve : arabat pennfollin evelse ! ».

Kenderc'hel a reas hor pevar ganfard da doullan e-pad ar beurevezh. Un tamm a-raok kreisteiz e teuas gant Erwan er-maez eus an toull ur baliad douar leun a dammoù priajoù.

« Hopala, emezan d'an tri all, gwelloc'h eo ganeomp teurel evezh, aman ez eus traoù kozh 'm eus aon. Herve, kae da gerc'hat an tamouez mar plij ! ».

Azalek neuze e voe tamouezet kement paliad douar tennet er-maez eus an toull. Kavet e voe da gentan ur bern tammoù priaj munut ha goude bep seurt traoù all : podoù pri torret, tammoù maen-milin, tammoù maen roudennet, mein kouarz devet... Leun a ludu a oa breman e-touez an douar hag aes tre e oa karzhan an toull nemet e oa ret goude kemer amzer da damouezet. A-raok noz o devoa distouvet un toull don, ur seurt puns ouzhpenn daou vetrad donder dezhan a-zerc'h. Ha petra a weljont e strad ar puns-se ? Ac'hanta un toull all a-led, ur seurt toull-kazh gant ur bazenn en traoù hag ur volz mansonezh el laez. « Genoù ar riboul sur-awalc'h eme Herve, roit din ul lamp-dal, mar plij ».

Lampoù-tal damhenvel eus ar re a vez implijet gant ar mengleuzerien pe an alpaerien o doa prenet en ur stal e Lannuon. Goude bezan skoulmet start las al lamp-se war e gilpenn hag enaouet ar gouloù en em lakeas Herve war e grabanoù hag a vountas e fri, e benn hag un hanter eus e gorf e-barzh an toull-kazh ha neuze, barnet e zaoulagad, e spurmantas ur sal volzet daou vetrad bennak dindan verje Run ar Gov. War-lerc'h Herve, e yeas ivez an tri furcher all, pep hini d'e dro da deurel ur sell war a sal lakaet war wel gante o fevar. Kemend-all a reas Mestr Run ar Gov degouezhet just-awalc'h da c'houlenn keloù eus ar furchadenn. Laouen tre e oa heman o welout ar pezh a oa bet kavet gant an dud yaouank ha lâret a reas dezhe : « Labour vat ho peus graet. Breman, marteze, e vefe gwelloc'h deoc'h, a-raok mont pelloc'h, goulenn un ali bennak gant skolaer Pedernek. Henezh a zo ur mailh war an traoù kozh evelse ».

(Da vezan kendalc'het)

Ur Sotoni Gozh : « Na ruz na gwenn, breizhad hepken »

Gwir eo ne vez ket implijet breman an doare-lavar-se. N'eo ket mui resis daoust dezhan bezan stag d'al liviou o skeudennin kostezennou politikel. Karout a ra gwelloc'h an dud c'hoari gant ar pezh a zo anvet an « tu dehou » evit ar re wenn hag « an tu kleiz » evit ar re ruz. Daoust hag ez eo splannoc'h an doare-se ? Sklaer eo evit stourmerien an UDB met ne gredan ket ez eo ken splann ar mod-diskouez-se gant meur a zen. Dav eo skrivan koulskoude ez eo aesoc'h breman kompren eget gwechall. Abaoe 1986 hon eus ur gouarnamant e ziskouez mat e hent : hent ar re binvidik.

Pelec'h eman an tu dehou, pelec'h eman an tu kleiz ?

Mesket eo an traou en ho penn marteze ? Klaskomp asamblez, me ho ped, ar merkou dioute. Bez'ez eus ur seurt a dud n'hell ket en em dromplan hag en deus ur bern a baperennou evit gouzout. Evel em eus skrivet dija : ar vondianed eo. Eman an dibab ganto e-barzh an arc'hant perc'hennet. N'eus netra eeunoc'h evidoc'h. Ne welit ket c'hoazh ? Klaskomp atav. N'ho peus ket ankouet emichans tec'h ar berniou-argant diouzh Bro-Frans pa voe « riskl » da gaout ar « sosialisted » e 1981. Aon o doa rak koll o madou. Anat e oa neketa ? Ne oa ket ar gouarnamant « socialist » evit gwarezin peadra ar berc'henned brasan. Sklaeroc'h e voe c'hoazh doare ar gouarnamant Chirac pa voe pedet ar vondianed da gas o zalvoudennou en-dro d'ar ger. Ouzhpenn e voe prometet dezho zoken an digastiz ha muioc'h c'hoazh un digoll abalamour d'ar gounidou kollet.

Daoust hag ez eo trawalc'h evit spisaat an diferans etre an tu dehou hag an tu kleiz ? N'eo ket sur. Kendalc'homp neuze. Sikouret kalz eo ar re binvidik en ur rein dezho traou nevez e sell da c'hounit muioc'h a arc'hant. Penaos ? Troin a reont ar strolladou-stad e strolladou prevez. Dre o c'hazetennou (n'eus ket kalz a c'hazetennou troet war an tu kleiz) e vez diskouezet gante ez eo un dra fall rein re a blas d'ar stad. Gwelloc'h eo eveljust digerin an nor d'an arc'hant. Penaos ? En ur rein ul lodenn-gapital d'an holl. Mat eo neketa ? Ar pezh a zo ez eus tud o prenan kalz diouto. E kuzul-ren an uzin, un afer vras e vez kontet ar mouezhiou hervez ar arc'hant plaset hag an dud o votin. Start-kenan e vez neuze d'an « dougerien-vihan » bezan niverusoc'h ha krenvoc'h.

An tu dehou a welomp adarre gant an doare-ober e-kenver ar « Seku ». Digreskin a ra an digollou oc'h heulian an dispignou graet (louzeier, gweladennou-medisin, oberatadennou hag all). Hag an dud dilabour erruet e dibenn o gwirioù ! Hag an dell war ar fortunioù bras ?

Doare-gwelout ar re a-enep d'an UDB

Gwasoc'h a zo c'hoazh. Mesket eo spered ar Vretoned gant « emsaveerien » ne fell ket dezho tagan ar gapitalourien peogwir en em satont stag dezho. Kavet o deus un abeg estlamus : n'eus ket a gapitalourien e Breizh. Evit ober goap, lavaromp ganto ez eo gwir ar pezh a ziskleriont : « N'eus ket danvez lakaet e-barzh an ekonomiezh e Breizh ». Ankouaet eo bet Breizh. Mar lennec'h (lennot) levr Yann Poupinot (1) e welot ez eus hiniennou o perc'hennan madou e-leizh gant al liammou o deus dre o dimezi gant mondianed evel De Wendel, Schneider hag all. Kenderc'hel a ra al liammou-se dre o bugale hag o bugale-bihan. Sevel a rin ur studia-denn gant anvioù-tud en ur pennadskrid all. Aze e komprenomp penaos ez eo dilezet Breizh. Chou war ar gevezerien ! Gwerzet eo an UDB d'ar « sosialisted » (sanset) pa gomzont a-zivout an engleviou politikel evit gounit ar votadegoù. Gant an emglevioù-se ez eus bet un niver mat a guzulierien-ker. Poanian a reont o-unan-penn an aliesan. Daoust hag ez eo un torfed euzhusoc'h evit chom liammet d'ar re binvidik a laka ar bobl da « grevin » ? Abaoe kantvedou ez eo flastret ar bobl gant ar binvidien. Skeudenn an Trede Bed n'eo ket trawalc'h evidoc'h ?

Fransizien eo ar « sosialisted » (ar sokialourien). Gwir eo. Koulskoude en em zisklerian a reont a-enep d'ar Finans uhel evelomp met n'omp ket a-du gant o doare-ober. Ober a reont aon d'ar re binvidik, memestra. Daoust hag e oa moien da gerzhout war un hent a-stur gante ? E-pad ur pennadig-amzer hepken ?

Emsaverien 'zo, morvitellet gant an doareou-brudan, ne gredont ket mont gant an tu kleiz. Dalc'het o deus koun eus o c'hoarielloù-soudarded e-pad o bugaleaj. Klask a reont armeadoù enebour evel armeadoù Bro-Frans. N'eman ket ar C'hapital stag d'ar broadou. N'int nemet benviji. Silet eo an Arc'hant bras e-barzh pep tra. E-touesk an Trede Bed eman ar gapi-

talourien evel preved e-barzh ar frouezhennou. Aze eman an enebour nemetan, hini ar Vretoned, en enebour a bad adalek ar mare ma voe krouet ar moneiz. E pep brezel ez eus an arc'hant kuzhet evel e-barzh hini 14-18 ha zoken hini 39-45.

Ha klask a rit dalc'hmat e pelec'h eman an tu dehou, e pelec'h eman an tu kleiz ? Neuze ez eo diremed ho klenved.

Bezit dibikous e-kenver ar « sosialisted »

Dibabet o deus mignoned Mitterrand an anv « socialism ». Met ur seurt a « socialism » eo. Na veskomp ket ar ger gant ar gostezenn strewet e Bro-Frans. « Socialist » eo ar renadur en deus bountet ar gapitalourien er-maez. « Socialist » eo ar gomunourien, ar gomunisted. Socialist eo an URSS... N'int ket « sokialourien » an holl re war an tu kleiz. N'int ket sokialourien an holl re lakaet « sosialisted » ganto-o-unan. Mar chom ur roudenn eus ar renadur savet war an aour e sonj ur gostezenn bolitikel, n'eo ket « socialist » anezhan. Brizh-sosialisted int hepken. Daoust hag ez int sosialisted tud ar PS gall ? Luziet eo sonj an dud gant an dra-se. En abeg da se ez eus tabut. N'hellomp ket memestra kouezhan e poull ar « stalinism ».

Pep hini a raio hervez e venoz. Ledan awalc'h eo an dachenn war an tu... kleiz. Un dra c'hoazh : bout 'zo tud o deus espemet un tammig arc'hant dre forzh labourat. En em santout a reont tostoc'h d'ar gapitalourien eget d'al labourerien o vevan digant o fae nemetken. Mezhusoc'h c'hoazh : stourm a reont a-enep d'o breudeur zoken. Ne gomprenont ket e vint lonket didruezh pa vint war hent o c'hoant-gounit. N'eus ket santimanchou e bed ar brasan-gounid.

Evit klozan

N'am eus ket ar gwir da ziskouez hec'h hent d'an UDB. Divizou 'vo diouzh an traon betek an nec'h. D'ar B.P. e vo an dirouestladenn. D'am menno ez eus daou du n'hellomp ket choaj :

- a) tu an arc'hant, ar re binvidik
- b) un tu a c'hellfe krenvaat an tu dehou daoust dezhan bezan er-maez eus an tu dehou.

Trawalc'h ez eus e stad reuzeudik Breizh evit magan hor c'hasoni ouzh ar re o deus lakaet Breizh er stad-se abaoe kantvedou. Trement eo marevezh ar mondianed e-biou d'al libren-tez.

Aldrig A NAONED

(1) La Bretagne contemporaine.



NONO

KANAOUENN NEVEZ Freuz ha reuz e Sant Per Plewenn

GAVOTENN

Hag an deiz all hon doa kênet, e Sant Per Plewenn
pintet hul war ur gador, o huchal a bouez-penn

Pedet oamp bet da ganân, gant patron ar bar
patron ar 'Sympathic, hag 'r c'hultur etilik

Da gentan toud ez eas mat, an traou ganeomp
met war-lec'h ur pennad, 'voe klevet cholori

Epad un eurvezh hanter, 'voe servijet gwin gwenn
gwin gwenn Bro-Naoned, an hin' a domm ar penn

Evit skignan ar c'hultur, e-mesk tud a-feson
'vit nitra oe bet roet, bep seurt 'ta a voeson

Lonkerien daoneet ar vro, a oa'ta 'c'hober fest
lonkerien dibar ar bar, sponterien-alko-test

Atav prest da lapan, atav prest da flipal
da gunujin da dabutal, ha da deurel o hâd

Paotred taer paotred ferv, paotred Bro-C'hallo
martoloded micherourien, kourserien Sant Malo

Frailhet o dent torret o fenn, roget o dilhadoù
gwelloc'h eget ur gwir western, deus ar Goldwin Mayer

Setu penaos e koumansas, hor micher kanerien
setu penaos ez echuas, e Sant Per Plewenn

Ma peus c'hoant da c'houzout piv, n'eus maget cholori
kavit'ta Dufeil ha Mouton, 'lako freuz en hon ti

J.E. MOUTON
da Mark DUFÉIL

Brestiz o Vreskenn

Romant brudet Yann Gerven

War Radio Breiz Izel

— Ar romant: Brestiz o Vreskenn.

— Ar skrivagner: Yann Gerven.

— An embanner: Al Liamm.

— Priz Langleiz: 1986.

— Ar c'hoarierien: Strollad ar Vro Bagan.

— Kempennet ha kaset da benn gant: Paul Yvon Virot, Goulc'han Kervella, Sten Charbonneau.

Gwad, Karantez, Rokenroll...

Skingsaset: Bep meurzh ha

merc'her adalek an 23 viz c'hwevrer. 12 arvest. 15 munut bemdez da 19 e 45. Pad abadenn Ar Seizh Amzer, kaset e dro gant Sten Charbonneau.

An Istor: Mervel a ra un noter pinvidik deus Brest diwar un taol pistolenn. Muntr pe emzistruj? Eman Jili Gwilhosou an enklasker prevez ha Glaodina Pedel ur fullenn a blac'h war an tamm. Eus Brest da Garnak, o tremen da Gonk Kerne...

Ur romant yac'h a modem...

Produet ha skingsaset gant

Radio France
Bretagne Ouest
Breiz Izel

Levriou

Mai Ewen - Danevellou Mervel - Bihan Ana, 120 p. Emgleo Breiz. Ar skol dre lizer; bet embannet gant skoazell Skol Uhel ar Vro; pevare trimiziad 1987: trizeg danevell: I. Beilladeg. II. Anaoudegez gand ar maro. III. Sant Alar. IV. Kezeg ma zad-koz. V. Kregi 'ra ma buhez er bloavezh 1892. VI. Barr-amzer. VII. Serom ar paz-moug. VIII. Plahig Meill-Stang. IX. Ar hranck-a-varo. X. Kroaz-hent. XI. Die-nez. XII. War vordig ar mor don. XIII. Eun nozvez wenn.

I. Beilladeg e korn an tan gand ur gontadenn dic'hortoz... II. Ur bugel o tizoloïn ar marv bep tammig betek marv e zad-koz kalz diwezhatoc'h hag a lako ar boan da zont da vat... III. Trubuilhoù er skol; troioù fall etre bugale; skol louarn gand splander ar maeziou hag ur « gastiz » dic'hortoz; hiraezh ar skrivagnerez... IV. Un atant hag a ya e stum da heul an amzer; deskadurez ur plac'h vihan gand an Natur a zeu da gwarezin anezhi, istor kezeg, dishervel o zempred... V. Paourentez en amzer gwechall; tonkadur kalet ur familh rivinet; prederadennoù poanius ar skrivagnerez... IV. Ar gowentenn oc'h ober e reuz; gwas-kadur ar yaouankiz gand ar brezel; karantez evit ur soudard hag ur fin fall abalamour d'an « dour-tan »; distro e Breiz ar vaouez, sanset evit bevan e peoc'h, met karantez endro, ganet ur blaz all moravad... VII. Amzer ar brezel diwezhat: poan evit kaout ul louzou a-bouez abalamour d'ar reolennoù striz... VIII. Bugaleaj ar skrivagnerez; Breiz dileset hag alouberien estranjour o tont; Breiz o mervel; aman e gav ar skrivagnerez buhez he vro gwechall gand he demspred breizhad... IX. Istor plane-denn kriz Anna taged gand ar c'hring-bev... X. Istor Youn oc'h ad kavoud ur garantez kollet met poan dezan d'en em ober gand ar vaouez all ha keuz dezhan warlec'h pa kouez ar c'hlenved war e vaouez muiarkaret... XI. Ur vaouez anveet Marjan o vevan he-unan-penn peogwir e deus en em grouget he gwaz hag o klask kompren perak heb esper da gaoust ur vuhez all... XII. Trubuilhoù e-barz ur familh; vakansoù evit kaout peoc'h met Mari Vorgan a zeu en un doare kevrinus... XII. Ur vaouez o klask ar peoc'h, hegaset en un doare kevrinus e-pad un nozvezh...

Renta-kont gant A.A.C'H

an
Oaled

Stajou ha vakansou
brezhoneg en Oaled Diwan

Pask: 4-6 ebril: Devezhioù-stumman animatourien, kampou-harv; 4-6 ebril: Devezhioù-stumman Kelennerien brezhoneg; 11-16 ebril: Staj brezhoneg (an oll liveou)*.

Etre pask hag ar vakansou bras: 12-15 mae: Staj brezhoneg (an holl liveou)*; 12-15 mae: Beaj da Gerne-veur; 22-23 mae: Baleadenn e bro ar C'hap.

Confédération paysanne

Beau succès, vendredi 19 février, à Redon, de la Confédération Paysanne de l'Ouest, qui a rassemblé 4.000 agriculteurs pendant 4 heures pour un meeting et un défilé dans les rues de la ville.

Les manifestants venaient essentiellement de Bretagne. A l'appel entre autres de la FDSEA 44 (dissidente), de l'UDSEA 29 (dissidente) et des confédérations paysannes d'Ille-et-Vilaine et de Maine-et-Loire, ainsi que de la FDSEA 56.

La défense du revenu et l'installation des jeunes ont figuré parmi les principaux points abordés.

Recherche d'uranium

La Cogéma est autorisée, par un décret du 8/2, signé Chirac et Madelin, à rechercher des « mines d'uranium, autres métaux radioactifs et substances connexes » sur un territoire de 55,7 km², à cheval sur le Finistère et le Morbihan, délimité par le lieudit Restemboblaye-en-Meslan, La Chapelle de Bonigeard, le transformateur de Kernouarn-en-Guilligomarc'h, la chapelle de Bellefontaine en Querrien et celle de N.D. de La Clarté en Lezennet.

Le permis est accordé pour 3 ans.

Stockholm-Sud

Les récentes décisions de Bruxelles, qui orientent la politique économique européenne jusqu'en 1992, accentueront la désertification de la Bretagne, vouée au tourisme et à une agriculture extensive (gel des terres).

Le « Peuple Breton » n° 126 d'avril 1974 publiait sous le titre « Stockholm Sud », une étude sur cette politique, envisagée à l'époque par l'Hudson Institute et la Datar.

● L'UDB : OUI MAIS... A PIERRE JUQUIN — Sans accorder, en l'état actuel des choses, un soutien exclusif à Pierre Juquin, l'Union démocratique bretonne estime que l'élection présidentielle ne permettrait pas un véritable choix sans la candidature de celui-ci.

La fédération de l'UDB s'adresse dans cet esprit aux maires, parlementaires et conseillers régionaux du département en leur demandant d'assurer, par leur signature, la présence du candidat rénovateur au premier tour de l'élection.

O-F Laine AT Pentique
(12/02/88)

Se scandaliser ou se battre ?

La France est un grand pays, et l'UDB un petit parti. Ça c'est sûr.

Mais la France de J. Chirac et de F. Mitterrand vient d'échanger à Bruxelles l'aide européenne à la Bretagne contre des satisfactions auxquelles elle tenait davantage...

Grâce aux concessions françaises nos zones rurales ne sont plus assez abandonnées (Bretagne centrale !) et nos zones industrielles n'ont pas de problème de reconversion (Basse-Loire !). Merci la France !



Inscription Bd Volney à Rennes : le nivellement culturel par l'anglais sert-il le combat des peuples minoritaires et leurs langues ? On peut en douter !

LANGUE ET CULTURE BRETONNES :

L'appui des assemblées élues de Bretagne

Tour à tour, les Conseils généraux du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan et, tout récemment, le Conseil économique et social et le Conseil régional de Bretagne ont adopté, dans des textes peu différents, le vœu-résolution proposé par le « Comité breton pour le statut de la langue et de la culture bretonnes et des autres langues et cultures de France ».

Les textes votés rappellent que les « langues et cultures régionales » (sic) constituent des richesses inestimables et qu'elles « représentent le facteur inégalé d'une prise de conscience très fortement motivante, y compris au plan du développement économique ». En conséquence, nos assemblées élues souhaitent une intervention des parlementaires de Bretagne afin qu'une loi-cadre soit étudiée et votée « qui fasse toute leur place à ces langues et cultures dans les divers domaines de la vie sociale ».

Précisément, les propositions de loi déposées au Parlement permettent d'engager la discussion des mesures à décider et qui devront permettre à nos langues et cultures de France : 1. de bénéficier d'un enseignement facultatif ou optionnel rendu partout possible et assuré de continuité ; 2. d'avoir un accès quotidien, à des heures d'écoute populaire, aux émissions des services publics de radio-télévision ; 3. de rendre leur utilisation possible dans les divers secteurs de la vie publique.

Quatre fois plus de suicides

Le nombre d'adolescents qui se suicident a été multiplié par quatre en Bretagne en vingt ans.

Ce chiffre ressort d'une étude de l'Observatoire régional de la santé.

On doit ajouter que 70 conseils municipaux se sont déjà prononcés dans le même sens, en adoptant soit le texte de l'« USBIF », soit celui du « Comité breton » (utilisé par les assemblées départementales et régionales bretonnes).

C'est ainsi, en somme, une grande partie des corps élus de Bretagne qui, à l'approche de la prochaine session parlementaire... et de l'élection présidentielle, fait valoir la volonté de tant de Bretons de voir enfin pleinement assurée une véritable promotion de la culture bretonne sous toutes ses formes, conformément aux pratiques des démocraties modernes européennes. Une volonté que confirment les quelque 50.000 signatures déjà recueillies par les deux pétitions populaires circulant en Bretagne à ce sujet, — et de laquelle témoignent les 520 personnalités bretonnes les plus diverses qui ont donné, à ce jour, leur accord pour patronner l'appel du comité breton « Emgleo evid lezenn ar yezou » (1).

(1) « L'Entente pour la loi des langues ». — Feuilles à signer, sur demande, contre 2 timbres, adressée au « Comité Breton », 40 rue de la République, 29200 Brest.

Pêche

Après la longue immobilisation due à la tempête des dernières semaines, les marins-pêcheurs du quartier du Guilvinec vont exceptionnellement bénéficier d'une indemnité de chômage partiel, d'un montant de 9,44 F de l'heure, pour un maximum de 500 heures. En dépit de la modicité du taux, il s'agit d'une grande première sociale pour les salariés concernés.

Confédération paysanne

Beau succès, vendredi 19 février, à Redon, de la Confédération Paysanne de l'Ouest, qui a rassemblé 4.000 agriculteurs pendant 4 heures pour un meeting et un défilé dans les rues de la ville.

Les manifestants venaient essentiellement de Bretagne. A l'appel entre autres de la FDSEA 44 (dissidente), de l'UDSEA 29 (dissidente) et des confédérations paysannes d'Ille-et-Vilaine et de Maine-et-Loire, ainsi que de la FDSEA 56.

La défense du revenu et l'installation des jeunes ont figuré parmi les principaux points abordés.

Recherche d'uranium

La Cogéma est autorisée, par un décret du 8/2, signé Chirac et Madelin, à rechercher des « mines d'uranium, autres métaux radioactifs et substances connexes » sur un territoire de 55,7 km², à cheval sur le Finistère et le Morbihan, délimité par le lieudit Restemboblaye-en-Meslan, La Chapelle de Bonigeard, le transformateur de Kernouam-en-Guilligomarc'h, la chapelle de Bellefontaine en Querrien et celle de N.D. de La Clarté en Lezennet.

Le permis est accordé pour 3 ans.

Stockholm-Sud

Les récentes décisions de Bruxelles, qui orientent la politique économique européenne jusqu'en 1992, accentueront la désertification de la Bretagne, vouée au tourisme et à une agriculture extensive (gel des terres).

Le « Peuple Breton » n° 126 d'avril 1974 publiait sous le titre « Stockholm Sud », une étude sur cette politique, envisagée à l'époque par l'Hudson Institute et la Datar.

● L'UDB : OUI MAIS... A PIERRE JUQUIN — Sans accorder, en l'état actuel des choses, un soutien exclusif à Pierre Juquin, l'Union démocratique bretonne estime que l'élection présidentielle ne permettrait pas un véritable choix sans la candidature de celui-ci.

La fédération de l'UDB s'adresse dans cet esprit aux maires, parlementaires et conseillers régionaux du département en leur demandant d'assurer, par leur signature, la présence du candidat rénovateur au premier tour de l'élection.

O-F Loire Atlantique
(12/02/88)

Se scandaliser ou se battre ?

La France est un grand pays, et l'UDB un petit parti. Ça c'est sûr.

Mais la France de J. Chirac et de F. Mitterrand vient d'échanger à Bruxelles l'aide européenne à la Bretagne contre des satisfactions auxquelles elle tenait davantage...

Grâce aux concessions françaises nos zones rurales ne sont plus assez abandonnées (Bretagne centrale !) et nos zones industrielles n'ont pas de problème de reconversion (Basse-Loire !). Merci la France !



Inscription Bd Volney à Rennes : le nivellement culturel par l'anglais sert-il le combat des peuples minoritaires et leurs langues ? On peut en douter !

LANGUE ET CULTURE BRETONNES :

L'appui des assemblées élues de Bretagne

Tour à tour, les Conseils généraux du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan et, tout récemment, le Conseil économique et social et le Conseil régional de Bretagne ont adopté, dans des textes peu différents, le vœu-résolution proposé par le « Comité breton pour le statut de la langue et de la culture bretonnes et des autres langues et cultures de France ».

Les textes votés rappellent que les « langues et cultures régionales » (sic) constituent des richesses inestimables et qu'elles « représentent le facteur inégalé d'une prise de conscience très fortement motivante, y compris au plan du développement économique ». En conséquence, nos assemblées élues souhaitent une intervention des parlementaires de Bretagne afin qu'une loi-cadre soit étudiée et votée « qui fasse toute leur place à ces langues et cultures dans les divers domaines de la vie sociale ».

Précisément, les propositions de loi déposées au Parlement permettent d'engager la discussion des mesures à décider et qui devront permettre à nos langues et cultures de France : 1. de bénéficier d'un enseignement facultatif ou optionnel rendu partout possible et assuré de continuité ; 2. d'avoir un accès quotidien, à des heures d'écoute populaire, aux émissions des services publics de radio-télévision ; 3. de rendre leur utilisation possible dans les divers secteurs de la vie publique.

Quatre fois plus de suicides

Le nombre d'adolescents qui se suicident a été multiplié par quatre en Bretagne en vingt ans.

Ce chiffre ressort d'une étude de l'Observatoire régional de la santé.

On doit ajouter que 70 conseils municipaux se sont déjà prononcés dans le même sens, en adoptant soit le texte de l'« USBIF », soit celui du « Comité breton » (utilisé par les assemblées départementales et régionales bretonnes).

C'est ainsi, en somme, une grande partie des corps élus de Bretagne qui, à l'approche de la prochaine session parlementaire... et de l'élection présidentielle, fait valoir la volonté de tant de Bretons de voir enfin pleinement assurée une véritable promotion de la culture bretonne sous toutes ses formes, conformément aux pratiques des démocraties modernes européennes. Une volonté que confirment les quelque 50.000 signatures déjà recueillies par les deux pétitions populaires circulant en Bretagne à ce sujet, — et de laquelle témoignent les 520 personnalités bretonnes les plus diverses qui ont donné, à ce jour, leur accord pour patronner l'appel du comité breton « Emgleo evid lezenn ar yezou » (1).

(1) « L'Entente pour la loi des langues ». — Feuilles à signer, sur demande, contre 2 timbres, adressée au « Comité Breton », 40 rue de la République, 29200 Brest.

Pêche

Après la longue immobilisation due à la tempête des dernières semaines, les marins-pêcheurs du quartier du Guilvinec vont exceptionnellement bénéficier d'une indemnité de chômage partiel, d'un montant de 9,44 F de l'heure, pour un maximum de 500 heures. En dépit de la modicité du taux, il s'agit d'une grande première sociale pour les salariés concernés.

L'Europe agricole malade des politiques d'Etats

L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent les deux-tiers de l'économie bretonne et sont certainement avec la mer (et les produits de la mer...), les atouts les plus importants de la Bretagne.

La PAC (Politique agricole commune) et les choix faits à Bruxelles revêtent donc une importance cruciale pour l'économie bretonne.

Le sommet de Copenhague (4 et 5 décembre derniers), dont l'objectif était entre autres la maîtrise des dépenses agricoles au niveau européen, a connu un échec retentissant.

Le Peuple Breton est aller rencontrer Loïc Ernest, un Dinnanais « émigré » à Reims. Docteur en droit, il enseigne à l'école supérieure de commerce de Reims, et il vient de soutenir une thèse sur la politique agricole commune (thèse préparée au centre de droit européen de Rennes, sous la direction du professeur Jean Raux).

Q: que pensez-vous de la PAC et de son évolution ?

R: Depuis la signature du Traité de Rome instituant la CEE, la PAC a démontré sa nécessité d'être. Force est de lui reconnaître une réussite certaine qui n'apparaît que plus évidente si l'on prend la peine de juxtaposer l'image de l'Europe agricole de 57 et l'image d'aujourd'hui. En trente ans, l'Europe est tout de même devenue l'une

des plus grandes puissances agricoles du monde. Cela dit, cette évolution positive ne saurait masquer les points noirs directement ou indirectement engendrés par la politique de Bruxelles : disparités sociales, régionales, problèmes écologiques, surproduction... Ainsi donc la réussite pourrait se transformer en échec si des mesures appropriées ne sont pas adoptées rapidement. La question se pose. Echec qui serait d'autant plus impardonnable que la menace qui pèse sur la PAC n'est pas nouvelle.

Pourtant n'est-il pas enfin temps de réformer en profondeur la PAC sans pour autant, cela va de soi, sacrifier les agriculteurs !

P.B. : Un certain nombre de mesures existent pour aider les régions les plus pauvres de l'Europe. La Bretagne vient de bénéficier d'une O.I.D (Opération intégrée de développement), la dernière, dit-on. Et quand on pense à des régions comme l'Andalousie, l'Europe à deux vitesses, ça existe ! Comment la CEE prend-elle (et va-t-elle prendre) en compte ces disparités ?

R: Effectivement, il existe des écarts énormes entre les régions de la CEE. Ecart qui n'ont fait que s'accroître du fait de l'élargissement vers le sud de la communauté. Le problème est d'importance car l'on sait que la réussite de ce fameux grand marché unique européen de 1992 dépend, notamment, du succès de la politique régionale communautaire qui doit réduire les disparités pour tuer dans l'œuf, le spectre d'une Europe à deux vitesses, qui irait à l'encontre des objectifs et des principes du Traité de Rome. Il y a donc indéniablement une volonté clairement affichée de gommer une partie des disparités, comme en témoigne la prise en compte d'une nouvelle notion : celle de programme. Un programme vise notamment à coordonner toutes les actions locales, régionales, nationales et bien sûr communautaires pour dynamiser des régions défavorisées (ex : les programmes intégrés méditerranéens).

P.B. : Et la Bretagne, dans tout ceci ?

R: Dans les années à venir, cinq Etats membres seront considérés comme prioritaires dans le domaine de la politique régionale : l'Italie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Cela semble pour le moins logique. Conséquence directe : la part du gâteau pour les autres Etats sera nécessairement réduite. Raison de plus pour des régions comme la Bretagne de se battre davantage encore pour ne pas être « oubliée ». Raison de plus encore pour la Bretagne de développer des relations privilégiées avec Bruxelles comme le permet dans une certaine mesure la décentralisation.

Le look à Le Pen (fin)

journaux. La télévision et la radio, dont l'information est succincte voire anecdotique et artificielle par les fameuses « petites phrases » satisfont et font valoir les hommes politiques en les présentant comme ils veulent qu'on les présente, quel que soit le propos qui accompagne les images diffusées.

Ainsi, M. Le Pen soigne son look parce que c'est sur sa façon de se présenter que va se baser la majorité des gens pour construire mentalement la structure de l'offre politique qui lui est soumise. C'est sur ce look qu'ils vont fonder leur vote, d'où l'importance du travail de représentation opérée par M. Le Pen et de la relation de faire valoir réciproque qu'il entretient avec les journalistes spécialisés...

Jacques LE BOHEC

Références :

- (1) Nous avons déjà abordé dans les numéros d'octobre, novembre et décembre 1987, l'analyse des « votes Le Pen » : I — Des électeurs de M. Le Pen ; II — Le discours de M. Le Pen ; III — Les votes Le Pen.
- (2) « La mise en scène de la vie quotidienne », t. I : « La présentation de soi », par E. Goffmann, éd. de Minuit, p. 73, 1973.
- (3) « La représentation politique », Pierre Bourdieu, février 1981, Actes de la Recherche en Sciences Sociales.
- (4) « La mise en scène de la vie quotidienne », op. cit.
- (5) Lire « Le Peuple Breton » du mois d'octobre 1987 sur ce sujet.
- (6) « La distinction, critique sociale du jugement », Pierre Bourdieu, éd. de Minuit, 1979, pp 365-431.
- (7) Lire « Le Peuple Breton » du mois de novembre 1987 à ce propos.
- (8) « Sociologie des crises politiques », Michel Dobry, PFNSP, 1986.
- (9) Lire « Le Peuple Breton » du mois de décembre 1987 pour l'explication des « votes » Le Pen.
- (10) id. 6, page 478.

La protection instaurée dans les principales organisations communes de marché était pleinement justifiée à l'origine. Mais la critique la plus sévère que l'on peut formuler à l'adresse des institutions européennes, c'est de ne pas avoir su ou voulu désarmer progressivement, dès les années 70 cette protection pour l'adapter à la situation, qui, elle, évoluait rapidement. Alors que la communauté croulait sous le beurre, la poudre de lait, les céréales, le sucre... on s'est contenté de simples aménagements à la politique existante, de « réformettes », alors que manifestement il eut fallu prendre les problèmes à bras le corps. Un exemple d'illustration : la taxe de coresponsabilité frappant dès 1977 tout litre de lait produit. L'idée en soi était bonne. Il s'agissait de tenter de freiner la production tout en faisant participer les producteurs à l'écoulement par l'élargissement des marchés grâce aux fonds recueillis. Résultat : un échec. La raison : la taxe a été fixée à un taux trop bas et surtout uniformément, que l'on soit un producteur de base ou une usine à lait des Pays-Bas !

P.B. : A qui ou à quoi attribuez-vous l'échec du sommet de Copenhague ?

R: Tous les Etats ont leur part de responsabilité. C'est un échec collectif. Encore une fois une ligne de fracture s'est ouverte entre les Etats très agricoles (France et RFA par exemple) et ceux qui, comme la Grande-Bretagne, souhaitent une réduction considérable des dépenses agricoles. Et puis pas question pour les représentants français et allemands d'accepter une réduction trop importante de la garantie dont bénéficient leurs agriculteurs. Agriculteur ne rime-t-il pas avec électeur ?

L'Europe et les régions pauvres La Bretagne sacrifiée...

17 2 88
O.F.

BRUXELLES. — A l'issue du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles, l'accroissement des aides européennes aux régions moins riches de la CEE est un des principaux sujets de satisfaction aussi bien au parlement européen que dans les capitales du sud de l'Europe. Et pourtant, tout n'est pas rose dans le compromis intervenu le 13 février à l'aube entre les Douze. La France a tout simplement « sacrifié » la Bretagne

P.B. : Revenons au fonctionnement de la PAC. La CEE est en quelque sorte victime de ses propres règlements et d'un laisser-faire, la garantie d'achat qu'elle propose à ses producteurs a pour conséquence directe la constitution de stocks gigantesques avec des problèmes d'écoulement. C'est un rôle particulier pour une institution publique ?

R : Le système de l'intervention a été conçu comme un filet de sécurité, contre une chute trop forte des cours des principales productions. Malheureusement, trop souvent, la garantie mise ainsi en place est devenue un véritable débouché comme un autre, comme en témoigne les quantités annuelles de céréales, de beurre, de lait écrémé en poudre, de viande bovine... vendues directement à l'intervention. Il y a donc bien, indubitablement, dans le dérèglement de la PAC, une part de responsabilité collective de toute la filière agricole : producteurs, transformateurs...

Une fois propriétaire de ces énormes quantités de produits, dont le stockage coûte très cher au contribuable européen, la communauté doit en assurer l'écoulement. A cet égard, on ne peut pas dire qu'elle ait agi avec toute la rigueur nécessaire, même si, à sa décharge, la tâche n'est pas facile. Grosso modo, la perte sur les ventes réalisées se situe entre 40 et 60 % ! Il faut y ajouter les frais de stockage et les aides à l'exportation !

P.B. : Depuis quelques semaines on parle de stabilisateurs agricoles. On fixerait par produit une quantité maximum de garantie (QMG), et en cas de dépassement, les prix seraient diminués de façon automatique. Le principe semble faire son chemin, les modalités d'application c'est autre chose ! Qu'en pensez-vous ? Qui en seraient les bénéficiaires ? (Quels types d'agriculteurs et d'agricultures ?)

R : Effectivement, l'idée des Q.M.G. fait son chemin... mais rien n'est encore décidé. Sans doute y verra-t-on plus clair à la mi-février lors du Conseil européen de Bruxelles. Si tous les Etats membres sont, semble-t-il, d'accord sur le principe qui vise à fixer une quantité annuelle garantie, il y a par contre divergence sur les conséquences d'un dépassement de cette quantité. Les Français et les Allemands seraient

partisans d'une baisse des prix automatique et immédiate, mais modérée, la commission et les Britanniques prônent quant à eux une baisse des prix importante. Il est difficile d'en dire plus pour le moment...

P.B. : On parle beaucoup d'adapter l'offre à la demande. Quelles incidences pour la profession d'agriculteur et les filières de transformation ?

R : La profession d'agriculteur doit évoluer. Il est grand temps de ne plus penser simplement à produire ! Il faut vendre. C'est-à-dire qu'il convient de poursuivre sur la voie de la responsabilisation des producteurs. Il est impératif d'adapter l'offre à la demande et de répondre véritablement à l'attente des consommateurs ! Pourquoi par exemple avoir encouragé, à tous les échelons d'ailleurs, la production du jeune bovin alors que l'on sait aujourd'hui (et on pouvait le savoir bien avant !) qu'il ne correspond pas suffisamment à la demande et qu'il eût été sans doute plus intelligent d'encourager dans le secteur bovin la viande de qualité, style gros bovin.

P.B. : Quelles solutions préconisez-vous ?

R : A la lumière de l'expérience, il est indubitable que l'avenir de la politique agricole commune passe obligatoirement par une plus grande souplesse des mécanismes d'intervention associée à une responsabilisation accrue des professionnels. A cet égard, l'OCM des fruits et légumes frais doit être source d'inspiration tant il est vrai que l'auto-organisation des producteurs et le caractère non attractif du prix de retrait ont évité, là, de tomber dans les travers propres aux autres O.C.M.

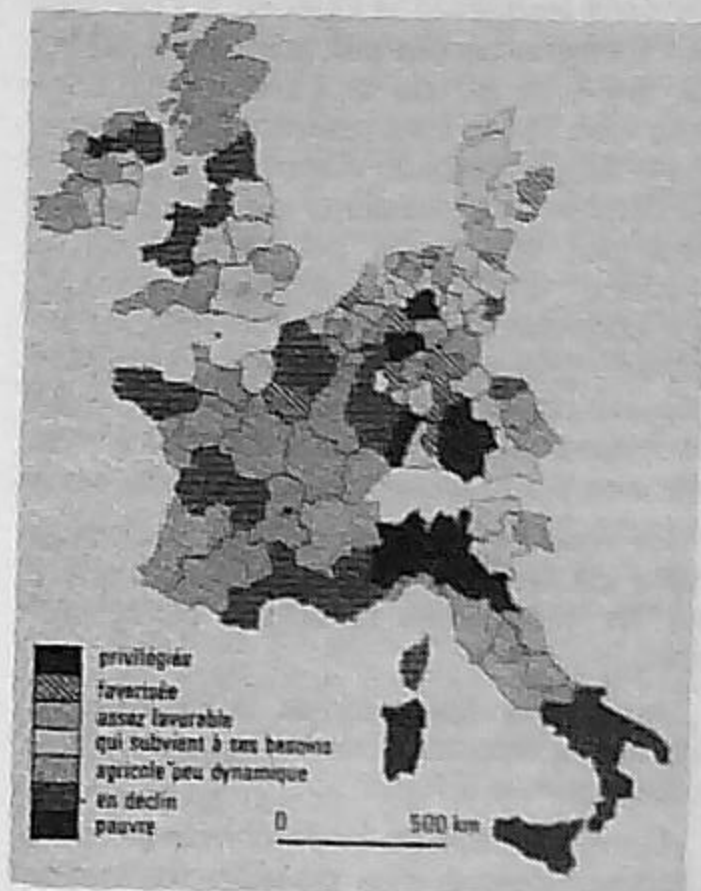
La souplesse, qui implique l'abandon définitif de l'automatisme des achats publics, et une meilleure prise en compte de l'état du marché, doit donc être conjuguée à la responsabilisation effective des producteurs. Une responsabilisation qui peut revêtir la forme de seuils de garantie ou de prélèvements de coresponsabilité, hautement préférables aux quotas de production. Mais faut-il encore que les erreurs commises dans l'OCM des produits laitiers servent de leçons. Il importe notamment de moduler la taxe de coresponsabilité tant l'égalité en la matière est un non-sens.

De plus les producteurs devront impérativement accepter que les prix soient enfin fixés de manière réaliste, c'est-à-dire à un niveau compétitif. Ce n'est qu'en s'engageant sur cette voie que la CEE pourra être

présente à long terme sur le marché mondial tout en évitant l'octroi des restitutions à l'exportation sans cesse plus élevées.

Des aides directes

Quoi qu'il en soit, les sacrifices légitimement demandés aux agriculteurs ne seront compris et acceptés qu'à la double condition que la communauté se décide à limiter ses importations préférentielles et que les distorsions de concurrence, dont nous avons souligné l'existence, disparaissent. A cet égard, la multiplication des aides nationales autorisées et les avantages accordés à tel Etat membre lors de compromis, laissent planer le risque ma-



jeur de la renationalisation rampante de la PAC. Seule, l'instauration d'aides directes communautaires, destinées aux petits producteurs, sera à même de conjurer cette menace. Une menace bien réelle, qui a pris naissance avec la dégradation progressive de la garantie d'achat, dont sont surtout victimes les exploitations les moins prospères, et que chaque Etat membre tente d'aider.

En aménageant en profondeur le système de la garantie d'achat, la CEE limitera ipso facto les entrées en stock. Mais de toute manière, ceux-ci devront être gérés avec plus de discernement que par le passé. Il est en effet grand temps que la communauté établisse une politique de déstockage rationnelle qui tienne véritablement compte de l'efficacité réelle des mesures d'écoulement. Cette politique rationnelle implique indéniablement une certaine décentralisation des décisions de déstockage, évitant de manquer des opportunités appréciables, ainsi que la mise en place de contacts d'exportation à moyen et long terme.

Ce n'est qu'en concrétisant à tous les stades de l'intervention les principes de souplesse et de responsabilisation, que les institutions européennes permettront à la politique agricole commune de repartir sur des bases saines, qu'il est urgent de définir.

Interview réalisée
par R. PEDRON

Petit voyage en autonomie : Le Québec

Conquise définitivement par les Anglais en 1760, la Nouvelle-France est devenue sous le nom de Québec, membre fondateur de la Fédération canadienne en 1867.

Des droits

Le Québec jouit à ce titre d'une partie des compétences de l'Etat canadien dont la souveraineté est partagée entre les autorités fédérales d'Ottawa et celles des dix provinces de la Fédération. Les matières dans lesquelles le Québec est compétent sont énumérées aux articles 92, 92 A, 93, 94 A et 95 de la « Loi constitutionnelle » de 1867. Elles peuvent être décrites d'une façon générale comme comprenant l'ensemble des questions qui ne transcendent pas les limites du territoire de la province : droit civil, institutions municipales, commerce local, communications internes... Les affaires sociales et culturelles relèvent prioritairement des autorités québécoises : santé, justice, éducation (du primaire jusqu'à l'université).

En matière économique, le gouvernement du Québec exerce sa souveraineté sur les ressources naturelles de la province.

Au niveau diplomatique, le Québec est autorisé à entretenir des délégations ; ainsi celle installée à Paris.

Dans ces domaines de compétence, le Québec exerce ses pouvoirs de façon autonome et indépendante des autorités fédérales, c'est-à-dire libre de toute pression. Les compétences étatiques que détient le Québec valent en ce qui concerne l'exercice des fonctions législative et exécutive.

Des moyens

Les institutions québécoises ne seraient pas en mesure d'exercer leur souveraineté dans les domaines cités précédemment sans une large autonomie financière. Seul parmi les dix provinces de la Fédération à recouvrer directement le produit de l'impôt sur le revenu des particuliers, le Québec bénéficie également, avec les Etats provinciaux d'Alberta et de l'Ontario, du privilège de percevoir et de gérer l'impôt sur le revenu des sociétés.

Pour l'année 1982-83, les recettes budgétaires de la Fédération se sont réparties comme suit :

- municipalités : 33,747 milliards de dollars canadiens (recettes fiscales et autres recettes), soit 20 % de l'ensemble des recettes publiques de la Fédération ;
- gouvernement fédéral : 55,124 milliards de dollars, soit 32,7 % ;
- gouvernements provinciaux : 79,436 milliards de dollars, soit 47,3 %.

Nous constatons donc qu'au Canada, la plus grande part de la vie publique se gère au niveau provincial sans que soit lésée, pour autant, la vie communale.

A titre de comparaison et en dépit d'une sensible augmentation en pourcentage dans les années 1980-84 (+ 157 %), depuis ralentie, les recettes budgétaires des 22 régions françaises n'atteignaient pas 17 milliards de francs en 1985, soit 1,5 % de l'équivalent des recettes budgétaires de l'Etat français la même année (1.099 milliards).

Toute la différence entre un Etat fédéral pragmatique qui tient l'autonomie de ses diverses composantes pour un droit constitutionnel et un Etat unitariste jacobin avec ou sans « décentralisation », dont les dirigeants politiques et les technocrates, qu'ils aient pour nom Debré ou Chevènement, sont formés de génération en génération à l'école du dogme « terroriste » de 1793.

Un mode de fonctionnement

Le Parlement québécois est l'organe premier de fonctionnement de l'Etat provincial et la fonction législative qu'il est seul à exercer est la fonction première de l'Etat. Le Parlement du Québec est restreint aux champs de compétence provinciaux, mais les tribunaux ont expressément reconnu qu'il demeurerait souverain, c'est-à-dire maître de la politique à élaborer, à conduire et à gérer, à l'intérieur de ces champs.

En vertu du principe constitutionnel d'inspiration britannique qui veut que collaborent entre eux les pouvoirs législatif et exécutif, le Parlement est composé de deux organes distincts : l'Assemblée nationale et le gouvernement du Québec. L'avènement d'une loi exige que l'Assemblée nationale et le gouvernement l'adoptent pareillement. Pour favoriser cet accord, la constitution prévoit un ensemble de moyens de contact, de contrôle et de contrainte réciproques.



Montréal, avec les trois millions d'habitants de son agglomération, est la deuxième ville francophone du monde. Située aux portes du monde anglo-saxon, le français y est seule langue officielle, comme dans tout le Québec, en vertu de la loi provinciale 101, de 1977.

L'indépendance des tribunaux vis-à-vis du gouvernement est matérialisée par la séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire. En revanche, les tribunaux sont soumis à la souveraineté parlementaire. Le Parlement québécois a le pouvoir de créer et organiser des tribunaux locaux ou provinciaux, pouvoir qu'il a exercé en dotant



L'hydro-électricité, la richesse énergétique du Québec. Elle est la propriété de l'Etat provincial québécois... au nom du principe d'autonomie.

le Québec d'une hiérarchie judiciaire, des Cours municipales à la Cour d'appel. Ces tribunaux québécois interprètent et appliquent le droit québécois mais aussi une partie du droit fédéral.

Dans le droit québécois comme dans le droit constitutionnel fédéral, les pouvoirs législatif et judiciaire priment sur l'exécutif. Autre différence notable avec l'organisation des pouvoirs dans l'hexagone.

Pour que chante la langue

Destinée à préserver l'identité culturelle d'une communauté francophone de six millions d'individus, noyée dans un océan anglophone, la loi provinciale 101 de 1977 a fait du français la **seule** langue officielle du Québec !

« Evid yezh ar Vro », les autonomistes bretons que nous sommes, vous le savez, n'en demandent pas tant. Un bilinguisme reconnu et réellement équilibré est et restera notre credo. L'intransigeance et le jusqu'au-boutisme ne sont pas toujours là où l'on croit les trouver...

Quoi qu'il en soit, si Jacques Chirac, Premier ministre de la France, a su soutenir en son temps le Parti québécois de René Lévesque dans sa revendication d'indépendance, nous ne saurions accepter de nous voir refuser par celui-là même le droit légitime à l'autonomie au nom de la France Une et Indivisible. Nous n'avaleons plus de couleuvres !...

Jul GUEGUEN

Sources :

- « Les institutions politiques et judiciaires du Québec » par Henri Brun, dans « Le Québec statistique », éd. 1985-86, Québec, BSQ, p. 57 à 73.
- Encyclopédie du Canada, tome 2, Montréal, Stanké, 1987, p. 961.
- Franceco, la vie économique des régions françaises en 1986.
- Tableaux de l'économie bretonne, INSEE, éd. 1987.

Pour plus de renseignements :

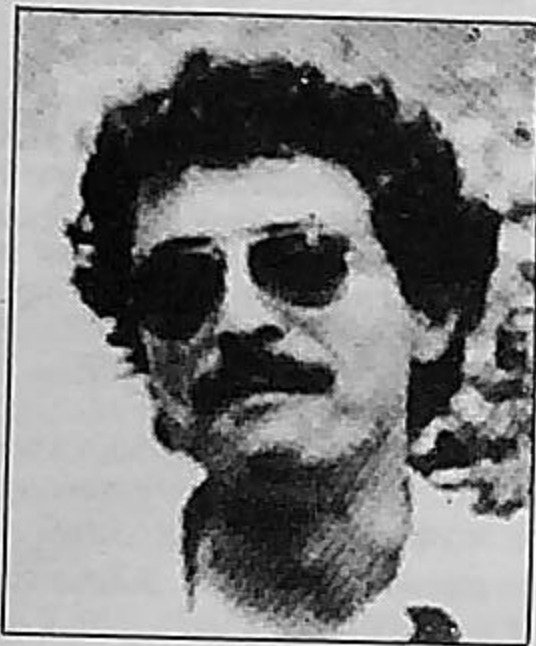
Délégation générale du Québec, 117 rue du Bac, 75007 Paris.

« Le Monde » dans la fasci-nation ?

Un article du « Monde » — que je ne lis plus depuis plusieurs séries d'articles décevants sur la Bretagne — a été remarqué pour son caractère agressif (le 7 janvier 88, article signé « Ph. Bg. »). En voici le premier paragraphe :

« Félix Tomasi a reçu pendant les fêtes de fin d'année le soutien discret d'une poignée d'autonomistes bretons. Les derniers nostalgiques de la Bretagne libre au secours d'un nationaliste corse de l'ex-FLNC ? La solidarité des minorités régionales est pour peu dans la création de cet éphémère comité ».

Les lecteurs du PB connaissent déjà le jeune Corse Félice Tomasi, qui faisait partie d'organisations politiques travaillant au grand jour, et qui se trouve emprisonné depuis bientôt cinq ans, sans jugement. Malgré mes réserves par rapport au « Monde », j'avais gardé le souvenir d'un journal où, entre autres, du temps de la guerre d'Algérie, on trouvait des articles courageux, dont le contenu était souvent éloigné du point de vue des ministres de l'intérieur.



Félice Tomasi

Brutalement, en lisant l'article du 7 janvier, j'avais l'impression que Pasqua avait fait de la dictée à un minet du « Monde ». Hélas, la source d'inspiration s'est révélée exacte, à l'occasion d'une émission « Apostrophes » de fin janvier. Bernard Pivot, plein de santé, y annonce deux bouquins sur Pasqua. Le premier est rédigé par un rude travailleur du « Figaro », bien dans l'ordre, avec une bonne tête d'adjudant organisé, propre et un peu émotif. Rien à dire.

Le deuxième a pour auteurs — cela se corse, comme ont dit — deux journalistes du « Monde » !... Dont un certain Philippe Bogio (signataire de l'article du 7 janvier, qui a bénéficié d'une « praline » de Bernard Pivot au sujet de son amour pour les Corses).

Quel festival, cette émission ! Si vous avez l'occasion, d'une manière ou d'une autre, d'en avoir eu enregistrement, n'hésitez pas : vous y admirerez deux intellos de course hésiter longuement entre séduction et fascination pour évoquer leur propre attitude devant Charles Pasqua !...

Il est sûrement bon de sortir de la bande dessinée de temps à autres au moins, en matière de politique : il n'y a pas que les « bons » à gauche et les dégueulasses définitifs à droite. Hélas, nous sommes placés pour le savoir. Mais une politique basée sur le mépris, l'expulsion brutale, la démagogie vis-à-vis des « beaufs » de toutes sortes, des racistes timides ou tonitrueux, ça ne gêne pas un peu les minets « mondains » d'aujourd'hui ? Ça ne les amène pas à un peu de réserve par rapport aux qualités « techniques » de fauve politiciard du père Pasqua ?

Devant une telle dégringolade, je me réjouis d'être aux côtés de ceux qui se posent des questions quand un homme est en cabane depuis cinq ans sans jugement ! Surtout quand il a été tabassé pendant une quarantaine d'heures consécutives sans rien avouer, même pas une appartenance au FLNC, son arrestation coïncidant avec l'arrivée fortement médiatisée de Broussard en Corse, en 1983. Et les étiquettes méprisantes des néo-journalistes du « Monde » me renforceront dans mes convictions.

Par hasard certainement, dans le Larousse, « fascination » (en un mot ou en deux), se trouve sur la colonne voisine de « fascisme ». Dans les quelques phrases consacrées à ce mot, on peut trouver : « doctrine visant à substituer un régime autoritaire et nationaliste à un régime démocratique »... « Mussolini donna d'abord à ses faisceaux « (fasci, en italien, au pluriel, c'est-à-dire à ses groupes de combat, en 1919) », un programme républicain démocrate et socialiste ». Hélas, braves gens, il faut bien admettre que si c'est pas la même chose, ça y ressemble bien, pas vrai ?

Les deux tristes personnes m'ont rappelé une silhouette d'intello un peu faiblard, de sensibilité socialiste au départ, qui se fait récupérer complètement par le système nazi dans les années 35, au point de devenir un haut responsable de la police politique. N'est-ce pas dans la série « Holocauste » ?

Dites-moi si j'ai été le seul à réagir de cette manière à l'émission Apostrophes ! Je me méfie de l'application trop rapide des étiquettes « fascisme » ou « nazi » sur n'importe quoi, mais j'ai vraiment l'impression de faire partie des nostalgiques du « Monde » libre. Pas vous ?

J. GUÉGAN

Présidentielles Voter Breizh ?

Au cours des semaines à venir, nos compatriotes vont être sollicités à grand renfort de télévision et autres médias à participer à la communion présidentielle grâce à laquelle leur assimilation et transformation en français comme les autres progressera vers sa confirmation définitive. En présence de cette mise en scène abasourdissante il sera bien difficile aux partis bretons de se faire entendre.

Pourtant c'est essentiellement leur rôle de conscience bretonne que d'articuler, malgré tous les obstacles, la réponse de notre communauté aux menaces que pose l'emprise française à sa survie. Je note que jusqu'ici — c'est presque la fin de janvier — leurs mensuels n'ont pas fait connaître leurs positions au sujet de cette proche élection. Je ne doute pas qu'ils le feront, mais le plus tôt serait le mieux si ça peut avoir quelque effet sur une minorité des électeurs.

Qu'il me soit permis d'espérer que la leçon des 6 ou 7 dernières années de politique française à l'égard de la Bretagne a été bien apprise, que la conviction est bien acquise, si elle ne l'était déjà auparavant, que tous les gouvernements et tout le système étatique français restent irréversiblement décidés à faire disparaître la langue bretonne (cf. le retour progressif aux positions des années 70 et avant) et que peu leur importe si l'économie bretonne s'effondre (cf. les raisons données par Gourvenec pour créer une antenne bretonne à Bruxelles ou l'indifférence à l'égard des dommages massifs causés chez nous par l'ouragan d'octobre dernier).

On peut comprendre que des partis autonomistes aient besoin de s'engager dans des élections, ne serait-ce que pour faire mieux connaître leur idées, mais lorsqu'il s'agit d'une « générale » où rien de ce qui concerne spécialement la Bretagne ne sera débattu, à mon avis il s'agit uniquement de dire NON au système qui l'ignore et de faire connaître les raisons de ce NON.

C'est une occasion de proclamer la liberté bretonne du moins au niveau individuel, de contribuer ainsi à maintenir et à renouveler la tradition sur la base de laquelle s'édifiera notre nation. Qu'ils donnent donc la consigne d'inscrire, en travers des noms de tous les candidats, Breizh sur les bulletins de vote — à moins que ce ne soit le mot Cambronne, en breton, pour exclure toute équivoque !

Alan HEUSAFF

NDLR : l'UDB n'a pas hésité, en 1981, à lancer une consigne d'absentéisme ou de vote nul au premier tour, pour protester contre les conditions d'un scrutin qui écarte les candidats des minorités nationales. Mais les Bretons dépendent, dans leur vie quotidienne, de décisions prises au niveau de l'Etat français. Aussi est-il difficile de se désintéresser d'un vote que la montée de l'extrême droite et son influence sur la droite transforment en choix de société.

LIGUE FÉDÉRALISTE DE BRETAGNE (1931-1935)

Solidarité internationale et anticolonialisme

Citant en exergue du n° 12 de La Bretagne Fédérale (26/01/1933) la phrase de Jaurès : « Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup d'internationalisme y ramène », les militants de la LFB ont su appliquer ce principe dans leurs actions, en investissant les comités de lutte contre l'impérialisme, et dans leurs diverses prises de position.

Dans le premier numéro de la BF (novembre 1931), Goulven Mazéas, négociant en pommes de terre de son état, ancien combattant mutilé de guerre et président de la LFB, exposait la philosophie et les objectifs du mouvement, en des termes qui ne laissaient place à aucune équivoque :

« Nous jugeons qu'au-dessus des nationalités, il y a l'homme, l'humanité, le monde qui, s'il était mû par un sentiment de fraternité humaine, aspirerait au règne de la paix, de la concorde universelle (...). C'est la raison d'être de notre ligne, ce but ne pouvant être atteint que par le Fédéralisme.

Mais il faut l'atteindre, ce qui ne sera possible que lorsque chaque peuple aura pris conscience de lui-même. Or, trop de peuples s'ignorent, car la vérité n'est pas l'histoire enseignée dans les manuels. C'est, trop souvent, l'histoire travestie, la leçon dictée à seule fin d'asservir les peuples auxquels il faut inoculer l'ignorance d'eux-mêmes.

La vérité, c'est que nos maîtres de l'heure nous arrachent morceau par morceau le sentiment de ce que nous sommes afin de nous remplir d'un ardent amour pour une prétendue patrie, patrie marâtre déjà adoptée par ceux qui ignorent leur mère patrie. Cet enseignement est généralisé non seulement dans le cadre de chaque Etat impérialiste, mais jusque dans les colonies les plus éloignées ; et les Toucouleurs eux-mêmes se convainquent du devoir qui consiste à toujours être prêt à mourir pour la mère patrie d'Europe ».

L'analyse était on ne peut plus juste, car il n'est pas si loin le temps où le petit Kabyle apprenait que ses ancêtres avaient les cheveux blonds et les yeux bleus. Et qu'en penseraient « nos » Kanaks ?... Mais dans ces années trente, le contexte était hostile à ce genre de discours.

Entre un socialisme français digne héritier des valeurs « civilisatrices » de Ferry, père du colonialisme bleu-blanc-rouge, et un nationalisme breton étroit, désuet et disons-le raciste, qui trouvait à s'exprimer, en réaction à la domination française, au sein du Parti national breton (PNB) naissant, il fallait trouver une voie originale rendue nécessaire par la montée du péril

Les premières acquisitions coloniales de la France dans la période de son histoire qui s'est ouverte par la grande Révolution, ne semblent pas avoir été le résultat d'un plan arrêté d'avance par les gouvernements qui les ont réalisées ; elles ont plutôt un caractère fortuit et occasionnel : l'histoire de la conquête de l'Algérie vient à l'appui de cette observation que l'occupation de Tahiti, de la Nouvelle-Calédonie et de la Cochinchine ne peut infirmer en aucune façon. Ce furent là des actes purement gouvernementaux, auxquels le pays resta indifférent, parce qu'il n'en comprenait pas la haute portée. Il n'en est pas de même de la part que la République a prise à la reconstitution de notre empire d'outre-mer ; dans la persévérance de son effort, il est impossible de méconnaître l'exécution d'un plan politique mûrement étudié, appliqué avec méthode en dépit de difficultés sans nombre, et finalement réalisé avec un succès complet. A cet égard, les hommes d'Etat républicains, les Gambetta, les Jules Ferry, les Barthélémy Saint-Hilaire, pour ne nommer que les morts, quels qu'aient été les erreurs ou les succès partiels, qui ne pouvaient manquer d'avoir leur place dans une œuvre aussi gigantesque, se sont montrés incontestablement supérieurs à leurs devanciers de la monarchie et du second empire. La postérité rendra pleine justice à leur œuvre, que les contemporains, après l'avoir méconnue, commencent à apprécier avec plus d'impartialité.

Extrait de « L'avenir colonial de la France » par E. Fallot, Paris, 1901, p. 482.

La face cachée des Ferry et autres Gambetta, dont l'esprit a inspiré une partie non négligeable du socialisme français, bien au-delà de la dernière guerre mondiale, de Guy Mollet à Jean-Pierre Chevènement en passant par François Mitterrand.

fasciste. Les enjeux de l'heure apparaissent distinctement aux yeux des militants bretons de la LFB. Ainsi, René Rickwaert, alias Ronan Klec'h, dans le n° 5 de la BF (avril 1932) :

« Bretagne certes. Mais il n'y a pas que la Bretagne. Il y a l'humanité entière et son sort est en jeu ».

Etrangers à toute tentation xénophobe, les fédéralistes bretons avaient pris la pleine mesure de la mondialisation des problèmes qui caractérisait leur époque. En témoigne cet article paru dans le n° 18 de la BF (13/11/1934) et signé sous le pseudonyme « Le soldat rouge ».

« Il est d'une évidence crue que la force de l'opprimé ne s'accroît qu'en raison directe de la faiblesse de l'opresseur. Notre oppresseur, c'est le gouvernement impérialiste français.

Donc, unissons-nous à nos frères de misère, qu'ils soient blancs, noirs ou jaunes, qu'ils soient nos voisins ou qu'ils vivent aux antipodes.

Mais ne nous contentons pas de nous unir à nos frères enchaînés par l'impérialisme français. Unissons-nous par tous les moyens en notre possession à tous les opprimés du monde, car pour détruire complètement l'oppression, il nous la faut détruire partout (...). L'impérialisme français... est solidaire de tous les autres impérialismes, qui tous se ressemblent comme des frères. Tous les valets de plume de l'impérialisme français trouvent très juste l'invasion de la Chine par le Japon, la pression américaine sur Cuba, les fusillades anglaises aux Indes, etc... Ceci est naturel, logique, l'impérialisme étant une des formes les plus poussées de l'exploitation de l'homme par l'homme ».

La solidarité entre Bretons et peuples des colonies françaises d'outre-mer trouvait, parfois, à s'exprimer en des circonstances surprenantes, mais révélatrices d'un état d'esprit contre lequel les militants de la LFB ne manquaient pas de s'insurger. Ainsi, cet article paru dans le premier numéro de la BF.

Une colonie ?

Un ami de notre pays, qui s'appelle lui-même un « Alsacien bretonnant », nous envoie cet écho :

En pleine Comouaille, à Tréboul, la grande kermesse annuelle vient d'avoir lieu. On pourrait penser que les dirigeants cherchent à faire revivre, par les costumes et les attractions, des coutumes du pays. Ce serait trop compter sur leur esprit d'organisation, et surtout sur leurs sentiments bretons.

Non, pour l'édification de la population et des nombreux touristes en cette saison, la kermesse se déroula sous le signe, peut-être symbolique (!), de l'Exposition Coloniale.

Le cortège traversera tout le pays, une société de gymnastique, avec drapeau tricolore et musique militaire en tête, suivie des enfants des écoles, déguisés d'une façon touchante en Indo-Chinois, Tunisiens, etc., entourant leur institutrice (non déguisée) et, fermant la marche, une cavalcade de Marocains, ou quelque chose qui y ressemblait, parmi lesquels chevauchaient, conscients de l'honneur à eux conféré, deux Bretons en costume national.

Sans commentaires !

J. GUEGUEN

CHRONIQUE D'UN OURAGAN



C'est le film réalisé par l'ARC-Bretagne sur la tempête du 15 octobre, film en 16 mm, adapté en VHS pour la diffusion en cassette. Il fait partie d'une série de films, intitulée la Mémoire audio-visuelle du Finistère, destinée à garder une trace en images d'événements importants de la vie du département ; ces films sont produits et réalisés par l'ARC, à l'initiative et avec l'aide financière du Conseil général, et sous l'égide du musée breton à Quimper, musée départemental. Outre « Chronique d'un ouragan », ont été filmés, l'exhumation d'un sarcophage du IX^e siècle à Landevennec, la dernière vente traditionnelle à la criée de Saint-Guérolé, la Fête-Dieu à Ouessant, la foire aux moutons annuelle à Ouessant.

Présenté au public vers la mi-décembre, « Chronique d'un ouragan » est un film d'une trentaine de minutes, réalisé dans les jours qui ont suivi la tempête, notamment par Félix Le Garrec et Bernard Lelièvre, à l'aide de deux caméras. Il n'était pas possible de tourner la nuit même de la tempête, l'objectif étant très rapidement recouvert d'une pellicule de sel. Le film utilise également les premières pages

Culture

d'« Ouest-France » et du « Télégramme », des sons enregistrés par Radio Bretagne-Ouest (où certains plans ont également été filmés), fait allusion au travail de FR3 Bretagne.

Après un début qui crée un climat d'angoisse, sont montrées les conséquences de l'ouragan, sous tous leurs aspects : destructions et dégâts faits aux exploitations agricoles, aux bateaux de pêche, aux ports de plaisance, aux arbres (notamment à ceux du Frugy et des allées de Locmaria à Quimper, en comparant les conséquences de l'ouragan avec la situation ancienne évoquée par le biais d'une interview et de cartes postales anciennes), aux monuments historiques (la chapelle de Tronoën), aux tombes.

Est également rappelée l'explication météorologique du phénomène, comme est dénoncé « le déficit d'émotion » au niveau « national ». Ce film est surtout un constat ; contrairement à celui de FR3, il décrit assez peu la solidarité (mais l'on y voit cependant des militaires en train de ramasser les morceaux de verre d'une serre détruite par l'ouragan). Il montre les dégâts essentiellement dans le sud Finistère, mais matériellement il était difficile à l'ARC de faire autrement. Il est à regretter, cependant, la faible place accordée à la langue bretonne (contrairement au film de FR3 où est montrée une interview en breton, avec sous-titrage en français) ; le seul dialogue en breton (et encore faut-il tendre l'oreille) est celui d'ouvriers dans un cimetière travaillant à réparer les tombes !

Ce film connaît un succès mérité. Déjà 4.000 cassettes ont été vendues. Les projections publiques ont attiré un nombre de spectateurs parfois important (comme à Plonéour-Lanvern où il y a eu 600 personnes à venir voir le film). Peut-être fe-

rez-vous partie des prochains spectateurs ; la vision de ce film n'est en tout cas pas à négliger.

Y. JARDIN

* Vous pouvez vous procurer cette cassette au prix de 150 F auprès de l'ARC-Bretagne, 27 rue du Chapeau Rouge, 29000 Quimper, tél. 98.55.28.22. Elle est en vente chez certains disquaires, libraires, centres Leclerc et comités d'entreprise.

GRALL Hommage

Il y a deux mois, les Éditions Calligrammes viennent de publier un dernier hommage à leur ami et poète Xavier Grall. Ce livre est un recueil d'amis, de proches du poète. Dans cet ouvrage, les auteurs ont voulu présenter un Grall tel qu'il était, débarrassé de chichis, des biniouseries qui étaient attachés à sa personnalité. Qui, quel que soit le jugement que l'on porte sur l'œuvre et la personne, il a droit au respect de sa personnalité. C'est à cela que nous invite sa fille ! « J'aimerais, moi, que l'on voie dans le poète autre chose qu'un albatros blessé, dans le journaliste, autre chose qu'un chroniqueur en sabots, dans l'écrivain enfin, autre chose qu'un artiste griffonnant ses calepins trempés d'embruns ».

Le choix judicieux des photos nous permet de pénétrer dans le quotidien de l'artiste : sa famille, Botzulan, Perros.

Pour ma part, je ne puis que souscrire aux propos de Mireille Guillemot : « Il est grand temps de relire Xavier Grall pour découvrir sous l'image trop facile du barde breton inspiré, le grand poète universel, à qui on ne peut assigner de frontières ».

Éditions Calligrammes, 17 rue Élie Frenon, 29000 Quimper, tél. 98.95.94.54. Prix 99 F.

MEUBLES LOSSEC

LESNEVEN - LE FOLGOET - GUIPAVAS

Actuellement

PRIX DE LANCEMENT

sur la nouvelle collection



l'ami PEM

RÉGIME SANS CELTE



Bonne nouvelle : les descendants de ce corrompu vont être dédommagés !

Il avait raison, Dutronc, quand il chantait, jadis : « On nous cache tout, on nous dit rien ! » Figurez-vous que l'autre dimanche, à Soir 3, j'en ai appris une bien bonne. Comme ça, incidemment, au détour d'une phrase. Une information qui est une véritable bombe et qu'on avait pris bien soin, en haut lieu, de nous cacher depuis...

Depuis combien de temps, au fait ?

C'est tellement énorme, tellement stupéfiant, que j'hésite encore, que je me demande si je ne vais pas trahir un secret d'État. Enfin, bon, puisque la télé l'a dit, je suppose que je peux prendre sur moi de répercuter la nouvelle, de jouer les chambres d'écho. Tout en m'étonnant, tout de même, que personne, dans les médias, n'ait rebondi, agi, posé les questions qui s'imposent. Et qui ne sont pas minces, eu égard au fonctionnement normal d'une démocratie.

Bon, venons-en au fait (je sens que j'abuse de votre patience). Le dimanche 10 janvier, donc, à 22 h 20 très exactement, Jacques Paugam, rappelant les titres de Soir 3, a laissé tomber cet incroyable scoop : « Dix ans après la catastrophe de l'Amoco-Cadiz, on saura demain le montant des indemnités versées à l'État breton ». Oui, vous avez bien lu : « A l'État breton ». Tel que.

Ainsi donc, un dimanche soir, à l'heure où les travailleurs sérieux jouissent d'un juste repos pour affronter la semaine qui s'annonce, un présentateur, en fin de journal, en bout de phrase, comme en codicille, sur la chaîne la moins regardée, informe la France que la Bretagne est indépendante ! Qu'elle est un État libre et souverain ! Qu'elle se fait verser des indemnités par l'Amérique ! Et on ne nous avait rien dit ! Depuis des mois, des années peut-être, nous franchissions le Couesnon, insouciantes et se-reins, sans savoir que nous passions une frontière, que nous changions de pays !

Les questions, ici, chers lecteurs, affluent, se bousculent, se marchent les unes sur les autres. Quand ? Comment ? Pourquoi ? Qui ? Où ? Que fait la police ? Sans oublier celles-ci, plus précises : d'où Jacques Paugam tient-il son information ? Est-il en mesure de la confirmer, d'apporter des preuves, d'avancer des faits ? Les citoyens français attendent des réponses. Sans parler des Bretons, qui, si ça se trouve, ne sont même pas au courant.

Cet éditorial récent de l'hebdomadaire « Télérama » — le meilleur pourtant des magazines TV — appelle plusieurs réflexions.

1. Il faut vraiment que le plumitif en chef de service n'ait pas grand-chose à dire pour consacrer une moitié d'éditorial à un modeste lapsus...

2. Il faut de plus qu'il manque singulièrement de respect à l'endroit de la Bretagne et des Bretons pour se livrer à un calembour aussi douteux — le titre — et à un humour aussi macabre — la photo et sa légende. Voilà qui nous rappelle certaines émissions TV où un rigolo s'était mis à singer une bigoudène en arborant comme couvre-chef un rouleau de papier hygiénique !

3. Cela montre enfin que la presse parisienne, grand public ou culturelle, reste avant tout hystériquement jacobine pour faire un tel plat de cet incident mineur...

Incident — je parle du lapsus — qui fera plaisir à certains ! Merci, Jacques Paugam, de nous restituer notre dignité — qui est aussi la vôtre — au hasard d'une fantaisie verbale bienvenue !

P.R.

Solution Bretagne-Celtie Problème n° 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	B	A	R	E	N	T	O	N		B
II	E	M	I	L	I	O	N		C	O
III	N	E	V	E	Z		D	A	L	L
IV	I	R	A		A	B	E	R	S	
V	S		L	A	N	E	S	T	E	R
VI		L	I	N		S		U	S	E
VII	J	E	T	E	E		U	S	E	E
VIII	I	S	E	U	T		N		U	L
IX	G	A		R	A	P	I	N		S
X		G		I	L	O	T	E	S	
XI	B	E	R	N	E		E	T	E	L

Mots Croisés

du Peuple Breton

Problème n° 2 (quelques mots sont en breton)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

VERTICALEMENT

1. Montré au passage par un cinéaste breton. — 2. Telles nos villes par le vent en octobre 87. — 3. On chante celui du 1 du VIII horizontal ; La Guerche, par exemple, pour les Quimpérois ; Sabotée par Radio-France. — 4. La fin d'un grand champion ; En remontant, la rivière. — 5. Sujets d'un roi né au lycée de Rennes ; Magistrat et écrivain du XVI^e siècle (initiales). — 6. Prénom de deux cinéastes bretons ; Petite, au nord de Suscinio. — 7. Ravagés après octobre 87. — 8. Apparemment moins élevée quand elle est bretonne ; Non loin de Dinan. — 9. Dans une conjugaison ; Aux confins du désert ; Fondatrice d'une célèbre congrégation (de bas en haut). — 10. En Bretagne, on n'y trouve pas de cathédrale ; Ilien devenu général (initiales) ; Protégerait Herbage des curieux.

HORIZONTALEMENT

I. Accessoires utilisés pour un de ses films par un cinéaste breton. — II. Lettres de Boqueho ; Précurseur des chantiers de l'Atlantique. — III. Croisicais facétieux qui « roula » notamment Voltaire. — IV. Ecclésiastique et poète (initiales) ; « Naw Breton « ba » prison ». — V. Peut défier le temps en breton, mais pas en français ; Rien à voir, notamment, avec le suivant. — VI. Cinéaste breton. — VII. Tel certain « remède » préconisé par le gros blond de la Trinité. — VIII. On dut y relever un fort degré hygrométrique ; S'animent chez l'Ankou ; Pour la pomme ou pour la soif. — IX. Danse irlandaise très agitée ; Louis Hémon avait choisi d'y vivre. — X. Essence jadis commercialisée par certains Nantais ; Prélèves à Auray. — XI. Un début d'inondation ; Cinéaste breton récemment disparu.

(M. Erwan)

Pour un art breton moderne

Qui connaît « les Seiz Breur » ?

Dans les années 20, un courant artistique breton a rassemblé des novateurs dans différents domaines (peinture, architecture, sculpture...). Ce courant a subsisté jusqu'à l'aube des années 50. Il s'agit des « Seiz Breur » (les 7 frères). Rien de synthétique n'existait sur ce mouvement et l'ouvrage de J.R. Rotté comble une lacune importante, avec l'aide des éditions « Breizh hor bro » de Kendalc'h.

Jusqu'à-là, il y avait un ouvrage de 1929 sur Jeanne Malivel, la fondatrice du mouvement. Des articles sur Georges Robin, Xavier de Langlais, James Bouillé. Des travaux en cours sur R.Y. Creston, l'un des créateurs du mouvement, dont on attend avec impatience la parution.

Les histoires générales de la Bretagne contemporaine — notamment le tome V de celle de Skol Vreizh — donnaient des informations non négligeables sur le courant des « Seiz Breur ». Mais l'extrême diversité des productions artistiques, que révèle la consultation de la revue Kornog (1928-30) appelait un travail d'ensemble. Daniel Le Couédic, de l'université de Brest, nous a donné une idée sur la variété et le futurisme (parfois) de l'architecture néo-bretonne entre 1918 et 1944. (*Dalc'homp sonj* n° 17). Le mérite de J.R. Rotté est grand d'avoir tenté de rassembler le maximum d'éléments sur 24 ans de créations parfois surprenantes et souvent injustement ignorées.

La rénovation de la gravure sur bois, par Jeanne Malivel, le premier travail en groupe, le pavillon breton à

Erratum

Une erreur dans la présentation de la seconde partie de l'étude sur la Ligue fédéraliste de Bretagne, parue le mois dernier, a rendu la lecture du texte d'Edmond Coarer difficilement compréhensible.

Toute la seconde colonne de la page 22, à partir de : « A vous syndicalistes, les prisons et les bagnes (...) », était à placer au début de la page 23.

En outre, un paragraphe a disparu qui assurait la liaison entre ce passage et la page 23, qui commençait par : « Fascisme ou Fédération, choisissez ! ». Voici le contenu de ce paragraphe :

« A vous socialistes sincères, à vous communistes, comme à nous militants bretons, le poteau, la guillotine et autres formes d'assassinat ».

En espérant que vous voudrez bien excuser cet impair.



l'exposition des Arts décoratifs de 1925 marquent les débuts spectaculaires du mouvement (1923-25).

Celui-ci se diversifie dans les années 30, pour atteindre la typographie, l'architecture, la décoration, l'art religieux et bien d'autres. L'effet novateur culmine avec le pavillon breton à l'exposition universelle de Paris (1937).

L'étude est surtout fondée sur les faits et les productions. 150 reproductions environ, parfois en couleurs, permettent de se faire une idée des points communs à une génération de créateurs — il y en eut près de 50 « encartés », mais beaucoup d'autres travaillèrent dans le même sens —. Il n'y a pas de hiérarchisation ni d'étude de détail ; ce livre est plutôt à considérer comme la première approche globale d'une école artistique qui avait opté pour la modernité tout en se voulant résolument bretonne.

Des architectes comme James Bouillé, des polyvalents comme R.Y. Creston — voir le *PB* de février sur le musée de Saint-Brieuc — ont eu une influence largement au-delà des années 50. Lemoine, Le Meur, dans le domaine de l'architecture ; De Langlais, dans le domaine de l'art religieux, et bien d'autres ont prolongé l'existence du courant « Seiz Breur » bien au-delà de ses limites chronologiques théoriques (1923-48), jusqu'aux années 60, ou d'autres, avec moins de concertation, ont pris le relais.

Un premier livre utile donc pour un mouvement qui exigera encore beaucoup d'études.

J.J.M.

Fête de la CONSEO

Les mouvements Emgann et Stourm ar Brezhoneg organisent les 19 et 20 mars, à Carhaix, la « Fête nationale de la langue bretonne ». De nombreux chanteurs animeront ces journées.

Ar Men n° 12

Comme dans chaque livraison, quatre études, tant sur la Bretagne d'autrefois que sur celle d'aujourd'hui. Mal connu, le mobilier breton l'est mieux après l'étude de Marguerite Leroux-Paugam sur les coffres et presses à lin des XVI^e XVII^e siècles, dans le Léon et en Haute Cornouaille. Le peintre de Penmarc'h Le Mordant est évoqué, tant par ses toiles (« fauves ») que par sa biographie.

La Bretagne d'aujourd'hui, c'est le port de Lorient — Keroman, où l'on peut suivre le travail, heure par heure — avec des photos de M. Thersiquel. C'est aussi le sauvetage de la vache bretonne pie noire, étonnamment bien adaptée à l'économie agricole d'aujourd'hui. Il y a une dizaine d'années qu'Yves Rouger avait soulevé la question dans le *PB*.

Une nouvelle de Giono, une revue des livres, les éditions Hor Yezh (présentées par Y.B. Piriou) complètent les 82 pages (45 F).

Breizh 32 ans après

Le magazine de Kendalc'h, réalisé par J.P. Vincent, vient d'atteindre le n° 332. Bien présenté, intéressant, avec une partie pédagogique bilingue pour aider à la pratique du breton, des nouvelles brèves sur les événements, les livres, les disques.

Des points communs avec des rubriques du *PB* et de « musique bretonne », et une charge trop lourde pour le maître-d'œuvre. Breiz devrait devenir trimestriel et plus thématique (comme Skol Vreizh ?).

(28 rue des Gantelles, 35700 Rennes),
16 F.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CUAB

Elle aura lieu le SAMEDI 26 MARS,
dans les locaux de Ti Keltiek (ex CNCC)
3 rue Harouys à Nantes, à partir de 14 h 30



Achetez Escalibur !

J'ai déjà eu l'occasion de vous parler d'*Escalibur* : il s'agit du label « disques » de la coopérative Breizh, installée à Spézet (1). Un label au « tableau de chasse » déjà impressionnant.

Au catalogue, on retrouve aussi bien des talents confirmés (Diaouled, Glenmor, Gwerz...) que des « p'tits jeunes qui montent » (L'Echo des Luths) en passant par des musiciens expérimentés qui ne demandent qu'à percer (Patrig Sicard, Etienne Grandjean).

Bien sûr, tout n'est pas — et ne peut pas être — de qualité égale. Mais ce qui est intéressant, c'est qu'*Escalibur* ne se contente justement pas de mettre sur le marché les enregistrements de noms connus mais fait aussi et peut-être surtout œuvre de découvreur. Et c'est sans doute de cela qu'a le plus besoin la musique en Bretagne, avec bien sûr un bon support médiatique.

Alors, si vous me permettez un conseil : *Escalibur* aide la musique bretonne, aidez *Escalibur* en achetant sa production !

C'est d'autant plus facile que tous ces disques sont bien distribués, au moins en Bretagne.

Etienne Grandjean : « Accordéon diatonique » (*Escalibur*, Bur 823, Diffusion Breizh).

Etienne Grandjean, vous le connaissez déjà : il a servi dans les rangs de la Mirlitantouille, dans ceux de Pennou



Skoulm et bien sûr de Djiboutjep, et continue de tourner aux côtés de Baron, Anneix et Pierrick Le Mou, avec le quatuor gallo « Gwenva » (2). Autant de références que les connaisseurs apprécieront à leur juste valeur.

Aujourd'hui, il se lance en solitaire — pas tout à fait quand même, puisqu'il est accompagné par Jean-Louis Le Vallégant au saxo et au violon par Jacky Molard, que vous connaissez aussi bien sûr — pour un disque d'accordéon diatonique tout en nuances et en subtilités. Un disque

consensuel, comme on dit de nos jours, qui devrait pouvoir plaire aussi bien aux amateurs purs et durs de tradition qu'aux tenants de l'évolution.

Un disque d'accordéon diatonique qui n'est pas seulement destiné aux musico-logues poussiéreux dont l'archétype pourrait bien être le critique de *Télérama*, rayon musique traditionnelle, voilà qui est suffisamment rare pour être signalé.

Au programme, essentiellement des airs du pays gallo, mais pas uniquement.

Parmi les morceaux qui m'ont accroché l'oreille, notons « La Georges Lieu », une mélodie du pays de Loudéac, belle à pleurer (on a vraiment l'impression que l'accordéon pleure aussi). Et aussi une suite de gavottes, « Entre Scignac et Lanneanou », tirées du recueil de Polig Montjarret, qui voit le saxo de J.L. Le Vallégant entrer en lice avec brio. On peut dire que l'accordéon diatonique et le saxo se marient heureusement (auront-ils beaucoup d'enfants ? C'est une autre histoire...). Cela se vérifie pour le morceau suivant, « Marines », une suite de laridés du pays vannetais. Avec « Nova », la deuxième face commence comme un enregistrement de Cuarteto Cedron. Suivent une « Dans Plinn » signée Le Féon (un « excellent sonneur ») du meilleur effet et une « scotish de Penhoët » très jazz.

Etienne Grandjean ? Une valeur sûre...

L'Echo des Luths. « Musiques de Haute-Bretagne » (*Escalibur*, Bur 822, Diffusion Breizh).

L'écoute de « Musiques de Haute-Bretagne », premier 33 tours de l'Echo des Luths (3) m'inspire un jugement un peu plus mitigé. Des arrangements qui paraissent quelquefois approximatifs, un accompagnement musical intempestif... Quand s'achève la quinze mille sept cent troisième version de « A la cour du Palais », dernier morceau de la première face, le doute vous prend : les musiciens de l'Echo des Luths, parmi lesquels l'excellent Pierrick Le Mou, ont-ils suffisamment travaillé leur partition avant d'entrer en studio ? La voix sûre de Roland Brou n'est certes pas en cause, mais peut-être le poids important des cuivres rend-il la pâtisserie un peu lourde à digérer ?

Heureusement, l'écoute de la seconde face corrige largement cette impression désagréable. Le quatrième titre, « La fille d'un riche marchand », superbement rendu, justifie à lui tout seul l'achat du disque (4), mais il y a aussi le clin d'œil du « très jeune goal » (si, si, je vous assure, il y a un jeu de mot) et l'indispensable envolée bulgare, « Harapoz Rouphina » menée de façon très efficace. Le disque s'achève sur un hommage enlevé à la barbière de Trente Mout...

Remarquable, enfin la pochette signée Gildas Quatrebœuf, très classe. Chébran !

Jef Le Penven. « Symphonie Morbihan - Chants vannetais » (CCMI-Kendalc'h, CCM 001, Diffusion Breizh).

Laissons de côté l'option résolument « départementaliste » de la « Suite Symphonique Morbihan » — qui, ne l'oublions pas, a été commandée au compositeur par la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan (en 1963) — et du disque, sponsorisée par la même (ainsi que par Kendalc'h) et écoutons la musique, très belle, de Jef Le Penven.

La « Suite Symphonique Morbihan » qui occupe donc toute la première face du disque, a été écrite il y a 25 ans, par le grand compositeur breton décédé en 1967, à l'âge de 48 ans, au terme d'une (courte) vie entièrement consacrée à la musique et surtout à la musique bretonne. L'œuvre a été enregistrée au Festival interceltique de Lorient en 1983 et est interprétée par l'orchestre du festival. Hommage au « Morbihan qui bouge », elle veut exprimer tout à la fois, « la fidélité au passé, la conscience du présent et la préparation de l'avenir ». Il s'agit d'une suite en quatre mouvements : la Terre, les Iles, la Gavotte Pourlet et l'Espoir.

Pour les deux derniers morceaux, les bombardes et binious renforcent les instruments « classiques ». Depuis, de nombreuses expériences de mariages instruments traditionnels-orchestre symphonique, ont eu lieu, avec souvent beaucoup de bonheur. Mais en 1963, le co-fondateur de Bodaged ar Sonerion faisait figure de précurseur. En tout cas, l'ensemble donne à cet Espoir une grande force.

Sur la deuxième face, vous trouverez cinq harmonisations de morceaux traditionnels bretons et deux compositions de Jef Le Penven, le tout interprété par la chorale « Kanerien An Oriant ». On retrouvera avec plaisir « Me zo gannet e Kreiz ar Mor », le très beau (et très connu) poème de Yann Ber Kalloc'h, magistralement mis en musique par Jef Le Penven et pour lequel les Kanerien An Oriant sont accompagnés à la harpe par Françoise Le Visage, lauréate du Kan ar Bobl et de Killarney 1986.

Pierre MORVAN

(1) Le label Escalibur a en fait été racheté par la Coop Breizh, en même temps que la maison Ar Folk.

(2) Voir PB n° 275, novembre 1986.

(3) Voir PB n° 281, mai 1987.

(4) Co-produit par Dastum.

Le mois prochain, « Boest an Diaoul », Strobinnell, et le retour du grand Melaine.

Sur Jakez Kerrien

Nous devons témoigner notre gratitude à Pascal Rannou pour cette initiative excellente que constitue l'interview de J. Kerrien. Grâce à lui, tout un pan de notre mémoire collective renaît.

Roc'h Toull, rien de plus !

Toutefois, une question capitale a été omise dans cet interview : la signification de Roc'h Toull. Un certain nombre de déclarations pessimistes sur l'avenir de la langue bretonne faites en 86 peuvent être éclairées à la lumière de ce texte dont on a finalement peu parlé. Je soutiendrai donc le paradoxe que J. Kerrien, un demi-siècle plus tard, répète les convictions de ses jeunes années. Ni progrès dans la pensée, ni régression, « mome plaine ».

Ar Roc'h Toull veut déjà nous signifier, allusivement bien entendu, qu'en dehors de l'absolu, rien ne vient, tout n'est que jeu de formes évanescences, illusoire et trompeuses. Cela concerne l'art et la langue, mais je suppose que dans la même réprobation, dans la même disqualification, il engloberait tout aussi bien le social, l'économique, la politique et le culturel en général.

Ainsi, cet homme qui se pique de philosophie et de théologie, n'a jamais considéré la langue bretonne comme une valeur spirituelle, ayant un rapport quelconque avec la redécouverte par les Bretons de leur propre dignité. C'est tout au plus

Sur la conscience bretonne du patronat

Je tiens à vous faire part en quelques lignes de ma réaction à la lecture de l'article du PB de février, sur la conscience régionale du patronat.

Doit-on se réjouir en apprenant que le patronat breton est dans l'hexagone celui qui a la conscience régionale la plus forte ? Doit-on applaudir les Botrel de l'industrie ? Sans doute dans l'immédiat permettront-ils la réduction du chômage en Bretagne, mais à long terme ? Et puis, est-ce leur but ? Proposez-leur des conditions de salaire unique dans leur entreprise, la même paye pour le smicard comme pour eux : vous verrez où est leur principal (sinon unique) intérêt...

Sur le plan économique, le problème breton est uniquement un problème de classe, et accommoder le système capitaliste à la mode de Bretagne ne mènera à rien. Kenavo.

C. LE BIHAN

NDLR : Le sondage sur les patrons concernait les dirigeants, c'est-à-dire aussi bien des cadres que des patrons de PMI-PME. Le sous-développement dont a souffert la Bretagne vient en partie de l'absence de « bourgeoisie nationale », au sens marxiste du terme. S'il émergeait un embryon de bourgeoisie nationale investissant prioritairement en Bretagne, les conséquences pour l'emploi seraient évidemment positives (voir à ce propos l'article sur le Centre Bretagne). C'est une donnée — pas la seule évidemment — à prendre en compte dans nos analyses.

l'objet d'un élan irraisonné (cf le passage lyrique sur l'amour immodéré de la langue bretonne), qu'une ascèse de l'âme et une adhésion mystique à la transcendance ont tôt fait de juguler.

En outre, ce philosophe, même s'il est armé d'une torche à demi éteinte, se risque sur les chemins les plus aventureux : les cas de l'Abbé Perrot et Roparz Hémon ; sans qu'il y ait le moindre recours à un quelconque principe discriminatoire — rien qu'un tissu d'impressions et de préjugés — il innocente le premier et condamne le second (« me a sonj R. Hemon en deus graet ur fazi bras »).

A tous les détracteurs de R. Hémon qui pourraient se réclamer de cette sentence, je rappellerai qu'il ne saurait y avoir de suspension du droit naturel. Le fait que la III^e République ait fait à la langue et à la civilisation bretonnes une guerre incessante ne légitime en rien que les Bretons sacrifient leurs droits sous l'occupation. Comme l'écrivait récemment l'historien polonais Bronislaw Geremek, « même la nécessité historique ne saurait être une excuse là où les individus et les collectivités se trouvent dépouillés de leurs droits naturels ».

Fanch KERRAIN

(Je dédie cette lettre à tous les Falc'hun de Basse-Bretagne).

Merci d'exister

Avec tous mes vœux pour 1988 pour que vous soyez lu en Bretagne et ailleurs. Merci d'exister. Fidèlement.

V.B. Mulhouse

La charité, une drogue dure ? Précisions

Suite aux réactions provoquées par mon article « Une drogue qui dure : la charité » (P.B. janvier 88), je réponds à J.Y. Pensec (Orvault) et à A. Le Sann Crisla (Lorient).

1. Ma formulation était effectivement trop « carrée » : les ONG ont évidemment un rôle politique réel là où elles peuvent intervenir.

2. Il reste que les partis politiques ne paraissent avoir des responsabilités énormes à travers les hommes qu'ils placent dans les gouvernements, les conseils régionaux, généraux et municipaux. Ils ont, eux, des moyens importants pour agir — souvent sur les causes et non plus sur les effets. Paradoxalement, les effectifs des partis restent maigrichons ou déclinants à part au Front National, d'après certains... Ce qui signifie que des décisions lourdes sont prises quotidiennement sans débat réel par des groupes restreints... de militants (?), inégalement formés, souvent surchargés de travail.

Le début lamentable de la campagne des présidentielles n'est-il pas une illustration de cette situation ?

Est-il alors responsable de laisser se poursuivre cette évolution — en s'abritant derrière « la dégueulasserie sans commune mesure » de certaines pratiques politiques ?

Cela continue à me paraître une attitude d'autruche, dont les conséquences seront lourdes.

Joël GUÉGAN

PB Service

Congrès celtique

Le congrès celtique international est une association qui regroupe les six pays celtiques dans le but d'études culturelles et économiques d'intérêt commun.

Les congrès sont ouverts à tous. Ils ont parfois rassemblé beaucoup de participants, 1.000 à Nantes en 1974, 300 à Lannion en 1981. Chaque pays celtique accueille le congrès à son tour.

Le sujet du congrès de 1988 sera « Le monde celtique et la mer ».

Le congrès se tiendra dans un hôtel XIX^e siècle rénové, à Newquay en Comouailles britanniques, du lundi 4 au samedi 9 avril 1988.

Pour tous renseignements, contacter Loïk Chapel, 5 straed Berlioz, 29210 Plourin-Montroulez.

Stage pour sonneurs

Thème : Technique instrumentale et approche du pays plinn.

Animateur : G. Léhart et G. Moal. Deuxième aux championnats de Bretagne 86 et 87, à Gourin.

Niveau : non-débutants.

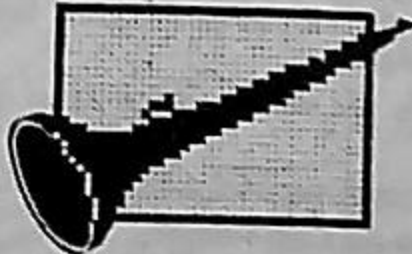
Date : 9 et 10 avril 1988.

Lieu : Ferme de la Harpe, Rennes Ville-jean.

Organisateurs : Cercle Celtique de Rennes.

Renseignements : Tél. 99.78.12.93, Dastum, J.Y. Coléou (heures bureau).

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

A propos de votre article p. 4 du numéro de janvier : « Ouragan sur les programmes »

Il y a la Bretagne et ses pierres, son océan, ses chômeurs, son pays de l'intérieur, ses forêts endommagées, ses chevaux d'orgueil et couchés. Il y a aussi la Bretagne et ses moyens de communications, ses mass-média : ainsi la télévision et les radios.

Prenons, par exemple, RBO, pardon : Radio France Bretagne Ouest (vous avez remarqué le côté adjectif épithète anonyme de Bretagne). Donc, cette belle radio a changé de direction et d'âme.

Imaginez, chers amis occitans et canaques, que l'une de ses émissions les plus écoutées n'existe plus. Vous allez me dire, interloqués : « mais pourquoi ? ». C'est simple et sans bavures : le thème, voyons, le thème, qui était le suivant : Noms de familles et de lieux bretons.

Quelle indécence ! cela sent son peuple ! Cela, voyez-vous, ne peut mener à rien de bon.

Monsieur le nouveau directeur, je vois ce qui vous chagrine. En Bretagne, eh oui, il y a des Bretons et même en dehors. Je sais, c'est choquant. Cela étant, on aurait seulement pitié de vous si l'affaire n'était pas aussi grave. N'oublions pas aussi ce cynisme envers le public : l'émission est supprimée parce que Albert Deshayes n'a pas une voix radiophonique... De même Bernard Langlois, à Résistances, n'avait-il pas une voix télévisuelle : elle sonnait trop fort, de façon trop perçante. Cher monsieur le propriétaire, vous refusez par ailleurs une émission de musique bretonne. C'est normal, c'est local. Vous recrutez des animateurs principalement hors de Bretagne. Il faut que tout le monde voyage. Quel gâchis ! On a envie de devenir Galicien... Quelle injustice. Cette affaire, révoltante, est à suivre. De nombreux Bretons et amis de la culture bretonne se tiendront au courant, j'en suis convaincu, en vous lisant.

Alain PILOT

De quoi sursauter !

Je vous envoie un article au sujet de RBO devenue Radio France de l'Ouest. De quoi sursauter ! Evidemment, si tous les Bretons avaient eu conscience de cette provocation, il n'y aurait plus de problèmes concernant l'identité bretonne...

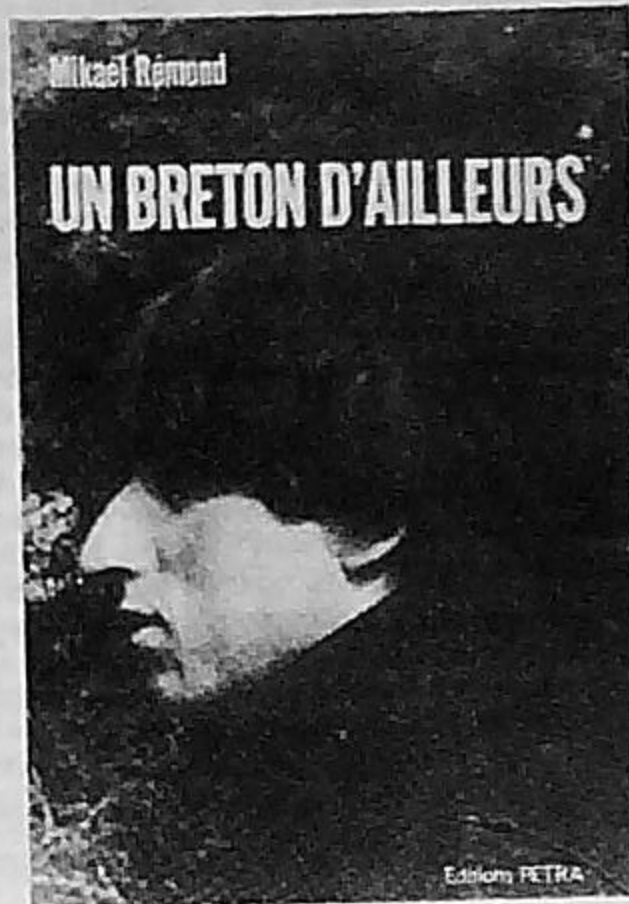
Il y a de ces absurdités qui font frémir. De même que vous m'apprenez (être libre, c'est être informé) que Keineg et Gwernig sont déconseillés à l'oral du baccalauréat. Avec Villon... Bref...

Ci-joint un chèque de 80 F pour la souscription. Je vous souhaite une année 88 pleine de vitalité et d'espoir réaliste.

Je voterai Juquin au premier tour sauf s'il y avait une candidature des minorités de l'Etat français. Il faudrait savoir ce que pense vraiment Juquin des cultures de France aussi.

A.P.

**ENFIN DISPONIBLE A NOUVEAU :
9 longs poèmes de Mikaël Rémond**



Un Breton d'ailleurs

Voici, par un homme au long cours, neuf poèmes d'errance autour d'un axe qui s'appellerait la Bretagne — et la péninsule transparaît sans cesse, crève même l'écran d'un cinéma de Cochabamba (Bolivie). Londres, Rio, Singapour, Narrations, choses vues, et toujours la Bretagne, en creux pays si peu pays, pays hasardé par des générations de poètes têtus à dire qu'il leur importe de ne pas être confondus avec d'autres. Elle se situe sans doute ici, la Bretagne, dans cette zone d'échanges avec le monde entier, sans lesquels elle ne

serait plus qu'un bout de terre rabougrie. Encore faudra-t-il qu'il lui reste bientôt quelque chose à échanger... Ceci est une autre histoire, passionnante et à venir. En attendant, si j'ose dire, lisez les poèmes de Mikaël Rémond. Ils sont d'un poète, un vrai.

Paul Keineg (1982)

Mikaël Rémond, navigant, est né le 4 avril 1953, à Lannion (Trégor).

A commander aux « Presses Populaires de Bretagne », BP 301, 22304 Lannion. Prix exceptionnel : 20 F franco ! (offre à durée limitée).

Un autre qui ne se débrouille pas mal non plus, c'est Mikaël Rémond, qui vient de publier son premier recueil de poèmes « Un Breton d'ailleurs » (7). C'est plutôt rare qu'un recueil de poésie provoque un déclic — il en paraît tant qui ne parlent qu'à leur auteur. Mikaël Rémond a un métier global — au sens de globe terrestre. Cet homme au long cours, pour reprendre l'expression de Paul Keineg, quand il évoque l'Amérique du Sud ou Singapour, c'est de la Bretagne qu'il parle. Et inversement.

LE PEUPLE BRETON DÉC. 82

D'ailleurs, pour rendre l'évidence plus criante, il a demandé à Mikaël Briant, un autre Trégorrois, de traduire en breton sur la page de gauche — ce qui n'a pas toujours dû être facile. Mikaël Rémond a le sens des mots et de leur précision ; encore plus celui des images. Son cosmopolitisme a des racines et sa Bretagne aux dimensions du monde fixe la Croix-du-Sud.

Ça faisait longtemps, en Bretagne, qu'aucun poète n'avait surgi. Mikaël Rémond apporte avec un nom nouveau, une dimension nouvelle.

Jean Guéguénat.

Bon de commande à découper ou recopier en dernière page.

Censuré par Ouest France

Vue d'avion : l'Europe de 1992 ?

Un ami qui a l'habitude de survoler l'Atlantique, me dit un jour :

— Tu sais, la Bretagne ? C'est vraiment la pointe de l'Europe. C'est une péninsule avec la Loire qui se distingue nettement.

— Mais la Loire, est-ce une péninsule bretonne ?

— Si. C'est le côté sud de cette avancée terrestre. Avec son estuaire.

J'ai voulu confirmer sur la carte Michelin, cette affirmation péremptoire. En effet, la longitude de certains points côtiers sur le littoral de la Manche dans les Côtes-du-Nord, est la même que celle de points côtiers ouverts sur l'Océan dans le département de Loire-Atlantique. Voici quelques exemples :

— Le Croisic est sur la même ligne que le Val-André.

— La Baule correspond à Erquy.

— Pomichet au Cap-Fréhel.

— Saint-Nazaire a pour pendant Saint-Jacut-de-la-Mer. Tout comme, en gros,

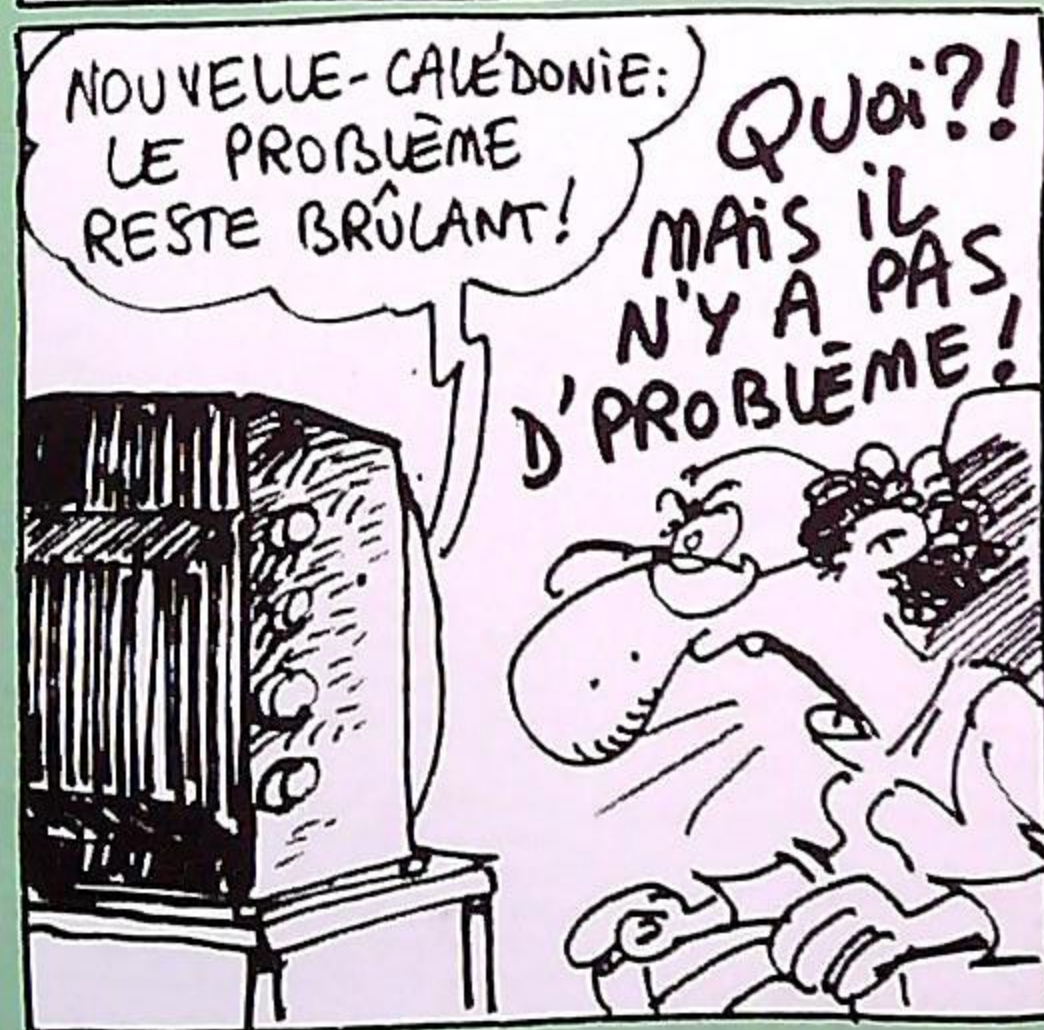
Pornic.

Quant à Nantes, situé entre les longitudes notées 4,40 gr. et 4,20 gr., il contrebalance le Mont-Saint-Michel placé aussi entre les deux. Deux sites maritimes notoires, l'un par son port, l'autre par sa curiosité touristique de réputation mondiale. Au-delà de l'embouchure ligérienne, la Baie de Bourgneuf — dite, autrefois Baie de Bretagne — achève le découpage péinsulaire. Nos ancêtres ont su remarquablement aménager un espace relativement tranché dans une Europe dont on attend beaucoup en 1992. Cet espace, notre espace pourra-t-il concurrencer la prospère Belgique dont la superficie est la même ?

L'application de cet angle de vue sera-t-elle une chance pour les industriels, les commerçants et, surtout, les travailleurs des usines et des champs qui paient constamment les erreurs de tactique des « chefs d'orchestre » ?

A. RUSSON

LA PAILLE ET LA POUTRE...



Abonnés
Nouveaux!

BREIZH DEIZIATAER
1988



Un magnifique cadeau!

— Vous vous abonnez au *Peuple Breton/Pobl Vreizh*.

— Ou vous abonnez un ami.

Vous recevrez **gratuitement** en retour un magnifique livre-agenda « Breizh 1988 » bilingue, de 110 pages, format 14,5 x 21,5 cm, avec un calendrier breton, 52 très belles photographies en couleurs de paysages et de monuments bretons du photographe Lan Sezny. Du château de Trecesson aux maisons anciennes de Vitré, en passant par le Pouldu, des fermes inconnues, des landes fleuries, chaque semaine de l'agenda est illustrée par un aspect inattendu et souvent splendide de la Bretagne.

Des événements de l'histoire bretonne sont signalés, au jour le jour et dans les deux langues, de la nais-

sance du peintre Mathurin Méheut au débarquement du duc Jean IV. **Valeur commerciale du cadeau: 56 F franco.**

Comment faire pour recevoir l'agenda ?

Il suffit de remplir le formulaire d'abonnement de la page 3 en ajoutant « abonnement nouveau ».

(On peut aussi se procurer l'agenda au prix commercial: PB, BP 301, 22304 Lannion).

Offre spéciale à nos abonnés: S'ils souhaitent recevoir **aussi** cet agenda bilingue de grande qualité, ils peuvent aussi passer commande auprès du journal, au prix de 27,40 F (frais de port inclus) en rappelant, si possible, le numéro qui figure sur la bande d'abonnement.

Nom, prénom :

Adresse :

Abonné :

- Désire recevoir l'agenda pour 27,40 F (port et emballage compris).
- « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », de F. Morvannou, pour 40 F.
- « Un breton d'ailleurs », de M. Rémond — prix exceptionnel, 20 F.

(Cocher les livres choisis et joindre le paiement).

Fanch Morvannou

Le breton,

la jeunesse
d'une vieille langue

préface de R. Lafont



Presses Populaires de Bretagne

INDISPENSABLE

Un petit livre
sur la langue
bretonne
enfin disponible

Très bien accueilli à sa sortie, le livre de Fanch Morvannou, « Jeunesse d'une vieille langue », était **introuvable**, malgré une demande constante, tant en Bretagne qu'à l'étranger. Dans une nouvelle présentation et avec une mise au point événementielle, le voici à nouveau disponible.

En format de poche, le livre comporte 25 petits chapitres très clairs, qui font suite à une préface de Robert Lafont, le linguiste occitan bien connu.

Visions du breton

A partir de la situation de la Bretagne (« une vieille province ébranlée, plastic et marée noire », « P.J. Helias, chante aimable et sceptique d'un exotisme breton dont les réserves s'épuisent », « en feuilletant le florilège colonial Victor Hugo, Mérimée), l'auteur explique la situation du breton : « la source du discours colonial, la politique linguistique mise au point lors de la Révolution française ».

D'où vient le breton

Les origines du breton, les rapports entre le breton et le gaulois, les enseignements de la toponymie sont clairement évoqués.

Puis c'est l'histoire de la langue, l'abandon par une large partie des élites, les dialectes, la vocation unifiante du parler de Carhaix. On y apprend notamment qu'aux XVIII^e-XIX^e siècles, le paysan breton lisait beaucoup en breton. La question du Barzaz Breiz est bien évoquée à partir des travaux de Donatien Laurent.

Le breton n'est pas de trop

La production littéraire de l'entre-deux-guerres et d'après est bien présentée, de Gwalarn à Tanguy Malmanche, de Roparz Hémon au renouveau de l'après-guerre. « Le breton n'est pas de trop dans le monde et encore moins en Bretagne », conclut l'auteur, en argumentant son propos.

Précis, documenté, au-dessus des querelles, tonique, ce livre est à lire, relire, prêter, donner. Ceux qui ne l'auraient pas **peuvent le commander aux Presses Populaires de Bretagne, BP 301, 22304 Lannion (40 F + 5 F pour frais) et le trouveront sous peu en librairie.**

N° 292 - 12 F
AVRIL 1988

ISSN 0245-9580

le peuple breton



LOIRE-ATLANTIQUE

le mythe du grand ouest

INTERVIEW

GUILLEVIC

un poète, un breton

PRÉSIDENTIELLES

un choix réfléchi

Pobl Vreizh

Censure à Morlaix

SBFM-LORIENT : Paris contre Kerpont

A la SBFM, comme pour 1986, les résultats financiers de 87 se sont soldés par un bénéfice net record de 3 milliards de centimes cette fois-ci, malgré le transfert de 10 milliards de centimes au profit de la Régie Renault par la baisse des prix de vente et l'allongement des délais de paiement.

Début février, la direction annonce qu'il n'y aura pas plus de 0,5 % de revalorisation de salaire pour le 1^{er} semestre 1988.

Alors que le carnet de commandes est plein, la direction annonce aussi des journées de chômage.

Veut-elle sortir la production d'une semaine en moins de cinq jours? Est-ce un début de flexibilité?

Le personnel est exaspéré.

A partir de ce moment, des débrayages sont organisés et la direction sanctionne trois représentants du personnel.

Cette décision est bien dans la ligne de la stratégie de la Régie qui cherche à affaiblir le syndicat, en particulier la CGT.

Le 22 février, la grève totale est déclenchée sur deux grandes revendications, pouvoir d'achat et emploi (contre chômage et licenciements, pour l'atelier de mécanique).

Voir résumé photographique du conflit par Yannick Quénéhervé.



Aux entrées de l'usine : pour forcer la direction à négocier, les grévistes bloquent la circulation des camions. Au premier plan, huissiers et direction.



Jour et nuit, les grévistes gardent les entrées de l'usine. Les municipalités d'Hennebont et de Lanester ont livré du bois de chauffage et de quoi s'abriter.



Le Tribunal de grande instance rend son ordonnance de référé : les portes doivent être libérées. Mais comme les négociations n'avancent pas, les accès de la zone industrielle sont bloqués.

EDITO

Pourquoi et comment ?

Comme on l'a lu dans notre éditto de mars, l'UDB s'est engagée clairement pour le 1^{er} tour des élections présidentielles. Vu les enjeux de société, les dangers pour la démocratie que fait peser le poids croissant de l'extrême-droite et son influence sur le reste de la droite (ultra-libéralisme économique, politique sécuritaire, répressions anti-syndicales, anti-immigrés...), l'UDB ne peut rester spectatrice. D'ailleurs, le peuple breton participe aux élections et ne comprend pas ceux qui n'y participent pas.

En tenant compte des enjeux et des préoccupations des Bretons, l'UDB a pris position en trois étapes. En premier lieu, elle s'est déterminée pour un vote à gauche au second tour, son choix pour le premier tour ne pouvant aller qu'à un candidat acceptant d'appeler à gauche au second tour.

Dans un deuxième temps, observant le déroulement de la pré-campagne et le vide des programmes des « grands partis », tant au niveau général qu'au niveau breton, l'UDB a exprimé sa sympathie pour la tentative de rénovation de la vie politique menée par Pierre Juquin, et a demandé aux élus bretons de lui apporter leur parrainage pour que celui-ci puisse se présenter.

Dans un troisième temps et à l'issue d'une rencontre avec Juquin et d'un débat dans les fédérations, l'UDB a appelé à soutenir Pierre Juquin. Effectivement, Pierre Juquin reconnaît l'existence du peuple breton, et même de la nationalité bretonne, à ne pas confondre avec la citoyenneté française (ou européenne), estime normal que les régions soient représentées au niveau européen, se prononce pour la promotion de la culture bretonne et le respect de la personnalité bretonne. Le candidat a fait état de ces positions dans ses meetings de Rennes et de Nantes, comme à « L'heure de vérité », comme il a fait état hors de Bretagne du soutien de l'UDB.

Par ailleurs, les positions de Juquin sur la planification, le temps de travail, le désarme-

PRÉSIDENTIELLES

LE CHOIX JUQUIN : Un vote actif

ment, la politique agricole, la solidarité nord-sud, se rapprochent de celles de l'UDB. A ceux qui s'étonnent de notre choix, nous disons : quel autre candidat fait une telle promotion de nos idées autonomistes dans les médias ?

Nous apportons notre soutien actif. En contrepartie, des choses seront dites publiquement et par d'autres que nous. Le fait que nous signerons notre soutien est aussi un moyen d'intégrer le peuple breton aux actions menées.

Des difficultés

Nos lecteurs ont parfaitement le droit de contester notre démarche. Dans nos colonnes, nous leur avons d'ailleurs donné la parole et le faisons encore. Très lucidement, nous savons que dans l'action, nous aurons des contacts, des interlocuteurs nouveaux, parfois très ouverts, parfois très fermés à la réalité bretonne. Nous savons que parmi les soutiens de Juquin, il y a aussi des centralistes impénitents. Nous savons aussi que le courant Juquin se trouve déjà bien bloqué dans l'accès aux médias et parfois caricaturé (1). Cette nouvelle gauche gêne les appareils du PC et du PS. Pour sortir du vide politique, pour arrêter l'hémorragie de ceux qui ne vont nulle part et essayer de les faire réfléchir, un ancien dirigeant communiste rompt avec toute sa vie de militant. Un candidat refuse la fatalité des 3 millions de chômeurs et adopte une perspective résolument européenne. Il y a là une convergence, d'autant que l'UDB aussi est, en Bretagne, ce « poil à gratter » qui dérange. Cela dit, nous savons aussi que le courant Juquin est trop hexagonal, parfois trop éloigné de nos préoccupations essentielles et l'UDB y participe sans s'y laisser enfermer. En Bretagne, notre action quotidienne pour la défense du

peuple breton continuera, bien sûr, au-delà des échéances présidentielles françaises, peut-être avec de nouveaux alliés et sur des bases larges, comme nous tentons de le faire depuis plusieurs années.

Non à l'abstention

Il nous faut utiliser le système politique français à fond, sans se laisser intégrer à aucun des partis constituant ce système. Pour nous, il faut participer aux élections, surtout aux présidentielles, dont l'enjeu est considérable. Il est inutile de rester sur la touche et de critiquer les joueurs si on n'a pas soi-même compris les règles de ce qui n'est pas un jeu. L'abstention systématique peut, dans certains cas, être une arme quand on peut en faire un mouvement de masse (Nouvelle-Calédonie). Mais en 1988, demain dépend trop d'aujourd'hui, des choix qu'on fait ou qu'on ne fait pas. Dans une élection qui, de toutes façons, ne nous donnera pas une satisfaction totale, il y a cependant des revendications à réaffirmer, des dangers majeurs à écarter. D'où notre choix actif du premier tour (Juquin) et notre vote contre la droite du second. Ce n'est pas un choix « marxiste », comme le prétendent certains de l'Emsav conservateur. Simplement un vote actif, réaliste, en ayant conscience des enjeux.



(1) Voir l'appellation « communiste rénovateur » dont on continue à affubler Juquin. Il est vrai que, vue de droite, toute la gauche est plus ou moins « communiste » !

BRÈVE

Par une série de décrets ministériels du 14 mars, énonçant les modalités de recrutement des fonctionnaires territoriaux, le gouvernement a renoncé à inscrire les langues régionales comme option facultative, sauf pour les secrétaires de mairie (villes de 2.000 à 100.000 habitants). Lors des travaux préparatoires à ces décrets, les représentants CFDT avaient demandé que l'option langue régionale soit inscrite à tous les concours.



HUMEUR

Vive Ducon III !

(Président du consensus
sur 3 millions de chômeurs)

Notre institut de sondage particulier, la SOFRAISE (de Plougastel, 36-15 bien sûr), nous a communiqué le résultat d'une enquête approfondie sur les électeurs qui ont déjà fait leur choix, définitivement, pour le premier tour.

Il paraît à peu près certain que le total des voix obtenues par l'ensemble des candidats Ducon (sensus) sur le maintien, certes larmoyant, de 3 millions de chômeurs, dépasse largement 80 % des voix. Assez de luttes marginales qui épuisent et conduisent à des ghettos d'Ayatollahs grincheux ! Volons au secours de la victoire de Ducon III et chantons en chœur :

Vive Ducon III
Tu es notre roi
Un vrai gestionnaire
Tra la la la lère !...

Gros bisous

L'UDB et le financement des partis

Aucun État ne peut prétendre à la démocratie sans transparence dans le financement des partis. Il paraît donc nécessaire, à la fois, de rendre publique l'origine des moyens de chaque formation politique et de permettre à chacune d'elles de s'exprimer.

L'UDB s'oppose à toute procédure qui tendrait à réserver aux partis les mieux pourvus le bénéfice de l'argent public.

Elle regrette que les projets actuels ne financent que les partis ayant des députés ; maintiennent le barrage de 5 % ; ne s'étendent pas à l'ensemble des élections.

le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses Populaires de Bretagne — B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 2^e trimestre 1988.

POBL
VREIZH

CHICHE

Continuité...

1925 : Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction Publique : « Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître ».

1988 : J.P. Chevènement, ancien ministre de l'Education Nationale, répond dans une émission de télévision à la question : « Est-ce que les enfants d'immigrés posent des problèmes à l'Education Nationale ? ». « Non, en Bretagne, l'école de Jules Ferry en a fait de bons Français. En ce temps-là, en France, on parlait beaucoup de patois ».

Rien de changé sous le soleil de la République.

D.G.

A. WAECHTER, CANDIDAT DES VERTS :

Ni à gauche, ni à droite

Malgré des analyses intéressantes, les « verts » ont décidé de ne donner aucune consigne de vote pour le second tour de l'élection présidentielle.

Comme si le libéralisme, le laisser-faire et l'écologie pouvaient cohabiter ? Trop d'exemples démontrent qu'une véritable politique de l'environnement n'est possible qu'à gauche (même s'il n'est pas sûr du tout qu'un centre gauche pratique une politique environnementaliste).

Messieurs les « écolos », vous refusez de choisir ! Seriez-vous devenus « politiciens » dans le mauvais sens du terme, pour drainer plus de voix au 1^{er} tour ?

R.B.I. : Radio Bretagne Indigène

Allo !... « Albert Deshayes nous annonce qu'un « fesse noce » aura lieu à « Doilas », le 19 mars. Merci ! Je vous embrasse ».

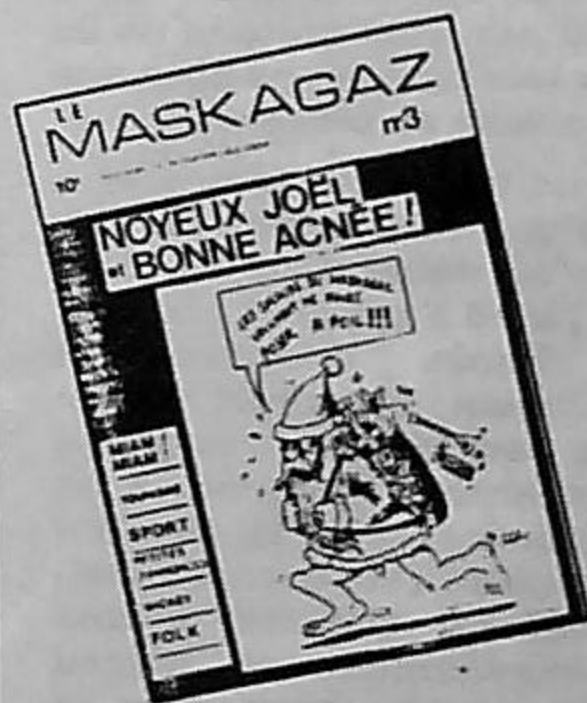
Allo ! Anna Vari de Quimper nous annonce qu'un autre « fesse noce » aura lieu à Langonné le 20 mars. Merci ! Bisou ».

Avec Evelyne Adam, R.B.O. est devenue radio-bisou. Sa seconde spécialité consiste à écorcher les noms de lieu bretons.

Nous signalons au directeur de R.B.O. et à cette animatrice que STUMMDI organise des stages sur la civilisation bretonne dans le cadre de la formation continue. Tél. 98.04.08.31.



Deux revues à proscrire illico de votre mémoire : Baroud Charle-roi, sorte de bulletin paroissial quasiment vide de B.D., de textes lisibles et d'inventions. Au plus fort de l'ennui ; Maskagaz : calembours régionalistes et donc incompréhensibles ? C'est ça, ce journal est bretonnant (Lannion). Cartoons pitoyables submergés par une prose parfois pertinente, anti-mode par jalousie. Sinistrement décentralisé. Out !



LE MASKAGAZ :

« Sinistrement décentralisé »...

Lisez la critique du Maskagaz, « journal local et satirik », parue dans Pilote, février 1987, un mensuel de B.D. sinistrement parisianiste. A priori, si vous êtes normalement constitué, cela devrait vous donner envie de découvrir le « journal qui ne peut pas vous sentir ». D'autant plus que le dernier numéro est consacré à l'élection présidentielle, ce qui, à n'en pas douter, est un sujet d'actualité. On peut commander le Maskagaz au 37 résidence du Roux, 22300 Lannion.

Des lecteurs, des élus soutiennent le P.B...

Merci aux donateurs. Chaque PB/PV qui paraît est un peu le résultat de l'aide des amis du Peuple Breton. L'argent bien sûr, le contact, les suggestions, l'envoi d'articles, la prospection de nouveaux lecteurs et abonnés, tout cela est de la plus haute utilité.

— Si vous abonnez un ami, vous avez le droit à un magnifique agenda « Breizh » (valeur, 56 F).

— Si vous voulez faire connaître le PB autour de vous, demandez nous des « papillons verts » ou des PB/PV.

— Si vous changez d'adresse, un mot pour le signaler, en rappelant, si possible, le numéro (entre 1 et 3.000) figurant sur votre bande d'abonnement.

J. Tréguer, Angers (80); M. Riou, Dinan (40); J.C. Hénaff, Plomelin (20); M.T. Communier, L'Hôpital (50); Y.F.B. (150); J. Martin, Combres (50); D. Rannou, Nay (30); F. Kerouredan, Quimperlé (80); Y. Fievet, Gonesse (30); Y. Macé, Redon (50); M.M., Lannion (50); Disanv, Brest (50); Alan Louarn, Roazhon (30); K. Hénaff, Fréhel (30); H. Arzel, Brest (20); R. Blochet, Lille (30); L. Martin, Saint-Brieuc (30); P. Guin, Lyon (120); B. Le Mao, Rennes (130); A. Cherel, Chaville (20); Y. Le Calvez, Pléhédél (30); R. Duval, Plouha (30); R. Cornec, Saint-Nazaire (30); H. Cadouellan, Combes (30); M. de Louis, Ergué-Gabéric, famille Quéroué, Concarneau (1.000 F); D. Boloh, Carhaix (20); H. Thomas, Saint-Brieuc (10); J.Y. Allain, Lannion (50); J. Le Court, Rennes (20); A. Hinault, Hillion (20); F. Kerrain, Tonquédec (30); P. Huitorel, Gourin (20); M. Guillevic, Belz (30); J. Chapron, Saint-Malo (30); J. Pondaven, Brest (80); J.C. Mareot, Pont-L'Abbé (80); Y. Rémond, Saint-Hermin (80); M. Creignou, Montreuil (80); G. Richard, Nantes (30); P.L.P. Nantes « Renforçons le PB » (177,77); Y. Le Lann, Saint-Michel (80); H. Le Borgne (30); Z. Perraux, Saint-Jacques de la Lande (20); Y. Coriou, Houeilles (20); L. Josse, Saint-Malo (5); N. Riou, Pontchâteau (130); J.C. Marchand, Luyes (80); L. Kleac'h, Quimper (80); M.A. Rouat, Plouhinec (30); E. Le Grevellec, Paris (80); M. Merrien, Daoulas (80); R. Sévin, maire de la Feuillée « pour soutenir le PB » (50); M. Floc'h, Languidic (80); D' Nouaille, Quimper (30); J.P. Jaouen, Berrien (80); B. Le Fol, Grandchamp (30); F. Allain, Plouzané (40).

Total 4^e liste: 4.052,77 F. Total 88: 10.822,77 F.

Affaire Tomasi

Nous vous demandons d'écrire, si vous ne l'avez pas fait, en faveur de Felice Tomasi (voir PB de février). Prière de transmettre les réponses à votre lettre au « Peuple Breton/Pobl Vreizh ».

Les ouvriers agricoles CFTD du Finistère ont apporté leur soutien à Diwan (dossier bloqué par Chirac, instituteurs non indemnisés par l'ASSEDIC). L'UDSEA et les paysans travailleurs aussi. Le monde agricole se réapproprierait-il sa propre culture? A-t-il fallu essayer les mythes du paysan-entrepreneur, jeune cadre dynamique pour s'apercevoir des impasses où ceux-ci mènent. Les paysans bretons, à partir de leur expérience économique, vont-ils passer au choix politique, avec l'étape intermédiaire du choix culturel?

En guise de sommaire...

- La Loire-Atlantique est bretonne: P.Y. Le Rhun et Y. Jardin apportent de nouveaux arguments et justifient notre couverture (le marais salant guérandais) (p. 8-9).
- Un conflit social long et dur, la SBFM contre Paris (p. 2 et 6).
- Rien ne justifie la centrale nucléaire du Carnet ni les permis en cascade accordés par Chirac pour la recherche de l'uranium (p. 10-11).
- Le début d'une étude pour mieux comprendre la Corse (p. 16-18). Un livre à Morlaix, partiellement censuré (p. 19).
- Outre nos chroniques habituelles, une interview exclusive d'Eugène Guillevic, le plus célèbre des poètes bretons contemporains (p. 21-23). Et les élections présidentielles (p. 3).

Des offres très intéressantes en dernière page !

Je m'abonne

le peuple breton

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement un réabonnement
- ordinaire : 120 F (1)
- de soutien à partir de 140 F (1)
- étranger : 150 F (1)
- étranger par avion : 180 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 120 F (chèque joint)	est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

Vous souhaitez la survie du Peuple Breton, c'est-à-dire la possibilité pour ceux qui le veulent de trouver du travail en Bretagne, de vivre et créer dans leur culture? Aidez-nous à peser plus lourd.

Prenez votre carte à l'UDB!

(150 F en chèque)

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB?

Nom

Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.
N'hésitez pas!

Communiquez avec l'UDB par minitel : Pacor*UDB.(36 14).

Le conflit de la SBFM-Lorient, comme si vous y étiez

(Reportage Y. Quénéhervé)

Un conflit, des faits et des chiffres



En présence des familles et amis, chaque fin de semaine du début mars fut marquée par des meetings avec une animation musicale.

La direction de la SBFM a tenté de faire croire à l'opinion que le personnel de la SBFM n'avait pas de raison de se plaindre des salariés.

— Par la remise en cause d'un accord salarial depuis 1981, ils ont perdu 20 % de leur pouvoir d'achat.

— Les salaires tournent autour de 5.500 F par mois.

— Avec pour la plupart des ouvriers des horaires en équipe, nuit, matin, soir, et ceci dans une ambiance de fonderie, c'est-à-dire bruit, chaleur, poussière, travail à la chaîne.

— A noter que le PDG de Renault perçoit annuellement 200 millions de centimes !

— M. Praderie, directeur des relations sociales du groupe, gagne 100 millions de centimes par an !

— M. Guillermin, PDG de la SBFM, 90 (sans parler des avantages en nature logement, voiture de fonction, etc...).

Les femmes des grévistes ont créés un comité de soutien. Elles ont fait de nombreuses démarches pour sensibiliser l'opinion, interpeler la direction et les pouvoirs publics.



Famille des grévistes devant la SBFM (5-3-88).

Initiatives de l'UDB pendant le conflit

— Publication au bulletin UDB de la SBFM.

— Communiqué de la fédération du Morbihan pour condamner la répression et soutenir les revendications du personnel.

Démarche d'une délégation conduite par Yann Fiévet, responsable du secteur économique de l'UDB au ministère de l'Industrie pour plaider le dossier SBFM en y déposant nos pétitions pour la construction de l'atelier de mécanique.

— Présence d'élus UDB à chaque meeting ou manifestation.

— Lettre de Joël Guégan (maire adjoint de Lorient), au nom des élus UDB du Morbihan, pour demander au Premier ministre Chirac de prendre ses responsabilités dans ce conflit.

— Télégramme de soutien aux grévistes de Herri Gourmelen au nom du bureau politique.



Parfois des face-à-face tendus entre grévistes et direction.



Le PDG et son adjoint, aux ordres de Paris, tournent le dos aux négociations.

— Intervention publique de Yannick Quénéhervé, conseiller municipal de Lanester.

— Prise de position de nos élus pour qu'au niveau municipal la solidarité se manifeste concrètement en direction des grévistes.



Les travailleurs retournent dans leur entreprise, au fond. Qu'est-ce que leur entreprise a gagné dans ce conflit ?

Après l'historique, l'analyse

Comptant sur une forte implantation et combativité, la CGT espérait, à partir de la SBFM, déclencher un grand mouvement d'ensemble au niveau du groupe Renault.

Avant les présidentielles, électoralement ce conflit ne pouvait pas non plus désintéresser certains.

Malheureusement, l'étincelle ne s'est pas produite et les travailleurs de la SBFM se sont retrouvés presque seuls dans une impasse devant le rouleau compresseur de la Régie.

En d'autres temps, à Kerpont, la solidarité bretonne s'était manifestée à l'égard d'usines du groupe Renault.

Cette fois-ci, en ces temps difficiles, l'ascenseur est resté entre deux étapes.

Après un mois de grève qui laissera des traces, tout le personnel a repris le travail avec beaucoup d'amertume.

Solidarité SBFM

Le PC et la FEN ont apporté leur soutien à l'action, de même que le MODEF a concrétisé sa solidarité paysanne par la livraison de denrées alimentaires.

De nombreux syndicats CGT d'entreprises Lorientaises et de toute la Bretagne ont manifesté un soutien moral et financier aux grévistes.

Versement à l'ordre de l'UD-CGT solidarité BCCM n° 1864

Attention ! La chasse est ouverte

Il y a un peu plus d'un an, a été adressée aux préfets par le ministre de l'Intérieur une « circulaire relative à la répression pénale des menées autonomistes ».

Qu'y trouve-t-on ? Tout d'abord le ministre considère que « les mouvements autonomistes entretiennent... une activité qui fait appel à des formes d'action illégale » et que « les responsables de ces mouvements n'hésitent pas le cas échéant, à avoir recours à la violence et à porter atteinte à l'ordre public ». Autonomistes bretons, attention, vous êtes suspects !

« Les moyens administratifs à la disposition du gouvernement sont limités » pour pouvoir intervenir contre ces mouvements (dommage pour nos gouvernants et heureusement pour nous, car lorsque les mesures administratives prennent le pas sur les décisions de justice, cela mène au pire). Mais, que l'on se rassure, « les textes pénaux existants permettent en revanche aux tribunaux d'assurer la répression des activités autonomistes sous toutes leurs formes ! ». Bien sûr, « il est indispensable de leur apporter des éléments d'information précis et complets, afin de leur permettre de fonder leur conviction », et le ministre de préciser à l'intention des préfets et de leurs sbires : « la recherche du renseignement et son exploitation doivent être, pour vous et vos services, une préoccupation constante ». Autonomistes bretons, attention, vous êtes dans le collimateur !

Sur quel argument s'appuie cette répression ? sur l'idée d'« atteinte caractérisée à l'intégrité du territoire », en s'appuyant sur trois articles du Code pénal (86, 87, 88) insérés par l'ordonnance du 4 juin 1980 (c'est-à-dire par un texte non voté par les parlementaires, à l'époque de la guerre d'Algérie) et en rappelant le texte de l'ancien article 80 du même Code, article pourtant abrogé donc qui ne devrait plus servir et qui disait « sera coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État (...) tout français ou tout étranger : qui aura entrepris, par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte à l'intégrité du territoire français, ou de soustraire à l'autorité de la France une partie des territoires sur lesquels cette autorité s'exerce (...) ».

L'article 86 définit l'attentat contre l'autorité de l'État : « l'attentat dont le but aura été soit de détruire ou de changer le régime constitutionnel (1), soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité de l'État ou à s'armer les uns contre les autres, soit à porter atteinte à l'intégrité du territoire national, sera puni de la détention criminelle à perpétuité ». Et la circulaire prend bien en plus la peine de souligner : « Ce texte... s'applique aussi bien au crime consommé qu'à la tentative ayant manqué son effet ». Cela laisse pas mal de latitude à l'interprétation du texte.

L'article 87 définit « le complot ayant pour but un tel attentat » : « Il y a complot dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs person-

nes ». « La résolution d'agir » implique « une volonté positive, les vœux, les menaces, les projets ne peuvent équivaloir à une résolution ». Diantre, qu'est-ce qu'une « volonté positive ? ».

L'article 88 évoque « l'atteinte à l'intégrité du territoire national « par quelque moyen que ce soit ». Selon un arrêt de 1964 « le délit prévu par l'article 88 n'implique ni la clandestinité des agissements, ni le caractère subversif de ceux-ci (...); il suffit de retenir, pour caractériser l'infraction, que l'entreprise des prévenus ait eu pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ». Il est rappelé dans la circulaire que « la jurisprudence fondée sur l'ancien article 80 (pourtant abrogé) per-



met une extrapolation. Il apparaît ainsi que se trouve principalement visée la propagande sous toutes ses formes ».

La notion de complicité est ensuite rappelée, fondée sur l'article 100 du Code pénal. C'est « le fait de fournir, sans contrainte et en connaissance de leurs intentions, des subsides, des moyens d'existence, un logement, un lieu de retraite ou de réunion aux auteurs de crimes et délits contre la sûreté de l'État » ; mais il est dit aussi plus loin : « le directeur d'une revue périodique se rendait complice d'un délit d'atteinte à la sûreté de l'État en publiant un article dont le caractère délictueux apparaissait à la simple lecture... » (lecture faite par qui ?).

Un deuxième paragraphe de la circulaire concerne la propagande ; ainsi peuvent tomber sous le coup de l'article 88, « une campagne de presse, l'apposition d'une affiche, une réunion publique, tout moyen de propagande écrite ou orale ».

Un troisième paragraphe porte sur la presse, en rappelant, outre l'article 88, les crimes et délits prévus par la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, en précisant « les délits de presse peuvent être constitués par un seul article provocateur. Une intention coupable est en principe nécessaire, qui réside dans la « volonté du prévenu de vouloir créer dans la pensée du lecteur un état d'esprit propre à le conduire à commettre un fait ». Cela ouvre la voie à tous les procès d'intention ! Aussi, autonomistes bretons, vos paroles et vos écrits seront suivis de près.

Une telle circulaire me semble dangereuse pour ne pas dire plus. Oublie-t-elle la liberté d'opinion et d'expression (n'aurait-on pas le droit d'exprimer sans violence sa volonté de ne pas vouloir être fran-

çais ou de voir son peuple ne plus dépendre, de près ou de loin, des décisions prises par l'État-Nation ?). Et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

Elle s'appuie sur un texte, jamais voté par le Parlement, datant de l'époque de la guerre d'Algérie, dans un contexte différent de celui d'aujourd'hui ; mais peut-être est-ce constater implicitement que certaines parties de l'espace français sont des colonies ?

Elle peut ouvrir la voie à bien des formes de répression ; les camarades corses qui l'ont publiée intégralement dans « U Ribombu », considéraient qu'« elle a été fidèlement appliquée par les agents de l'État en Corse. Les dissolutions du MCA et de A. Riscossa, les poursuites contre notre hebdomadaire, certaines inculpations en sont un témoignage ! ». Il pourrait bien en être de même en Bretagne.

Y.J.

PAS EN BRETON

Le 22 juin 87, M. Erwan (Yvon, ez ofisiel) Evenou, professeur, demeurant au Faouët dans le Morbihan, a défendu une thèse de nouveau régime (faisant suite au 3^e cycle) : « Studi Fonologel Brezhoneg Lanijen ». En fait, cette thèse écrite en breton a du être présentée sous le titre traduit : « Etude Phonologique du breton de Lanvenegen », la soutenance s'effectuant en français. A la suite de cette soutenance devant jury, Erwan Evenou a été reçu avec la mention « Très honorable ».

L'été passe... Notre ami décide d'aller chercher son diplôme, mais il apprend à cette occasion que le diplôme est refusé car : « thèse écrite en breton ». Après avoir fait quelque bruit, il obtient début décembre, une attestation de diplôme de doctorat qui n'est en fait pas le diplôme officiel, mais seulement la preuve qu'il y a eu soutenance de thèse devant jury.

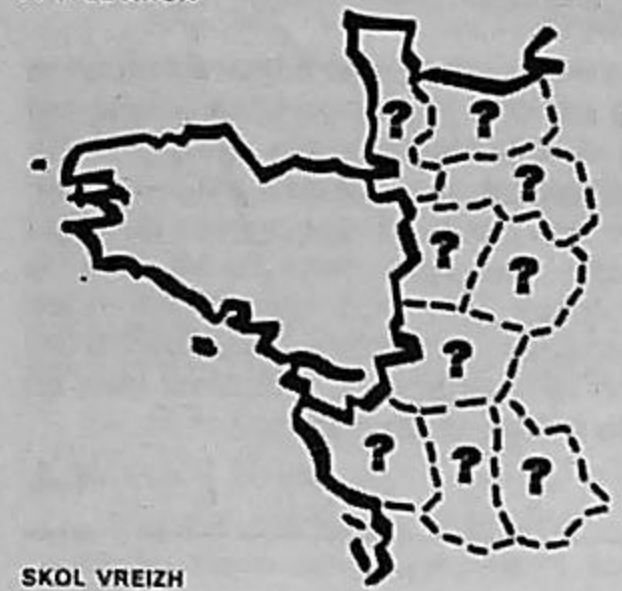
Une fois encore nous nous trouvons devant un cas de discrimination linguistique et ethnique à l'encontre du peuple breton et de la langue bretonne (même les étrangers peuvent soutenir des thèses en leur langue devant des jurys français).

En effet, il y a bien tentative d'ethnocide (selon les définitions de l'UNESCO, comme du Larousse : « destruction d'une ethnie sur le plan culturel »), à l'encontre du peuple breton et de la langue bretonne.

Des arguments nouveaux pour la réunification de la Bretagne

Bretagne Grand et Ouest

P.-Y. LE RHUN



SKOL VREIZH

Un géographe dément le mythe

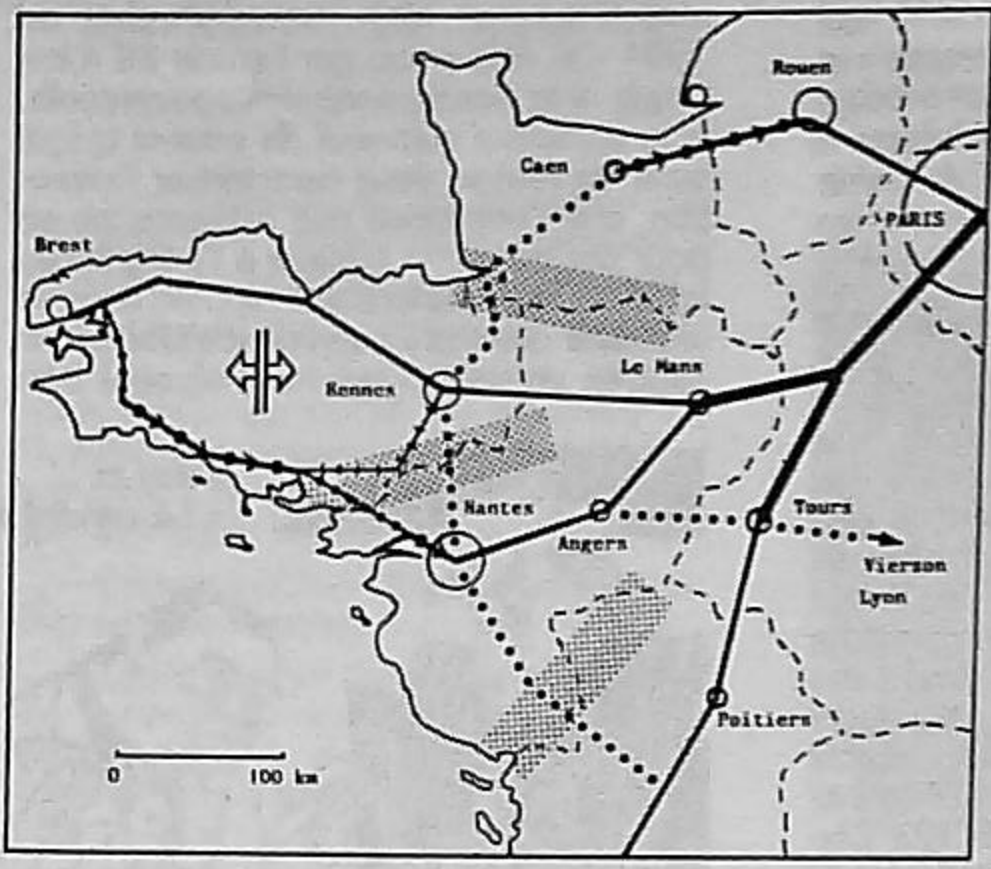
A l'heure où face à la crise économique et l'échéance de 1992 amène nombre d'irresponsables économiques à réclamer une « région aux dimensions de l'Europe », le livre de P.Y. Le Rhun vient à point pour remettre les idées en place, cartes et chiffres à l'appui. Ce texte est si important que nous en publions une page. A moins de pomper la vitalité des régions voisines, Nantes ne profiterait en rien d'une « super région ouest », qui continuerait à se développer par l'Est, c'est-à-dire par le secteur qui est déjà sous la dépendance de Paris.

Bretonne depuis 11 siècles, la Loire-Atlantique avait en 1982, 995.712 habitants, dont 76 % nés dans l'un des cinq départements bretons. Il y a nettement plus d'originaires des quatre autres départements bretons que du Maine-et-Loire et de Vendée, contrairement à une légende tenace (40 % d'immigrés). L'auteur évoque aussi le découpage des régions, en juin 1955, par quelques fonctionnaires avec quelques cartes et une mission limitée, rassemblant dans les PDL des Bretons, des Poitevins, des Angevins et deux départements du Maine.

La politique très ancienne de l'État français contre l'identité bretonne est relayée sur place : faute de pouvoir les postes d'histoire de Bretagne de l'Université de Nantes, les archives de Nantes, véritable manoir du Duché, sont inexploitées. L'opposition se manifeste tant par un vif mouvement de protestation — unique dans l'hexagone — que par le point de vue de la population, à 63,3 % pour le rattachement à la « région Bretagne » (65,7 % dans le Sud-Loire !), selon le sondage FR3 de 1986. Le taux atteint, 66,6 % chez les moins de 25 ans, d'où la politique d'endocritinisme scolaire menée depuis quelque temps (voir PB de mars).

Le livre de Pierre-Yves Le Rhun était sous presse début mars. L'ouvrage est une réflexion géographique sur la partition de la Bretagne et sur ses conséquences, notamment sur l'aménagement du territoire. Nous avons demandé à l'auteur un extrait significatif pour nos lecteurs (les textes en gras l'ont été mis par la rédaction).

nagement du territoire. Nous avons demandé à l'auteur un extrait significatif pour nos lecteurs (les textes en gras l'ont été mis par la rédaction).



P.Y. Le Rhun accorde beaucoup d'importance à la « polarisation » de l'Ouest par l'énorme métropole parisienne et s'interroge sur la capacité des actuelles régions à rompre avec la centralisation. L'ouvrage (128 pages et 28 croquis) est en vente en librairie et aux Éditions Skol Vreizh, 6 rue Longue, 29210 Morlaix (55 F franco).

« Le mythe du Grand Ouest »

Tant que les élus de Loire-Atlantique, ceux de la majorité surtout, n'auront pas pris leurs distances avec la position de la

CCI de Nantes sur la nécessité de réaliser le Grand Ouest, il est clair que la situation est bloquée. Or cette position repose sur un postulat non démontré.

En effet, il ne suffit pas d'affirmer que le développement de la métropole nantaise implique une région Grand Ouest pour que cette relation soit juste. Le rôle de métropole ne se décrète pas, il ne peut résulter que d'un dynamisme économique réel. Il ne saurait découler d'un territoire administratif si vaste soit-il, s'il échappe en grande partie à l'influence économique de sa métropole potentielle.

Un autre chapitre montre qu'opposer le cœur (la Bretagne) à la raison (les PDL) est un raisonnement faux. Il n'y a pas de relations privilégiées avec les départements hors Bretagne, la zone d'influence de Nantes allant de la Vendée du Nord et des Mauges au Finistère-Sud. Le poids économique de la Bretagne-croupion est de 30 à 40 % plus élevé que celui des quatre départements des PDL hors Loire-Atlantique. Le découpage régional actuel freine l'aménagement et le développement. L'argent des Nantais finance l'axe Nantes-Le Mans au détriment de la route des estuaires, nécessaire à Nantes et au reste de la Bretagne, concurrencée par l'axe Calais-Bayonne par la Sarthe, financé par les PDL ! Par contre, l'axe Angers-Tours, nécessaire au port de Nantes-Saint-Nazaire, attendra.

Des cartes judicieuses montrent comment Le Mans s'intègre déjà à la zone d'influence de Paris, comment les deux

régions actuelles (B4 et PDL) s'intègrent dans leur dispositif général (axes radiaux vers Paris) à un système centralisé et attisent une concurrence Rennes-Nantes stérile.

Il faut abandonner le principe d'équilibre des régions, conclut l'auteur. Région administrative, région administrée (concepts centralistes) doivent laisser la place à une région majeure. La Bretagne à 5 départements serait la 5^e de l'hexagone en population, avec près d'un million d'habitants de plus qu'une Normandie réunifiée. Ce serait l'une des régions d'Europe les plus connues, grâce à une diaspora bretonne de plus de 5 millions d'habitants, avec une image de marque précise, alors que Pays-de-Loire = Val-de-Loire = Châteaux de la Loire = région « centre ».

Bref, on ne résume pas un livre aussi dense. On le lit !

Le marché européen à l'horizon
Normandie :
un pas
vers la réunification

L'exemple normand

→ Surtout, cet objectif de faire de Nantes une grande métropole régionale soulève des objections considérables. C'est tout l'équilibre démographique de l'Ouest qui est en jeu, et en particulier c'est le devenir de la trame urbaine qui serait modifiée par une trop forte croissance de Nantes. Il est difficile, en effet, d'imaginer que Nantes puisse être une grande métropole sans qu'il y ait corrélativement une augmentation de la population de l'agglomération. Faudrait-il qu'elle passe du demi-million de personnes d'aujourd'hui à un million ? Dans cette hypothèse, il n'y a guère que deux possibilités qui sont l'appel à l'immigration étrangère, avec les problèmes qu'elle soulèverait, ou la ponction sur les ressources démographiques de l'Ouest dont la vitalité a fortement décliné et qui n'est plus le réservoir dans lequel on pouvait puiser sans perturbation majeure.

La métropole nantaise ne pourrait se réaliser que par déplacement de population jeune. Les contrastes démographiques actuels se renforceraient alors qu'une bonne politique d'aménagement du territoire devrait plutôt se donner comme objectif de les stabiliser sinon de les réduire. En effet, le maintien sur place de la population, dans le cadre des « Pays » répond à une revendication populaire fondamentale tout en étant beaucoup moins coûteux pour la collectivité. La mobilité est ruineuse et les processus cumulatifs sont mortels soulignent Louis Ergon et Loeiz Laurent dans « Vivre au pays » (Editions Le Cercle d'Or, 1977).

Il est instructif de comparer l'Ouest au Sud-Ouest, où deux métropoles régionales rayonnent sur de vastes espaces. Bordeaux et Toulouse ont pompé les ressources humaines de leurs régions respectives et par conséquent freiné l'essor des petites villes. En revanche, l'Ouest bénéficie d'une structure urbaine beaucoup plus équilibrée.

D'une part donc, une région administrative Grand Ouest n'assurerait pas à elle seule l'émergence d'une métropole régionale. D'autre part, cette perspective d'une forte croissance nantaise ne peut que soulever l'opposition des autres villes, sans parler de celle de la Bretagne occidentale qui serait victime de la reproduction à l'échelle régionale de « Paris et le désert français ». Il n'y a aucune possibilité de consensus sur le projet d'une grande métropole régionale. Si c'est un mythe, c'est un mythe diviseur et autant l'abandonner le plus rapidement possible.

Le piège de l'utopie

En somme, l'idée de créer un Grand Ouest remplaçant les actuelles régions est une fausse solution au problème des limites régionales. Elle repose sur une conception dépassée de la Région qui privilégie le seul aspect économique, sur une concep-

O-F : 01/03/1988



tion erronée d'une Région à « taille européenne » qui privilégie le seul aspect quantitatif, sur une confusion entre espace économique et territoire administratif, et enfin sur une illusion quant à la vocation métropolitaine de Nantes.

Le Grand Ouest est par conséquent une idée fautive mais qui a la redoutable force d'une idée simple. C'est à cette utopie dominante dans les milieux économiques et politiques nantais que les élus de la Loire-Atlantique ont fait le sacrifice de la partition de la Bretagne, croyant que la meilleure solution pour les intérêts économiques de Nantes était à court terme d'être la capitale des Pays de Loire en attendant la constitution d'un Grand Ouest qui referait l'unité de la Bretagne dans un contexte territorial élargi... ».

P.Y. Le Rhun accorde beaucoup d'importance à la « polarisation » de l'Ouest par l'énorme métropole parisienne et s'interroge sur la capacité des actuelles Régions à rompre avec la centralisation. L'ouvrage (128 pages et 28 croquis) est en vente en librairie et aux Éditions Skol Vreizh, 6 rue Longue, 29210 Morlaix (55 F franco).

(Voir bon de commande, p. 28)

Le mois prochain :

La Bretagne à 5 départements est-elle adaptée à l'Europe ?

Histoire

Rendons à de Gaulle...

Il me semble que ceux qui défendent une cause qu'ils pensent juste, ne peuvent se permettre de se tromper. Sinon c'est prêter le flanc à la critique de ceux qui comptent sur nos erreurs, pour nous démolir. Cela doit être valable en ce qui concerne nos buts et notre stratégie, mais aussi en ce qui concerne le détail de nos arguments.

C'est ce qui m'amène ici à réagir contre certaines affirmations ou une certaine présentation des faits, de la part de ceux qui luttent pour la réunification de la Bretagne. Notamment quand je lis sur certains autocollants « Pays de la Loire, enfant de Pétain » (le jeu de mots en fait pourtant un slogan percutant) ou quand je lis dans le

numéro de janvier du « *Peuple Breton* », au-dessus d'une brève, le titre « Et le décret Pétain-Laval ? ». Car, si cela n'est pas totalement faux, cela est quand même inexact.

Tout d'abord, cela n'est pas le plus important, il ne me semble pas que Laval ait été au pouvoir le 30 juin 1941 quand a été adopté le décret démembrant la Bretagne. Plus important, ce décret, qui établissait pour la première fois, sur le plan administratif, un découpage régional, et qui s'accompagnait de la création de préfets de région, rattachait la Loire-Inférieure d'alors à la région d'Angers, en créant une région qui comprenait l'Indre-et-Loire et qui était différente, sauf erreur de ma part, de la région des Pays de la Loire, dans son découpage actuel.

A la Libération, ce système va se maintenir au moins pendant quelque temps, puisque c'est d'un Commissaire de la République établi à Angers que va dépendre la Loire-Inférieure. Pendant la IV^e République, l'unité administrative de la Bretagne n'est pas rétablie dans tous les domaines : ainsi la Loire-Inférieure fait partie de la V^e Région économique, les autres départements bretons de la VI^e.

Mais il n'existe plus de préfets de région (même si sont nommés à partir de 1948, des Inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire). Dans de nombreux secteurs de l'administration, la Loire-Inférieure est rattachée au reste de la Bretagne (c'est encore aujourd'hui le cas dans le domaine judiciaire, la Cour d'Appel de Rennes étant compétente pour les cinq départements bretons) : c'est le cas par exemple de l'Éducation nationale, la Loire-Inférieure (puis la Loire-Atlantique) faisant partie de l'académie de Rennes. Dans de nombreux secteurs de la vie sociale il en va de même : ainsi les syndicats, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire de Loire-Atlantique font partie d'une organisation régionale bretonne.

Les choses vont changer avec l'établissement de la V^e République. Déjà en 1955 ont été créés des régions de programme. Mais c'est avec la création des Circonscriptions d'action régionale en 1960, et surtout en 1963 avec la création de la DATAR et en 1964 avec la mise en place des CODER (Commission de développement économique régional) et la nomination de préfets de région (en reprenant l'exemple de Pétain) que la situation actuelle va s'installer avec l'actuel découpage administratif.

C'est à partir de 1963-1964 que toutes les administrations vont être organisées selon ce même découpage (l'académie de Nantes est alors créée), que la vie sociale va se développer dans le cadre « paydeloisien » avec au niveau des syndicats ou des organisations de jeunesse, une organisation calquée sur l'organisation administrative « régionale ».

Pour moi, parler d'« Enfant de Pétain » pour l'actuelle région des « Pays de la Loire », c'est simplifier l'évolution historique. La situation actuelle est due à de Gaulle, Debré, Guichard, beaucoup plus qu'à Pétain qui avait cependant donné le mauvais exemple.

Y. JARDIN

De nouvelles raisons de s'opposer au projet de centrale nucléaire du Carnet

Après Jimmy Goldsmith dans *L'Express*, c'est Alain Murcier dans *l'Expansion* : les journalistes de la « grande presse » et de la presse économique constatent l'échec coûteux du nucléaire hexagonal. Dans le deuxième cas, c'est dans les colonnes du bimensuel économique du très pro-nucléaire Jean Boissonnat !

« La France a misé d'énormes ressources sur l'énergie atomique. Aujourd'hui, notre suréquipement se solde par une facture vertigineuse. Tablant sur une hausse constante de la demande, nos nucléocrates n'ont pas voulu enregistrer les signaux d'un marché mondial déprimé pour longtemps. Que faire de cet outil coûteux ? », demande A. Murcier (*Expansion*, 6-19 nov.)

Pas de mise en chantier de centrale en 88 : c'est que l'outil nucléaire est saturé (75 % de l'électricité produite, record mondial). D'ici 2 ans, l'hexagone aurait sept centrales de 1.450 mégawatts de trop ; à 11,7 milliards pièce, cela fait 82 milliards d'investissements gaspillés, perdus pour tous, sauf EDF, CEA, Framatome et la Cogema. Argent que d'autres activités économiques utiles aurait pu espérer.

« Les responsables du nucléaire tricolore, nullement préparés à affronter un marché intérieur indocile et un marché international évanescant, ont longtemps affecté d'ignorer l'un et l'autre ». Et ils continuent de le faire, comme en témoi-

PREMIÈRE PIERRE EN 90

Le ministre de l'Industrie a annoncé hier la signature imminente de la déclaration d'utilité publique par le Premier ministre

(Presse Océan, 18 mars)

gnent les propos de M. Carle, directeur de l'Équipement à EDF, dans *Energihic*, revue de l'EDF, consacrée à Tchernobyl.

En 2000, le nucléaire ne représenterait que 8 % de la consommation mondiale d'énergie, contre 35 % annoncés par le CEA... en 1976. Il faudrait attendre 2050 (selon la dernière conférence mondiale de l'énergie) pour que le nucléaire pourvoie au 1/10^e des besoins mondiaux. Retenons la conclusion : « pour les 20 ans à venir, en tout cas, les jeux du nucléaire sont faits. C'est l'impasse. Cela signifie, concrètement, que le marché extérieur du système nucléaire français va rester plat. C'est dans le cadre hexagonal que notre industrie de l'atome devra, globalement, résorber son suréquipement. L'incitation à « bouffer » de l'électricité sera encore renforcée (...) Avec sa crise nucléaire, la France a une occasion de faire son « travail de deuil » du national rationalisme qu'une poignée de

corpsards talentueux (?) a greffé sur une ambition prométhéenne ».

Il y a des pénalités lourdes pour ceux qui produisent trop de lait. Il n'y en a pas pour ceux qui, avec l'argent public, surproduisent de l'électricité et gaspillent des investissements. On attend l'autocritique des quatre partis politiques — « grands », paraît-il — qui ont couvert une telle politique. Leur crédibilité de gouvernant est également largement atteinte en la matière.

En s'opposant à la centrale de Carnet, nous combattons une politique absurde, coûteuse et dangereuse dans une zone à hauts risques industriels. Par contre, une centrale thermique au charbon dans l'ouest de la Bretagne serait un bon choix, encore que la surproduction électrique hexagonale (10 % sont exportés) ne l'impose pas.

J.J.M.

EDF : « 4 tranches nucléaires de trop en 1990 ! »

(O.F. 10.2.88). Il faudrait un décret d'inutilité publique !

Les responsables d'EDF, qui pilotaient la visite allemande, ont été on ne peut plus clairs. Ce n'est que pour l'horizon 2005-2010, au plus tôt, que le besoin d'une centrale de production se fera, éventuellement, sentir en Bretagne. C'est une manière de refermer le débat né dans le département ces derniers mois autour du site de Plouézec.

« En production de base, la France dispose aujourd'hui, avec son parc nucléaire, d'équipements surdimensionnés », a expliqué M. Jean-François Bernard, directeur adjoint de l'Équipement électrique à EDF. « En 1990, nous compterons même quatre tranches nucléaires de trop ».

Les moyens de production pour faire face aux pointes d'hiver sont eux aussi couverts aujourd'hui. « EDF a procédé à la construction de quatre tranches au charbon. Deux à Cordemais (Loire-Atlantique), deux au Havre. Elles vont assurer les besoins de pointe pour la décennie prochaine ».

« Le problème spécifique d'approvisionnement de la Bretagne demeure, enchaîne cependant M. Bernard. Deux façons de le résoudre. Y mettre des moyens de production, mais dans un contexte de surproduction nationale, ce n'est pas opportun. Y renforcer les lignes d'approvisionnement depuis des centrales existantes. C'est ce qui va se faire ».

Ce message de pause, dans l'équipement électrique d'EDF, s'adresse à l'évidence tout à la fois à ceux qui se laissent aller à rêver à une implantation, comme à ceux qui en redoutaient ses conséquences...

BREIZH-ECO

(Bulletin de la commission socio-économique de l'UDB)

LE SEUL BULLETIN ÉCONOMIQUE SUR LA BRETAGNE HISTORIQUE A CINQ DÉPARTEMENTS

Disponible :

Numéro 7 : Les tableaux du chômage en Bretagne (septembre 87).

Numéro 6 : Les chiffres de la Bretagne : population totale, population urbaine, population active (mai 87).

Numéros 8 et 9 : L'emploi en Bretagne. Les voies de communication en Bretagne.

Pour recevoir Breizh-Eco : envoyer 5 F en timbres par numéro ou 50 F en timbres pour les cinq prochains numéros.

Breizh-Eco, Yann Fievet, 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse.

CENTRE BRETAGNE

L'heure est à la mobilisation !

Dernières nouvelles

Une ancienne militante du comité anti-uranium du centre Bretagne a été interpellée au petit matin, en vertu d'une « commission rogatoire » datant de juin 1987, sa maison a été perquisitionnée, avant d'être conduite aux gendarmeries de Rostrenen, d'Arzano et au Tribunal de Quimper, sans qu'elle ait pu s'occuper de son garçon de 9 ans, laissé seul à la maison. On la « libère » à 18 h, à Quimper, sans moyen de transport. Elle aurait été repérée dans une manifestation, en 1986, à Guilligomarch, près d'Arzano, par un vigile de la Cogema. Elle affirme avoir cessé de militer en 1984 et n'avoir pas été présente à ladite manifestation.

Le conseil de coordination des comités de défense s'est réuni autour de Michel Balbot, son président, pour en tirer les conséquences.

« Jusqu'alors la confrontation entre la Cogema et les populations opposées à son implantation en Bretagne s'était toujours passée dans un débat courtois », s'étonne-t-il dans un communiqué. « Il semble que du côté des pouvoirs publics on ait décidé de passer à des formes plus musclées de persuasion ». (O.F. 23/3/88).

Elle est inculpée pour avoir recouvert de peinture du matériel de la Cogema.

La Cogema s'installe en Bretagne Centrale.

A noter la position du conseiller général-maire de Rostrenen. Il disait avant les cantonales de 85 « Nous sommes colonisés ». Il prenait position contre l'uranium. Aujourd'hui, il soutient le gouvernement de Chirac favorable à la destruction systématique de l'économie du pays de Haute-Cornouaille par les effets possibles de l'extraction massive de minerais d'uranium.

Propos recueillis par l'UDB des cantons de Haute-Cornouaille

NOTRE REGION DEMAIN ...



FICTION ou RÉALITÉ ?

Uranium :

Une prolifération de décrets

La réorientation nécessaire de la politique énergétique n'est pas envisagée par Chirac. Depuis quelque temps, nous assistons à une nouvelle publication en cascade de décrets cadeaux à des firmes exploitant l'uranium. Ces décrets montrent l'obstination des politiques à vouloir imposer de force une orientation suicidaire, alors qu'on en est à 73 % de l'électricité d'origine nucléaire (chiffre 1987). Voici quelques exemples de permis d'exploitation.

13/1/1988, Aveyron (Cogema).

25/1/1988, Haute-Vienne et Creuse (Total) ; Haute-Loire (Cogema).

8/2/1988, Finistère-Morbihan (Cogema).

Et de nombreux autres décrets du même ordre. A qui profite l'exploitation ? Qu'indiquent les statistiques sur l'évolution du cancer dans les zones convoitées. Il faut arrêter cette extension et mettre en œuvre une vraie politique d'économie et de diversification énergétique.

UDB, cantons de Haute Cornouaille

NON à une Bretagne défigurée

LA COGEMA chez nous, c'est la destruction du paysage, les convois de camions, les tirs des mines, les sources tarées, l'exode rural, la fin du tourisme, ...



Paysans, Artisans, Commerçants, Ouvriers, Elus du monde rural et de la ville

ENSEMBLE NOUS DISONS

COGEMA DEHORS
COGEMA
ER-MEZ ER VRO !

Errata

Sous le tableau sur l'agriculture de l'Arrée, au lieu de revenu, il fallait lire produit. Le revenu est la différence entre le produit et les charges.

Flashes interdits Mars 1988

● L'as-tu vue ma balise, Ambroise ?

C'est ce que M. John Gummer, ministre britannique des Pêches, a dû glisser à M. Guellec, secrétaire d'Etat à la Mer.

Les nouvelles mesures sont entrées en vigueur en Grande-Bretagne le 15 février après avoir été annoncées dans le Safety of Life at Sea Act 1986 : balise radio sur les bateaux de pêche et obligation de porter des gilets de sauvetage à bord des navires de moins de 12 m, approuvées à l'unanimité par le Parlement ; que le bateau coule et le monde entier est tout de suite au courant grâce aux satellites. Dans la France cartésienne, pour se déplacer, il faut d'abord être sûr qu'il se passe quelque chose, ce qui demande des jours à se gratter la tête.

● Les seigneurs

Un sous-marin nucléaire se prend dans les câbles du chalut de l'« Echo de la Mer » ; le matériel va au fond. Le sous-marin fait surface puis replonge. Pas d'excuses envers ces manants de pêcheurs !

Le premier février 1971, le chalutier « Pen ar Pont », du Guilvinec, est éperonné et coulé par le sous-marin nucléaire « Redoutable ». Les Affaires Maritimes du Guilvinec accusent de mensonge le patron Henri Gloanec qui s'aperçoit par la suite que le feu de position du chalutier récupéré par les plongeurs a été trafiqué pour l'accuser de n'avoir pas de feu réglementaire. L'avocat n'eut pas accès aux dossiers. Le « Redoutable », lui aussi, poursuivit sa route sans même tenter de recueillir l'équipage naufragé qui le fut ensuite par le « Casabianca ». Lire mon reportage complet dans « Le Peuple Breton » d'août 1974, article qui fut repris par « Le Canard Enchaîné » et la presse parisienne.

SNEKKAR : Les familles ont assez payé

Les familles des victimes du Snek-kar Arctic s'étant portées partie civile, le tribunal de Dieppe leur demandait un supplément de 45.000 F pour payer les expertises destinées à connaître les raisons du drame. L'association des familles (l'AFSA de B. Mallet) a fait appel de cette décision. La chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Rouen vient de rendre son verdict en dispensant les familles de ce supplément, vu leur situation financière. Enfin, comme pour les familles du F. Vieljeux, le bon sens l'emporte !

POBL VREIZH

Tenzor Run ar Gov

Danevell diembann
gant Fanch Treger

ELZHVET RANN :

Ar Riboul

Poan vras o devoa bet hor pevar lisead o venel kousket en noz-se. N'eo ket bemdez e vez dizoloet ur riboul kozh, neketa ?

Hunvreal o doa graet goude, pep hini d'e vod. Skeudennoù a vil vern a aloube o spered e-pad ma oa o c'horfoù o klask diskuizhan eus labour tenn an devezh.

En deiz war-lerc'h e teuas skolaer Pederneg da weladennin anezhe. A-vec'h m'en doa gwelet ar chanter ma lâras : « Selle aze ur riboul eus marevezh an houarn ! » emezan.

Sellout a reas pizh ouzh ar priajou, ouzh ar mein kouarz, ouzh al ludu. Lakaat a reas beg e fri e toull ar c'hazh da welout ar sal volzet met chom a reas war e c'her kentan : « ur riboul eus marevezh an houarn, da lâroul eo wardro ar pevarvet pe an trivet kantved a-raok Jezuz Krist.

— Ha da betra e servije ar riboul-se ? eme Herve Morvan.

— O ! moarvat e oa ur seurt kuzhiadell evit ar boued. Meur a riboul evelse ez eus bet kavet e Breizh. Aman, e kichen ez eus unan e Prad hag unan all e Plouared.

— Ni a zo o klask tenzor Gwenc'hlan. Ha Gwenc'hlan hervez ar pezh a ouzomp en deus bevet wardro ar pemvet kantved goude Jezuz Krist. Neuze, n'hell ket bezan bet interet aman ?

— Marteze awalc'h rak, alies eo bet adimplijet ar ribouloù evel heman gant ar Romaned pe neuze gant ar Vretoned da vare ar Grenn Amzer. Ouzhpenn ur sal ez eus sur-awalc'h. Labour ho peus c'hoazh da ober, douar da durian. Chans vat deoc'h !

— Trugarez bras deoc'h aotrou ha kenavo ar c'hentan », eme Herve.

Ur wech aet skolaer Pederneg a-raok e adkrogas an dud yaouank gant o labour. Turian, turian ha turian adarre. War e grabanoù er sal Volzet, ul loa vansoner gantan en e zorn hag ur c'helorn dirazan, Herve Morvan a skrape speurennoù ar sal

volzet evit klask un toull bennak, un digor bennak o skein war ur sal all. Pa veze leun ar c'helorn a atredoù e roe anezhan dre doull ar c'hazh d'e vreur chomet e fons ar puns. Heman a lakae ur c'hrog war dorn ar c'helorn ha Yannig Lagadeg chomet war ar park a-us d'an toull a sache gantan a-bouez ur gordenn ar c'helorniad atredoù hag a daole anezhe e-barzh ar garrigell. Anat eo, eveljust, n'ez ae ket gwall vuan al labour war-raok e giz-se. Met penaos ober a-hend-all ?

Tremen a rae an amzer. Kazimant echu e oa ar sizhun. Dizoloet o doa hor pevar hendraezour yaouank div sal all gant bep a doull-kazh evit mont e-barzh. Unan anezhe a oa bihanoc'h eget ar sal gentan hag izelloc'h ar volz anezhi. Eben all, an deirvet eta, a oa kalz uhelloc'h ha ledanoc'h eget an div all. Mansonet gant pri e oa an toull-kazh evit mont e-barzh hag ur raoulin maen greun a oa war laez.

Ne oa ket bet kavet kalz a draoù en teir sal-se, un nebeut podoù pri ha mein milin hepken. Setu e oa dipitet un tamm hor pevar lisead d'ar sadorn d'abardaez.

« Priajou ha mein milin a zo mat, eme Erwan, met deuet omp aman da glask tenzor Gwenc'hlan ha n'hon eus kavet roud ebet dioutan c'hoazh. Marteze ne vefe ket fall ober un tamm enklask gant ar billig, breman.

— A-du ez on », eme Yannig.

Hag heman da gemer ar c'hlasker-metal ha da ziskenn er riboul. Ober a reas tro ar sal gentan gant e ardivink hep klevout an disteran trouz. Ken fall all e oa an traou e-barzh an eil sal. Ne chom ken nemet an deirvet sal. Ur sal vras eo homan. Ret eo da Yannig bezan aketus rak dav eo tremen ar billig e pep lec'h. Sioul e chom an ardivink ken ma tegouezh a-dal d'an toull-kazh. Neuze e klev Yannig ur seurt krizezh. O ! nebeut da dra gentan. Evelkent, a

vuzur ma tosta ar billig d'an douar eo kalz krenvoc'h ha sklaeroc'h an trouz, evel ma vijet bet amann o teuzin war an tan.

« Hola, tudou ! deuit aman buan da glevout » a huchas Yannig.

A-bep-eil, rak ne oa ket aes tremen eus an eil sal d'eben, e ruzas an tri all o c'horf betek ar sal 3 da glevout trouz souezhus ar billig.

« En tu all aze, eme Herve, ez eus ur sal all sur ha n'eo ket marteze ha metal a zo e-barzh.

— Tenzor Gwenc'hlan ! eme Gatell.

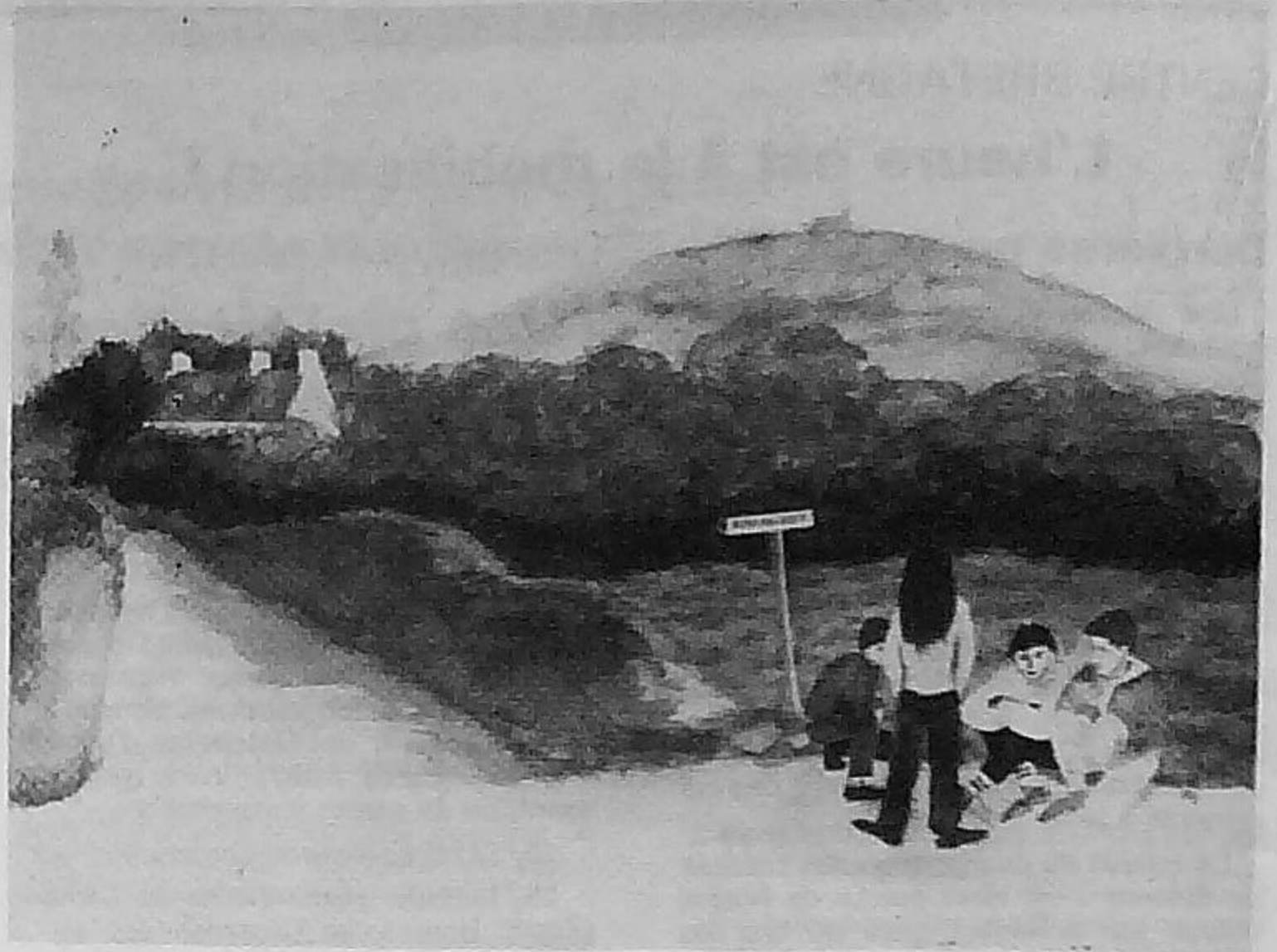
— Perak ne vefe ket ? eme Herve.

— Labour deomp a-benn arc'hoazh rak hiziv eo re zivezhat, eme Erwan.

— Ha ma grogfemp diouzhtu ! a droc'has Herve.

— Re zivezhat, eme Erwan adarre. Ha neuze prometet hon eus mont d'ar Fest-
Noz da Bederneg emberr !

(Da vezan kendalc'het)



(Iffig Troadeg)





Ar brezhoneg a zo mad an holl vretoned

Dister ar gounid abaoe bloaz ? A dra-sur ; pa weler war beseurt tu ha an traou e RBI/RBO, er skol hag-all...

A balamour da betra kement-se ? Evit meur a abeg, ha da gentan poent peogwir n'omp ket deuet a-benn da grenvaat ha da unvanim hon nerzhioù.

Ha koulskoude war dachenn ar yezhlag ar sevenadur, mad an holl vretoned e tleer bodan ar muian posubl ha sachan war an henvlept tu.

Ma n'o deus ket skoliou Diwan tizet a fal c'hoazh, diskouezet o-deus e c'heller bezan skoazellet gant an holl, koulz lared. Setu aze an hent...

Peb hini oar pegen berr omp tapet gant an amzer o tremenn... Setu perag eo ret dibab asamblez paliou tost, goulennou resis : ar brezhoneg er skol da vat, Diwan digemereten deskadurezh-stad, panoliou hent e brezhoneg, abadennou radio-pellwell, brezhoneg yeh buhez pobl vreizh.

(E barz un trakt UDB lodennet e Karaez)

« DEOMP-NI E OA RBI »

Al labourerien n'in ket a du gant ar rener

Evit ar wech kentan abaoe krouidigezh RBI.RBO e miz eost 1982, en em vodo ar vodadenn-guzulian a ra war dro roll programou er skingomz.

Araog an emvod-se o deus klasket implijidi RBI.RBO prederian diwarbenn yec'hed ar skingomz hag hec'h amzer da zont.

A) N'omp ket a-du tamm ebet gant roll programou ar radio. Abalamour d'an niver a radioou all o tont eus Paris a stourm ouzh RBI.RBO e oa ret da homan bezan ur radio lec'hiet mat e Breizh, gwriennet don er vro. E lec'h ober an dra-se, pep roll programou nevez a gas ar radio pelloc'h diouzh ar pal-se. A-wechou, en ur selaou abadennoù zo n'eus ket tu da c'houzout hag an eo RBI.RBO ur skingomz breizek. « Laeret eo bet hon radio » a lavar deomp ur bern selaouerien.

B) Kredin a reomp ez eus nebeuto-c'h nebeutan a selaouerien gant ar politikerezh-se hag a-benn ar fin, e

hellfe ar radio bezan serret abalamour d'an digresk-se. Marv RBI.RBO a vefe un taol fall evit an demokratelezh er vro, war dachenn ar sevenadur, an ekonomiezh koulz ha war dachenn ar vuhez sokial ha politikel.

Pi en-deus divizet lazhan spered breizhek ar skingomz ?

— Renerez Radio France e Paris a glask abaoe daou vloaz 'zo kreizennan en dro ?

Pe.

— Renerez RBI.RBO e Kemper, kiriek d'an nebeutan eus an taoliou fall a-enep personelezh ar radio.

70 % eus implijidi RBI.RBO a zo a-du gant ar sonjou-se. E-touez an implijidi-se, ur bern diouto o deus kemeret perzh e krouidigezh ar radio.

Aon o deus ma ne vez ket chenchet penn d'an traou, e lavarfe muioc'h mui a selaouerien « DEOMP-NI E OA RBI.RBO ».

Kredin e burzudoù

Gouzout a ran n'int ket niverus-tre an dud a lenn ar pezh a skrivan e brezhoneg. Daoust din kaout un ugent bennak, zoken, a lennerien e vo hadet egin en o fenn hag e servijo dezho en o divizoù war-lerc'h. Mar 'maoc'h hiniennou a garfe enebin, grit. Deoc'h da dapout ur bluenn-feurteun ha da zuan paper. N'hellit ket chom dinerzh, memestra ?

Penaos ober ?

— skrivan e galleg, mar 'peus c'hoant, met en ur displegan ho mammennou evit rein an dezo da glask gwelloc'h ;

— skrivan e brezhoneg. Dispar e vefe. Digerin a reot un nor d'ar brezhoneg-erien all a zeuio tre e bed al lennegezh, « didres » pe dizampart evit komans araok bezan gwelloc'h. Miliadou a dud n'o deus nemet ur gammed d'ober hepken.

Ma vefe renerien « Pobl Vreizh » a-du ganin e tigorfont an nor d'ar brezhoneg fall, fall-put zoken hag int prest da drein e brezhoneg mat goude pedin an holl da sevel pennadoù-skrid e ne vern ket peseurt brezhoneg a vo.

Lenner, daoust hag en em santit en ur vro « dotaliter » penn-da-benn ? C'hwil 'lavar « Nann » ? Petra a c'hortozit neuze ?

A.R.

BRUD NEVEZ

Barzonegou a beb bro gant J. Wielunski ha Naig Rozmor

Hebdale : 50.000 sinatur evid Lezenn ar Yezou n° 111, 1988. Miz Gerver 1988. Kelaouenn vrezoneg mizieg, 40 ru ar Republik, 29200 Brest. Moullet gand Mesidou.

I. — Loeiz Favé, person Gwikar : « *Bloavezh mad* » : ar feiz gant ar frankiz hag a les ar religion d'en den ; dezhan da zibab ; e donder kalon mab-den eman ar pouezusan tra ; a-bouez ivez, al levezeg hag'zo atan da hada ; arabat bernian... ; ret eo kendez-c'hel da stourm, « kas da benn an ero » ; fae diwarbenn ar politikerezh pe kentoc'h ar c'homzou rondonus skignet breman, ar pezh n'eo ket politikerezh gwirion, evit ar votadegoù hag a zo o tont ; n'emaom ket da werza... a lavar ar barzh ; ur c'halvadenn d'ar pennou-bras.

II. — « Barzonegou a beb bro bet lakaet evit ar re-baour e brezhoneg gant Jerzy Wielunski ha Naig Rozmor » : souezhusan tra ; ur barzhoneg gant Karol Wojtyla (Yann-Baol II, Pab) : « *En eur zonzal er Vamm-vro* » ; en ur lennan ar bazhoneg-man e brederian diwarbenn ur Vreizh dishualet hag en defe ar gwir da rein ur skouer mad bennak evit ar vroioù all...

« *Yez ar vamm* » gant Bosia Sangageva, ur varzez soviedel euz ar Vro-Gal-

mouk ; karantez evit he yezh heb mez ebet ; ur skouer vad evit ar Vretoned...

« *Ar re varo* » gant Jachen Luzzi (Bro Suis) ; en ur lenn ar barzhoneg-man e teu din sonj ivez hag ez eo un dra a-bouez ar sonj deus ar re varo evit ar vretoned muioc'h eget evit ar c'hallaoued...

« *Tun tantad* » gant Uluro Ado, ur barzh soviedel eus Bro ar Youkagir ; an tantad, un arouezh evit Bro ar Youkagir ; un doare da c'hervel ar boblou all, evito da daol kont gant tanta do c'halonou...

« *Ar bedenn* » : pedenn an Indianed Dakota-Sioux ; ur bedenn staget ouzh sevenadur an Indianed-se ; d'am sonj e ya an liz war-araok breman en ur daol kont muioc'h marteze, eus sevenadur ar boblou ; anavezet eo let Yann Baol II evit bezan « Penn-Rener Gwenn » gant lod eus an Indianed...

« *Kalon ar barz* » gant Frederico Espino Licsi eus an inizi Philippinas : pemp linenn kebken evit lavarout deomp petra eo « Kalon ar barz »...

« *Martin Luther King* » gant Dourve Annes Tamminga eus Bro-Friz : meuleudi d'an den-se hag a ouie stourm evit e vreudeur du en un doare peoc'hus ha frealzus a-eneb ar follentez heb kaout aon rak ar maro ha betek ar fin, betek ma oa lazet gant ur muntrer...

« *An distro* » gant Siro Angeli euz ar Frioul : en ur lenn ar barzhoneg-man, e teu sonj din deus barzhonegou-zo skrivet gant Anjela Duval, homan hag a felle dezhi chom dalc'hmat da labourat atant he zud...

« *Hunvreet em-eus euz va mamm* » gant Ganad Tcharkazyán, ganet en Bro Armeni ; aman, d'am sonj e skriv ar barzh diwarbenn al lazhadeg veur : ur milion a dud eus Bro Armeni lazhed gant pennou-bras Bro Turkia er penn-kentan ar c'hanvet-man ; « tennet eo ar barzoneg eus e leor diwez Bleun ar vadelez ».

« *Eur baotrezig arab* » gant Osman Hubyev, « Eur barzh soviedel eus Karatchavevo » : ur baotrezig arab en dienez ; en en c'houlenn a ra ar barzh hag e pe hag e n'eo ket bet an ugentved kanvet gouest da ziskoulman kudennou ar re baour...

« *Bara ar bloavez 1943* » gant Berdinazar Hudainazorov, ur barzh euz ar Republik Sosialist Soviedel Turkmen ; ur barzhoneg kriz e-pad un amzer griz ; an dienez a ren ; ur gentel koulskoude evit ar barzh warlerc'h an amzer griz-se...

III. — « *Ar verb beza* » gant Visant Fave : displegaduriou diwar ar verb « beza » ; war-dro 14 pajenn.

IV. — « *Mont da Izaël* » gant Yves Miossec (da vezan) kendalhet). Aman e kont deomp Yves Miossec e veaj e Bro Izaël ; lec'hiou brudet hag ivez istor ar vro ; dedennus evit ar C'hristenien kenkoulz hag evit ar re all : istor Masada da skouer hag a chom c'hoaz ur skouer en amzer a vremen atav evit an ofiserien yaouank...

V. — « *Ar zoner, Laou, paket brav gant komandoned* ».

VI. — *Prederiadennou diwarbenn ar goulennadegou evit al lezenn*.

VII. — « *Komzou brezhoneg evit lida un dimezi en Ti-Kêr* » gant « Skrid an testeni a zimezi ».

A.A.C'H.

MENOZIOU DIEUB

Ar stourm o tispartian ar renkadou-tud

Daoust hag ez eus ur stourm ?

An titl a-us ne dro ket mat ar pezh am eus c'hoant da zisplegan. Bez' ez eus 3 renkad-tud d'an nebeutan :

- ar re vev hervez an traoù fetis ganet diouzh o labour ha gwerzhet goude-se ;
- ar re a vev dreist-holl diouzh an arc'hant plaset e-barzh an aferioù bras (uzinou, labour dre skrid, konvers dre vras, kapitakliou hag all).
- ar re a vev diouzh o fae (ar re niverusan).

Gant ar re gentan e lakaan kouerien, artizaned, marc'hadourien vihan hag all. Met n'eus nemet daou gamp : 1. Kamp ar re sujet, o dazont pleget da vuhez ar re berc'hennet an arc'hant gante ; 2. Kamp ar vistri. Ne dalv ket poan d'ar « vicherourien war o c'hont o-unan » mont da hunvreal. N'emaint ket assemblez gant ar vordianed. Debret e vint mar emaint war hent ar ber'henned. Gwelloc'h e vefe dezho liamman o zonkadur gant hini ar re c'hopret.

Deus peseurt stourm e fell din kaozeal neuze ? Kustum omp da glevet pe da lenn « la lutte des classes » abalamour d'ar galleg a veuz ac'hanomp, siwazh ! « Breudeur omp holl » a respont ar veleien evit kondaonin ar seurt doare-sonjal-se. Ha kalz a dud, kredus ha doujus, a bleg dirak sonjezenn an Aotrou Krist krenvaet gant lezenn an liz. D'am sonj e reont ur gwallimplij eus mennoz ar C'hrist. Dont a reont da lavarout : « Eman an diaoul e-barzh ar re a stourm a-enep d'ar re binvidik ». « Un den ruz eo, liv Satan warnan ». Na lavarit ket ez eo deuet da gozh al lavarenn-se. Stag eo atav e penn ar re oajet hag a vev c'hoazh. N'o do ket bolontez awalc'h evit chench penn d'ar vazh. Mar n'eo ket an den yaouank un dispac'her, ne vounto ket ar sonj-se kuit kennebeut.

Piv en deus kroget gant ar stourm ?

Hopala ! Piv en deus diskleriet ur brezel a seurt-se ? Un den paour ha leun a warizi, jalous ? Chomomp sirius. Piv a fell dezhan gounit arc'hant en ur rein an nebeutan posupl d'ar re a genlabour assemblez gantan ?

Abaoe ar mareou ma 'z eus ur bed ez eus tud krenv ha tud gwan, ez eus tud binvidik ha tud baour. Ne fell ket d'ar re binvidik « partajin », rannan o c'hounidou gant al labourerien o deus sikouret anezho.

N'eo ket bet ijinet « brezel ar renkadou-tud » gant ar re vihan. Klasket o deus hepken boued evito-o-unan pe evit o c'hrouadurioù evel m'eo dleet d'an holl voutoù bev war an douar-patatez-man. Klasket o deus d'en em zifenn nemetken.

Aon am eus rak ar c'homzoù peoc'hus. Graet int evit dizarman emgann ar re vihan. Aon am eus rak ar pezh a voe lavaret n'eus ket pell amzer : « Mirit, va breudeur, spe-red ar baourentezh ». Se ne ziskoulmo ket ar rendael, na diouzh un tu, na diouzh an tu all.

Pa glask ur « c'hogn » da lakaat nebeutoc'h a dud war an hevelep labour daoust dezhan bezan diaes dija, pa nac'h krenn kreskin ar pae gant ur « santim » hepken dre eur, pa ne gompren ket ez eus ez-homm d'en em glevout evit en em zifenn e-tall taolioù fall ar batroned, daoust ha n'eo ket al labourer un enebour evit ar perc'henn bras ?

Nann, n'eo ket faltazius ar pezh a skrivvan. Gwirion eo stourm ar re binvidik evit mirout o madoù. Gwirion eo « la lutte des classes ». Heritour eo diouzh ar sklavelezh ? Gwir eo ez eo deuet ar doare-lavar-se diouzh ar gomunourien. Deuet eo ivez diouzh rannadur dre vunudoù eus al labour. Deuet eo ouzhpenn diouzh ar c'hopran. Aet eo da vezan boutin ha da vodan bernioù-tud. Anat eo evidomp, ne vern ket penaos.

N'eo ket deuet a-benn da lakaat ac'hanoc'h da gredin ? Ledanait neuze an dachenn. Sellit ouzh an Trede Bed, ar Pevare-Bed, sellit ouzh distro amzer an dud dilabour e fin o droejoù...

Kablus eo an UDB e pep kenver

Gant stourm ar renkadou-tud e kav an « enep-Udebiz » un abeg da deurel hor strollad kuit. Gwelet e vez gant sonjoù terval : troet eo war an tu kleiz, war-du ar pec'hed, war-du ar baotred gant o boutailhad gwin ruz en o chakod, war-du a lakepoded gant ur gontell etre o dent. Troet eo, ya, war-du an tu kleiz e-lec'h bezan breton. Abalamour d'an techoù-se n'hell ket an « enep-Udebiz » digerin o c'halon dezho. « En em lakaat a reont o-unan er-maez eus ar genvreuriezh. Ganto eman an dizurvaniezh peogwir n'o deus ket plas en hor c'halon » en em chal un « emsaver » ben-nak pa 'z eo kejet gant unan all.

E gwirionez, piv a zo dispont awalc'h evit en em gannan a-enep d'ur ronfl brasoc'h eget hini an « Enep-Udebiz » ? Ne dalv ket poan dezho lavarout hon eus dilezet enebourien Bro-Frans. N'int ket ankaouaet tamm ebet. Ur benveg eo eus ar gapitalourien evel ar Stadou-Unanet, Bro-Saoz, Su-Afrika hag all. Gant an URSS eman un afer all en ur bed n'emaomp ket e-barzh. Risklus eo ar bed-se met, betek breman, e servij da drein hon aked er-maez eus troiou-kamm ar gapitalourien.

Aldrig » NAONED



DIWAN : La volonté de durer !

Où en est le dossier Diwan ?

On peut dire que les différents échelons administratifs et politiques se le renvoient comme une balle de tennis.

M. Monory, ministre de l'Éducation Nationale, aurait été dessaisi du dossier sous la pression de ses collègues Pasqua et Aliot-Marie. Ceux-ci craignent la contagion : ce que Diwan obtiendrait, il n'y aurait aucune raison de le refuser, notamment, aux écoles en langue basque. Et Pasqua et Aliot-Marie, qui est d'origine basque, se refusent à faire un tel « cadeau » aux autonomistes et séparatistes d'Euzkadi-nord.

Le dossier est donc actuellement sur le bureau de Chirac. Celui-ci avait confié à Yvon Bourges le soin de boucler le dossier



en lui apportant une solution « régionale ». Bourges a donc bricolé un protocole d'accord qui serait signé par la Région Bretagne, les Conseils généraux et Diwan, après approbation du ministère de l'Éducation nationale.

Et c'est une fois de plus à ce niveau que cela coïncide : Monory est ses hauts fonctionnaires du ministère veulent maintenant imposer l'apprentissage du français dès la maternelle (jusqu'ici les divergences d'appréciation portaient seulement sur le primaire). Le ministre se refuse décidément à prendre en compte la pédagogie d'immersion adoptée par Diwan, une méthode qu'il a pourtant promotionnée avec brio lors d'un séjour récent au Canada. L'environnement francisant des petits Bretons est totalement ignoré des « responsables ».

Cela coïncide aussi au niveau des Assedic qui refusent toujours d'indemniser les enseignants de Diwan, qui licenciés depuis novembre, continuent d'assumer bénévolement leur tâche.

Yvon Bourges s'est engagé à régler de front le dossier Diwan et le problème des Assedic. Mais cela traîne en longueur et il est permis de se demander si le président du Conseil régional ne mène pas Diwan en bateau.

Pour lui rappeler ses engagements, les enseignants et les parents de Diwan ont dernièrement manifesté à Saint-Brieuc et à Quimper, leur « volonté de durer ». (notre photo).

P.M.

PIERRE JUQUIN EN BRETAGNE

Succès pour P. Juquin à Rennes le 1^{er} mars, et à Nantes, le 2 mars, où près de 1.500 personnes ont participé à sa réunion publique.

Distinction entre nationalité et citoyenneté et existence du peuple breton ont été évoquées dans les deux villes. Le candidat rénovateur s'est prononcé à Rennes en faveur de l'enseignement en breton.

Applaudi à Nantes lorsqu'il a souligné le soutien de l'UDB, il a assuré son auditoire que la signification de ce soutien le conduirait à en faire état en dehors même de la Bretagne.

PHARES ET BALISES

Le personnel du service technique des Phares et balises, installé dans la région parisienne, est tout à fait hostile au transfert de ce service à Brest, annoncé récemment par J. Chirac.

Il aurait en effet été plus judicieux, moins coûteux et moins gênant pour les familles concernées, que ce service fut installé dès l'origine dans la région brestoise, même s'il ne s'occupe pas que de signalisation maritime.

L'UDB avait fait valoir à l'époque les avantages d'une telle implantation, que Paris découvre aujourd'hui.

CHANTIERS DE LA MANCHE

Une délégation de syndicalistes CFDT de la Navale, de Loire-Atlantique et de Saint-Malo, a rencontré mardi 22 mars le PDG de la société nantaise Leroux et Lotz, reprenneur des ateliers et chantiers de la Manche à Saint-Malo (ACM).

La réembauche de 40 des 212 salariés a été confirmée, ainsi que, selon l'un des délégués, « la volonté de relancer ce chantier, de prendre rapidement de nouvelles commandes, ce qui implique une augmentation des effectifs ».

LE CHÔMAGE EN BRETAGNE

La Bretagne (5 départements) comptait fin 1987 un taux de chômage de 17,60 % de la population salariée, contre 13,46 % pour l'ensemble de la France.

Au cours de l'année 1986, le chômage s'est toutefois un peu plus réduit en Bretagne (- 3,09 %) qu'en France (- 0,45 %), l'émigration pouvant cependant faire que cette amélioration soit purement apparente.

Le chômage est plus « féminin » en Bretagne (52,77 % contre 50,41 %) et plus « jeune » (35,98 % de moins de 25 ans contre 33,43 %). Il touche aussi des salariés plus qualifiés. (Source : Breizh Eco).

RÉGION

La première page du Carnet

Venu à Nantes inaugurer le nouveau dispatching régional d'EDF (qui couvre 19 départements), Alain Madelin, ministre de l'Industrie, a pris date pour la première pierre de la centrale nucléaire du Carnet : 1990.

P.O.
43/05/88

DIWAN

L'UDB a assuré Diwan de son soutien par un communiqué et par un tract récemment distribué ; nous en extrayons la conclusion : « Fabius et Chevènement traînaient les pieds pour intégrer Diwan, Chirac et Monory bloquent, mettant au chômage des enseignants et en péril une évidence qui fait l'unanimité en Bretagne. Bon gré, malgré, les élus ont dû suivre et quand Y. Bourges déclare : « D'accord pour la filière Diwan dans le premier cycle mais pas au-delà », nous savons ce qu'il faut faire : continuer de soutenir Diwan dans l'esprit défini par ses responsables ».

LE CARNET : D'UTILITÉ PUBLIQUE

Un décret signé Chirac vient de déclarer d'utilité publique la construction de la centrale électronucléaire du Carnet (44).

Olivier Guichard s'est félicité de cette décision, qui devrait plaire à ses amis de la Chambre de Commerce.

La « DUP » ne donne toutefois pas le signal du commencement des travaux. Elle permet en revanche à EDF d'acquérir par voie d'expropriation les terres.

LA CORSE :

Une nation colonisée

Présenter la Corse comme une colonie, cela peut sembler discutable pour un continental peu averti des réalités corses ; c'est pourtant le constat que font des mouvements comme l'Unione di u Populu Corsu et la Cuncolta Naziunalista, présents au colloque de Lyon où ont été mis en parallèle la situation de la Guadeloupe, de la Kanaky et de la Corse.

Lors de ce colloque ont été abordés les problèmes évoqués dans cet article (écrit à partir des contributions au colloque de Lyon et des articles d'« Arritti » et d'« U Ribombu »), rarement présentés par la presse hexagonale. Elle ne sait la plupart du temps que parler des plasticages et de la violence imputée aux seuls nationalistes. Elle manque à sa mission en n'expliquant pas à ses lecteurs que la violence première c'est d'abord la violence faite au peuple corse. Le « Peuple Breton » va essayer de le montrer en parlant aujourd'hui des problèmes économiques et, dans un prochain article, de l'impossibilité d'une expression démocratique.

L'établissement de la dépendance

« La logique politique qui domine l'économie insulaire est dictée par des intérêts extérieurs au peuple corse » (1). C'est cette logique qui a été développée avec l'application de la loi douanière de 1818 restée en vigueur jusqu'en 1913 : obligation pour les navires partant de Corse de toucher un port français (ce qui a entraîné l'extinction du commerce avec la Toscane et les îles voisines), taxation sur le continent des marchandises corses ; par contre, les marchandises venant du continent étaient détaxées en Corse. Aussi, en un siècle, l'économie corse a été complètement écrasée et l'île réduite à une économie de misère et d'archaïsme (2).

A la fin du XIX^e siècle, l'agriculture couvrait encore les besoins de l'île et 80 % du sol était utilisé (en 1912 les terres labourées représentaient 21,5 % du sol corse, contre 2 % en 1958). En 1977, vingt ans après le lancement du programme d'action régionale, la Corse ne produit plus de blé, ni d'orge, ni d'avoine ; elle ne produit que peu de lait, de viande, de fromage, de fruits. Elle est aujourd'hui tributaire à 85 % des importations de produits alimentaires. En 1984, la situation est la suivante :

Cette dépendance est générale et, aujourd'hui, 98 % de la consommation de la Corse vient du continent. La Corse en 1986 importe 16,5 fois plus qu'elle n'exporte (3) : 7.736 M. de F. aux importations ; 469 M. de F. aux exportations. Cela pour le plus grand profit des compagnies de transport du continent, peu soucieuses des intérêts des Corses et des grossistes qui importent, transportent et distribuent (comme le font aux Antilles les anciens planteurs reconvertis dans l'import-export).

L'application après 1975 du principe de la continuité territoriale revient à faire considérer les aides allouées aux compagnies maritimes nationalisées comme une aide à la Corse, constitue une subvention aux produits importés estimée à environ 400 F par tonne soit 40 centimes par kilo (sur un kilo de pommes de terre par exemple, rendu ainsi moins cher que la production corse) et en fait perpétue le système mis en place par la loi douanière de 1818.

La saignée démographique. La destruction de l'économie va libérer des milliers d'hommes et de femmes pour les projets coloniaux français. L'émigration va devenir pour beaucoup la seule solution et va entraîner une diminution catastrophique de la population de la Corse (la seule île de la Méditerranée à s'être dépeuplée) qui va passer de 273.000 h en 1881 à 150.000 h environ en 1958. De 1881 à 1953, 182.000 Corses ont quitté leur île natale ; de 1968 à 1975, 23.000 Corses ont émigré (dont 44 % d'actifs et 29 % de jeunes de 20 à 30 ans) et en 1975 il y a près de 95.000 personnes nées en Corse qui vivent sur le continent. La Corse ne s'est jamais relevée d'une telle saignée.

Si la population a récemment augmenté, atteignant actuellement environ 248.000 h, c'est plus par le solde migratoire (installation de continentaux, de « pieds-noirs » après 1962, de travailleurs immigrés) que par l'excédent naturel qui est faible (la Corse ne vient qu'au 20^e rang des 22 « régions » pour la natalité et dans près du quart des communes de Corse, il n'y a au maximum que six naissances par an). L'importance des apports de population extérieure fait aussi que les Corses sont de moins en moins nombreux dans leur propre pays : 95 % de la population totale au début du siècle, environ 50 % aujourd'hui selon les nationalistes.



Champs abandonnés (côte Est).

La dépopulation fait de l'île un milieu sous-peuplé (23 h au km²), sous-équipé, abandonné à lui-même (d'où la multiplication des incendies en été). Dans une économie de misère, la vie sociale s'organise sous le contrôle des chefs de clan qui poussent les jeunes dans la course aux places en Corse et hors de Corse et qui, jusqu'à aujourd'hui, gèrent les fonds d'assistance.

De fausses solutions venues d'ailleurs

A partir des années 60 la situation va être transformée par deux données nouvelles :

- le développement du tourisme avec la création de la société d'équipement touristique de la Corse (SETCO) qui accapare le patrimoine littoral.

- la création de la société de mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC) dont l'action, au lieu de bénéficier aux exploitants corses, va en fait largement faciliter l'installation de gros colons rapatriés d'Algérie sur les terres nouvellement mises en culture, notamment dans la plaine orientale (assainie par les Américains après 1945), en accaparant légalement dans certains cas des terres restées en indivision (4).

En 1971 est adopté un plan de développement difficilement voté. Il prévoit surtout le développement d'un tourisme hypertrophié devant amener des devises à l'Etat-nation et laisse la maîtrise du modernisme à des gens extérieurs à la Corse (« Pieds-noirs » ou continentaux) ; 27 ans plus tard le schéma d'aménagement de la Corse n'est encore que très partiellement réalisé et de nombreux objectifs ont été



Moriani-Plage : béton près de la mer.

	Entrées		Sorties		Taux de couverture
	En tonnes (en 1.000)	En valeur (Millions de F.)	En tonnes (en 1.000)	En valeur	Entrées/Sorties
Denrées alimentaires	151,9	1.812	99,8 (vin, 96,1)	275	17,4 %
Produits agricoles	42,3	210	31,4	87	41 %

abandonnés : désenclavement de l'intérieur, construction de barrages de retenue d'eau.

En août 1975 se produisent les événements d'Aleria, avec l'occupation, par les militants de l'Action Régionaliste Corse, de la Société vinicole de la Corse, marquant une nouvelle étape dans la lutte nationaliste. Le gouvernement français répond par la mise en place de la continuité territoriale, décidée en 1975 et par une aberrante départementalisation (5) en 1976 qui pérennise le système des clans en doublant le nombre des places à distribuer.

En fait, la politique décidée à Paris, relayée par les clans locaux, vise à faire de la Corse, une simple zone de consommation dans une île dont le peuple aura disparu et qui sera ouverte aux trusts pour la touristification et le bétonnage des côtes (comme au Languedoc). Déjà le tourisme est aux mains de quelques sociétés extérieures à l'île, avec une forte concentration dans le temps et dans l'espace.

Une agriculture sacrifiée



Maison de type génois abandonnée à Prunète Corvioni.

L'industrie est peu développée en Corse (et avec la politique suivie par l'Etat français il peut difficilement en être autrement) : elle n'occupe que moins de 8 % de la main-d'œuvre salariée (moins de 21 % en comptant les bâtiments et les travaux publics). Le secteur tertiaire groupe plus de 71 % de la main-d'œuvre salariée, ce qui peut s'expliquer par l'importance de l'emploi administratif et le développement du tourisme. L'agriculture devrait être une activité importante pour permettre l'autoapprovisionnement de l'île. En fait elle est organisée dans un sens déterminé sur le continent : les outils de développement agricoles sont calqués sur ceux du continent (SAFER) ou, spécifiques à la Corse, sont détournés de leur but et privés de toute utilité pour les exploitants Corses (SOMIVAC, Office de développement agricole et rural de Corse ou ODARC). L'agriculture est orientée par l'Etat-nation vers certaines productions, c'est le cas avec la culture de la vigne : il y a vingt à trente ans ont été attribués des fonds importants pour la création de grands do-

maines viticoles ; actuellement sont accordées des subventions massives pour l'arrache de la vigne en Corse, en sacrifiant le vignoble le plus récent et le plus beau d'Europe qui est passé de 30.000 ha en 1976 à moins de 12.000 en 1986 ; après les arrachages 60 % des terres sont restées en friches, les autres ont dû se reconverter. C'est cette destruction du vignoble corse qui explique la baisse de 40 % de la valeur de la production agricole de 1975 à 1985 : de 1.087 à 634 M. de F., si les livraisons animales sont restées stables (218 M. de F. en 1975, 206 en 1984), les productions végétales ont diminué de moitié (870 M. de F. en 1975, 428 en 1984).

Les agriculteurs corses ont fait des efforts importants ces dernières années avec une intensification croissante : la consommation d'engrais a augmenté de 15 fois de 1958 à 1978, le nombre de tracteurs de près de 9 fois de 1958 à 1975. Mais les revenus des agriculteurs corses sont faibles : en 1984, la valeur de la production agricole est de 634 M. de F., mais les charges d'exploitation sont de 311 M. de F., les consommations intermédiaires de 316 M. de F. ; il ne reste donc en fin de compte qu'un excédent de 7 M. de F.

L'agriculture corse est très fortement endettée (1.500 M. de F.). En 1987, le gouvernement a décidé de prendre en charge la dette globalisée en 1975 mais cela a surtout permis d'effacer la dette des « Pieds-noirs » (213 M. de F.), par contre, les dettes récentes à court terme et à taux d'intérêt élevé, qui sont celles des exploitants corses demeurent ; aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que les « Pieds-noirs », déjà privilégiés dans le monde agricole corse, disposent d'une marge de trésorerie confortable (ce qui leur permet de créer actuellement des plantations de kiwi) alors que les agriculteurs corses sont étranglés par les dettes.

Ajoutons à cela que l'agriculture corse est une agriculture de petites exploitations : 1/3 environ des exploitations ont moins de 5 ha ; mais dans le même temps 163 exploitations de plus de 100 ha disposent de 21 % de la surface utile. Les 3/4 des exploitants ont plus de 50 ans et de 1974 à 1984 il n'y a eu que 534 installations de jeunes.

L'Etat français n'a pratiquement rien fait dans le passé pour développer l'agriculture corse, alors que de 1951 à 1963 l'Etat italien a fait d'énormes efforts pour l'installation des agriculteurs en Sardaigne. Les choses n'ont pas changé : ainsi l'ODARC n'accorde aucune subvention à la fédération régionale des coopératives agricoles qui s'efforce de dynamiser l'agriculture corse. Aussi ne faut-il pas s'étonner, si, sur l'ensemble des îles de la Méditerranée Occidentale (Baléares, Sicile, Sardaigne, Corse), la Corse ne fournit en 1984 que 1,15 % de la production agricole globale. En fait l'Etat-nation ne veut surtout pas voir se développer d'autres formes d'exploitation agricole, en liaison avec la lutte de libération nationale.



Un symbole : la maison de la famille Pascuale Paoli en ruine.

La sujétion demeure

L'exemple même de la sujétion à l'Etat français est donné par la décision d'installation du câble électrique Italie-Corse. Le potentiel hydro-électrique de la Corse n'est utilisé qu'à 4 % au lieu de plus de 20 % pour la plupart des pays d'Europe. Il n'existe en Corse aucun schéma de maîtrise de l'eau, aucune production vraiment autonome d'électricité (il n'existe que deux centrales au fuel que l'EDF voudrait supprimer à terme). Depuis plusieurs années l'Etat français, non seulement n'a jamais dénié prendre en compte les demandes des organisations corses de construction de barrages permettant à la Corse de disposer d'eau pour l'irrigation et de produire de l'électricité, mais en outre veut imposer son projet d'installation d'un câble électrique Italie-Corse (ICO) pour que la Corse consomme du courant italien, cela en compensation des ventes de courant français à l'Italie (il faut bien « fourguer » l'excédent d'électricité dû à l'aberrant programme nucléaire !).

Jusqu'à une date récente, l'assemblée de Corse, à 5 reprises, par des votes unanimes avait rejeté l'installation du câble ICO ; elle s'est reniée en mai dernier en votant en faveur de ce câble, accepté par le FN, le RPR, l'UDF, le PS et le MRG.

Il ne faut pas compter sur l'Etat français pour développer l'économie de la Corse qui est exclue des programmes régionaux de développement au niveau européen. L'absence de volonté de solutions différentes et l'acceptation de l'émigration, comme une inévitable fatalité, sont très bien exprimées par le préfet de Haute-Corse qui déclarait le 6 mai dernier lors d'une interview : « il serait illusoire de faire espérer qu'ils peuvent (les jeunes Corses) travailler dans l'île ».

Et ce n'est pas l'attribution de 200 M. de F. à la Corse, annoncée par Chirac en novembre dernier lors d'un voyage officiel et présentée évidemment comme une idée généreuse qui changera la situation, d'autant plus que dans le même temps 150 M. de F. sont attribués pour le camp de la Légion étrangère à Calvi ; rien de nouveau sous le soleil, la Corse se voit ainsi gratifiée en même temps de l'« opium et du bâton », comme hier l'Algérie (6).

(6) « L'opium et le bâton », titre d'un livre de Mouloud Mammeri, Ed. Plon, 1965.



« Contre le câble ICO, pour les barrages »
COMITE ANTI-VAZZIU

MANIFESTAZIONE
il SABATU 4 DI
LUGLIU 87
à 6 ore di sera
Piazza à a gara
In AIACCIU

(Dans Arriti, n° 1056)

Des solutions existent, encore faut-il les vouloir. Un traitement particulier serait nécessaire pour développer en Corse la production de fruits et légumes, la production de viande, les industries alimentaires et l'industrie en général en les protégeant par un système comparable à « l'octroi de mer », taxation des produits importés, comme cela a été envisagé pour les DOM-TOM.

Mais pour que d'autres solutions que celles imposées de l'extérieur puissent être adoptées, il est nécessaire que le peuple corse ait la maîtrise des leviers du pouvoir. Etre nationaliste aujourd'hui en Corse, c'est vouloir être en mesure d'insuffler une autre politique énergétique, une politique de maîtrise de l'eau, une politique de développement industriel, touristique maîtrisée par le peuple corse (1) ».

Y. JARDIN

- (1) Contribution de l'UPC au colloque de Lyon (« développement, écologie, énergie... en Corse »).
- (2) Dans l'article sur les territoires occupés par Israël (voir PB de février) est décrit un mécanisme analogue.
- (3) INSEE, « Economie corse », n° 37, 4^e trimestre 1986.
- (4) C'est par l'entrée de colons européens dans l'indivision de terres appartenant à des Musulmans que se sont constitués entre 1871 et 1914 les domaines de colonisation en Algérie.
- (5) La Corse du Sud compte moins de 115.000 h, dont 54.000 à Ajaccio et la Haute-Corse environ 135.000, dont 44.000 à Bastia : deux départements sous-peuplés avec une capitale dépar-

D'autres le disent

Les salariés de RBO/RBI pas d'accord avec la banalisation de leur radio

« La commission consultative des programmes de Radio France Bretagne Ouest doit se réunir prochainement, pour la première fois depuis la création de la station en août 1982.

Avant cette réunion, les salariés de RFBO ont mené une réflexion qui a débouché sur un bilan de santé de la station et sur des interrogations quant à son avenir.

Premier point : Nous ne sommes pas d'accord avec l'orientation donnée à la politique d'antenne de RBO. Dans un contexte de concurrence accrue sur la bande FM, une radio de service public en Bretagne se devait de jouer la carte qui lui avait permis d'asseoir son audience, c'est-à-dire l'identité régionale. Au lieu de cela, chaque nouvelle grille — et la dernière aggrave la tendance — accentue la standardisation de l'antenne. Les émissions thématiques régionales ont été éliminées les unes après les autres (littérature, cinéma, jazz, BD, chorales, onomastique, pêche...). Rares sont aujourd'hui les « tranches » à l'écoute desquelles on perçoit que RBO est une radio bretonne. De nombreux

auditeurs nous disent avoir l'impression qu'on leur a volé leur radio !

Deuxième point : Nous craignons que cette orientation n'entraîne à terme une importante baisse d'audience et, par voie de conséquence, la disparition de RBO. Disparition qui serait dangereuse pour le pluralisme de l'expression régionale, que ce soit dans le domaine culturel, économique, social ou politique.

Question : A qui incombe la responsabilité de la stratégie de la standardisation de l'antenne ? A la direction de Radio France qui depuis deux ans a adopté une attitude nettement « recentralisatrice », ou à la hiérarchie de RBO qui, pour le moins, coopère activement à la perte de personnalité de la station ?

Cette analyse est partagée par 70 % du personnel de RFBO, dont la totalité des journalistes et des techniciens. Parmi ces salariés, nombreux sont ceux qui ont participé à la création de la station. Ils craignent, si les orientations actuelles ne sont pas abandonnées, que de plus en plus d'auditeurs ne leur disent : « RBO, c'était ma radio » !

Mots Croisés — Bretagne-Celtie

Problème n° 3

(quelques mots sont en breton)

HORIZONTALLEMENT

I. Vient du breton si c'est un mollusque, du normand si c'est une interjection. — II. Non loin de Pontrieux ; Inventeur de l'alizarine (initiales). — III. Un des fondateurs de l'école de Pont-Aven (initiales) ; vides chez l'Ankou. — IV. Son matériel volant est entretenu à Dinard ; A perdu son complexe d'infériorité. — V. Ecriture celtique ; A une place dans le cœur de Viviane. — VI. Dans une partition d'Abélard ; Regroupées dans un osuaire. — VII. Tels certains volatiles de nos côtes. — VIII. Des Bretons en souffrent encore. — IX. De droite à gauche : on cherche parfois à la tromper ; Son pays l'est rarement par un Breton. — X. Peu de risques que l'UDB puisse le faire des voix bretonnes ; Pas toujours généreuse aux Bretons (abréviation). — XI. Epelé : près de Janzé ; On y trouve aussi Nantes et Saint-Nazaire.

VERTICALEMENT

1. A l'ouest de Plouha. — 2. Prêtre et savant gaulois ; Dans le cours de la Loire. — 3. Plus que d'autoroutes en

Bretagne (abréviation) ; Saint. — 4. Dénombrer nos évêchés ; Hébergea un célèbre Nantais. — 5. Lettres du Finistère ; Saint ; Résidence. — 6. Historien brestois (initiales inversées) ; A demi-breton, il fut Caërdal et Scantrel. — 7. Perpétuée par un édit de Nantes ; Tas de bois proche d'une rivière bretonne. — 8. Le contraire d'une HLM ; Entourée d'eau. — 9. N'est pour rien dans le sort de nos péris en mer. — 10. Rien à voir avec un dialecte gaélique ; Dans les armes de Nantes.

(Solution de mars, p. 26)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

Eugène GUILLEVIC, un poète...

Pour beaucoup, Guillevic est à l'origine du courant minimaliste que traverse depuis pas mal d'années la poésie contemporaine. A l'écriture — logorrhée qui noie le lecteur sous un déluge verbal à la fois surréaliste — pour ce qui concerne l'inintelligibilité — et romantique — pour ce qui est de l'épanchement auquel le poète s'y livre — Guillevic a toujours préféré de brefs textes au laconisme troublant, qui tentent de démêler le rapport entre nous et un monde qui se dérobe aux interrogations, un monde fait d'objets fuyants, hostiles, dont on ne perçoit pas l'intériorité :

*« Il y a beaucoup de vaisselle
Des morceaux blancs sur le
bois cassé*

*Des morceaux de bol, des mor-
ceaux d'assiette*

*Et quelques dents de mon en-
fant... ».*

*Terraqué suivi d'Exécutoire,
Poésie-Gallimard (p. 233).*

Le blanc typographique qui sépare les strophes brèves — distiques, tercets le plus souvent — a presque autant d'importance que les vers, car il invite à la méditation qui doit suivre chaque évocation :

*« Tant attendu que les granits
Ont eu le temps de s'effriter ».*

(op. cit., p. 64).

Langage pesé que celui-là, où rien ne semble laissé au hasard ou à l'improvisation, mais qui, par le faisceau d'interrogations qu'il soulève, autorise l'imagination à poursuivre la démarche du poème :

*« Les menhirs la nuit vont et
viennent*

Et se grignotent ».

(op. cit., p. 57).

Guillevic a, depuis longtemps, perdu son prénom, ce qui est un signe indiscutable de consécration ante-mortem. Thèses, traductions, expositions, lectures lui sont consacrées dans le monde entier. Cela n'ôte rien à la gentillesse du « vieux poète », comme il se nomme lui-même, quand il reçoit dans son appartement du 5^e arrondissement, à Paris, situé à peu de distance de l'hôpital du Val de Grâce où vient de mourir son exact contemporain, René Char.

Un vieil appartement parisien typique : pièces étroites aux plafonds élevés, haute fenêtre débouchant sur une perspective morose de toits hérissés d'antennes et un bureau encombré de feuillets, de revues, de médailles. Une armoire vitrée, sur les étagères de laquelle s'alignent en enfilade les œuvres complètes de Guillevic, sollicite l'attention. Quelques peintures et sculptures modernes décorent une pièce encombrée de tout un « fouillis de vieilles vieilleries ». Le poète, enfoncé dans son fauteuil, parle d'une voix rauque et rocailleuse, ferme, au débit mesuré. Rien à voir avec une célébrité hautaine qui attendrait les questions pour y répondre avec parcimonie. Mes interventions ne font que ponctuer sans vraiment les guider un propos généreux dont la mélodie sourde charme l'oreille de l'interlocuteur.

Pascal RANNOU

Itinéraire

Q : Votre géographie personnelle a été plutôt tourmentée...

R : En effet. Né à Carnac, j'ai ensuite suivi les affectations de mon père gendarme : Jeumont, dans le Nord, de 1909 à 1914, puis de nouveau le Morbihan, à Saint-Jean-Brévelay de 1914 à 1919, enfin Ferrette dans le Haut-Rhin, de 1919 à 1925. J'habite à Paris depuis cinquante ans.

Q : Vous dites que vous avez toujours été un « insulaire », un « étranger »... (1)

R : En Bretagne, on m'interdisait de parler la langue. Je ne l'ai donc pas apprise. Même chose dans le Nord, où le flamand me restait incompréhensible. Par contre, on n'a pas pu m'empêcher d'apprendre l'alsacien. J'ai peu écrit en alsacien, mais je le comprends parfaitement, comme l'allemand, bien sûr. J'ai dû être un des premiers à traduire Trackl (1), avant que tout le monde n'en parle. Mais le langage de la création n'a pu être pour moi que le français. C'était la langue de référence culturelle, une langue hiératique, comme je l'ai déjà dit (2) celle des fonctionnaires, des notables, des poètes... la langue de l'écriture. Au service militaire, à Besançon, j'entendais surtout de l'arabe.

Q : Ne peut-on pas expliquer en partie le laconisme de votre écriture par cette série de « bains linguistiques » en négatif, puisque vous ne compreniez pas ce qui se passait autour de vous ?

R : Peut-être... Mais j'ai été beaucoup influencé par Mallarmé et par Rimbaud. Seulement je ne suis pas un exalté, je suis plutôt terre à terre.

Q : Cette manière d'écrire est tout de même curieuse, à l'époque du délire surréaliste, puisque vos premiers textes datent des années trente.

R : Oui, j'ai écrit en réaction au surréalisme... Enfin, le mot « réaction » est peut-être un peu fort. J'ai toujours dit que j'étais un « sous-réaliste », quelqu'un qui essaie d'appréhender la réalité par dessous, par de dessus.

Q : « Un primitif qui n'accède qu'avec difficulté au langage », comme l'écrit Jean tortel ? (3)

R : A peu près.

Q : Mais comment expliquer cette parole presque proche de l'aphasie ?

R : Il y a l'influence de ma mère aussi... une mère très dure, castratrice, dirait-on aujourd'hui.

Q : On peut avoir l'impression que, dans votre poésie, les sons s'appellent sons : « su-reau » appelle « taureau » (4) « vaisselle » annonce « cervelle » (5), un peu comme dans les comptines où le sens est subordonné aux sonorités.

R : Pourtant, je n'écris jamais pour le son. J'écris avant tout ce que je ressens, et je le travaille. Je tâche d'expliquer tout ça en ce moment dans « Art poétique » que je mets au point. Bizarrement, je n'ai jamais eu l'impression d'écrire pour les enfants. Pourtant un éditeur scolaire vient encore de me demander une anthologie.

Q : Les élèves aiment bien « recréer » à partir de certains de vos textes les plus structurés, ceux qui ont une sorte de refrain.

R : Oui, il y en a au moins trois qui sont dans tous les manuels ou presque : « Le Menuisier » (6), « Douceur » (7) et « Recette »... Pour le « Menuisier » j'ai vu défiler des boulangers, des pharmaciens... A vrai dire, ça m'agace un peu. La poésie n'est pas simplement une question de structures.

Fréquentations

Q : Parmi vos contemporains les plus marquants, qui peut-on citer ? Char ?

R : Nous nous connaissons. Mais je ne suis pas épistolier et je ne répondais jamais à ses lettres, ce qui fait qu'il ne m'a plus écrit, pour finir. Je suis passé un jour dans le Lubéron, sans oser aller le voir, car on me disait qu'il envoyait promener tout le monde. C'était quelqu'un d'assez farou-

...un Breton

Photo J. Robert. NRF



che...Ponge habite à cinq minutes d'ici, c'est un ami, comme Frénaud, Tardieu, Tortel (*d'autres poètes*), qui commencent à prendre de l'âge, et moi aussi.

Q: Et Camus ?

R: Je n'aime pas trop. Je pense qu'il vieillira vite. C'était quelqu'un d'assez suffisant, surtout au faite de sa gloire.

Q: Etienne a récemment conté ses déboires avec Paulhan (8*). Qu'en était-il pour vous ?

R: Paulhan était un homme diabolique et remarquablement intelligent. Il avait l'habitude de tester les gens en leur proposant des conseils abracadabrants. S'ils les suivaient, cela suffisait à Paulhan pour qu'il les prenne pour des imbéciles. Avec moi, ça n'a jamais marché. Mes racines maritimes et paysannes ont fait que je suis resté rétif. D'ailleurs, il ne tenait pas trop à me publier. Je l'ai été grâce à Marcel Arland (9*) et aussi grâce au soutien plus curieux de Drieu-la-Rochelle (10*). Ionesco est un bon copain, bien que le fantastique et moi... Et bien que je n'aie longtemps été pour lui qu'un stalinien.

Aujourd'hui

Q: Quels sont vos projets, vos travaux en cours ?

R: Mettre au point de nouvelles suites de poèmes, écrire et traduire. Je suis sans doute connu autant comme traducteur que comme poète dans certains pays, notamment en Hongrie, où on m'a fêté l'an passé pour mon 80^e anniversaire. J'ai traduit de l'allemand, de l'arabe, du portugais. Je travaille souvent avec l'auteur, comme Somlyo ou Gustafsson, le Suédois, qui connaissent le français mais ne sauraient pas forcément trouver d'équivalent poétique. En ce moment, je traduis une poétesse koweïtienne très lyrique. Elle compare Nasser au Christ. Il paraît que je suis le poète français contemporain le plus traduit dans le monde arabe. Ça m'étonne toujours, quand on sait le côté un peu emphatique, plein d'épanchement, de la poésie arabe.

Q: Les médias vous accaparent-ils ?

R: Pas tellement, on ne fait pas grand-chose pour la poésie. Je n'expédie plus mes bouquins à Pivrot. Ça ne l'intéresse pas, paraît-il. Il a dû me solliciter une fois vers 1975, quand j'avais reçu le grand prix de la ville de Nice. Mais c'était avant le succès d'« Apostrophes ». Senghor me pousse à le rejoindre à l'Académie. Mais je n'ai pas besoin d'un habit vert.

Q: Les prix littéraires sont-ils importants, à vos yeux ?

R: Les 150 millions de centimes du Nobel ne sont pas négligeables. Octavio Paz (11*) l'aura un de ces jours, il accapare tout en ce moment. Il a du talent, et c'est aussi un essayiste, ce qui est plus qu'un simple poète. Je suis président de l'Académie Mallarmé, qui couronne chaque année un poète assez connu, mais jeune : une cinquantaine d'années.

Q: Politiquement, où en êtes-vous ?

R: J'ai quitté le PC après l'affaire de l'Afghanistan, il y a sept ans, mais je ne militais plus depuis longtemps. On m'a contacté pour soutenir Lajoinie, mais je n'ai pas encore fait mon choix.

Q: Que pensez-vous de la tentative de Juquin ?

R: C'est sympathique, mais sans grand avenir, me semble-t-il. Pourquoi pas Mitterrand ? On verra. Je ne suis pas décidé.

Poésie

Q: Quel est celui de vos ouvrages que vous retiendriez ?

R: Aucun... Je crois que je les aime tous, même les derniers : **Inclus**, **Evier**, autant que **Terraqué**.

Q: Pas de regret, de reniement ?

R: Je n'écrirai plus de sonnet (12*) Mais certains sont bons : « **L'école publique** », par exemple.

Q: Quel est le critique de votre œuvre que vous préférez ?

R: Il y a Richard (13*) mais il a les défauts de la critique bachelardienne : c'est thématique. Il faudrait plus tenir compte de la prosodie, de la métrique, s'attacher au concret du texte. Je dis cela sans être spécialement linguiste : Frénaud m'a traité d'inculte parce que je ne connaissais pas Benvéniste ! Autrement, Tortel c'est très bien, ainsi qu'Onimus, Munier, Gaubert, Pierrot, Gleizes et beaucoup d'autres comme J.P. Le Dantec. La revue *Sud* m'a consacré un numéro, mais je n'ai pas eu le temps de tout lire. Le premier « Seghers », de Pierre Daix, était discutable.

Q: Un certain nombre de travaux universitaires vous ont été consacrés.

R: Oui, je n'ai pas eu le temps de lire toutes les maîtrises. J'ai entamé un jour la lecture d'une thèse de linguistique, je n'y air rien compris. Je ne suis pas arrivé non plus au bout de la thèse la plus touchante, je n'arrive pas à en lire plus de vingt pages sans qu'elle m'arrache des larmes... Elle a été écrite par un aveugle qui dit avoir connu le monde grâce à ma poésie.

Q: C'est curieux, Jean Tortel évoque la fréquence des « métaphores tactiles » dans votre œuvre...

R: Il y a une raison bien simple à cela. Je souffre d'une mauvaise vue et d'une rhinite atrophique qui m'ôte le sens de l'odorat à 85 % et celui du goût à 50 %. Il ne me reste plus grand-chose : le toucher...

Q: Le mot de « métaphore » est d'ailleurs curieux, vous concernant...

R: Oui, il n'y en a pas, dans ce que j'écris. Senghor me dit toujours : « Mais si, il y a des images, là-dedans... » Mais images et métaphore, c'est la même chose, non ? Je n'ai jamais été très fort en rhétorique.

Q: Chacun de vos poèmes, ou presque, contient quand même une énigme...

R: Ou, une dimension elliptique, sûrement. Mais est-ce que ça suffit pour faire une image ?

Q: Comment écrivez-vous ?

R: Je combine plusieurs projets. En ce moment j'ai deux séries de deux cents pièces chacune environ : cet **Art poétique**, dédié à La Fontaine, et une autre qui s'intitule **Le Chant**. Ils ne sont pas finis, ce qui ne m'empêche pas d'écrire d'autres poèmes individuels... Certains restent longtemps dans mes archives avant d'atterrir à la corbeille, pour certains. Mon épouse a un jugement très sûr. Je m'en remets souvent à elle pour décider.

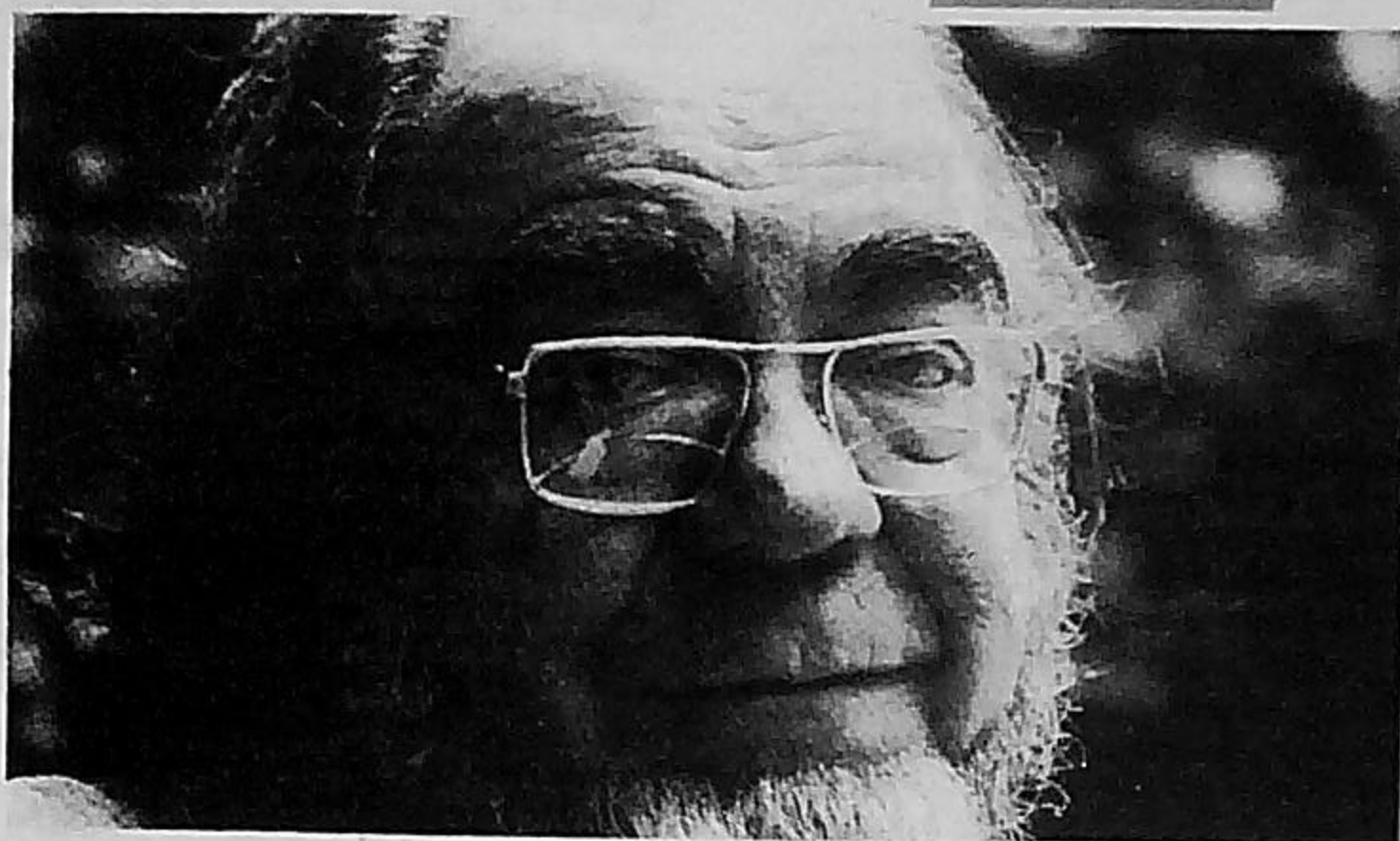
Q: Quels conseils donneriez-vous à un jeune poète ?

R: Travail et patience.

La Bretagne

Q: Que vous est-il resté de la Bretagne ?

R: Mon paysage intérieur est breton. C'est Carnac, la mer, les rochers. Ceux de **Terraqué**, qui ont disparu d'ailleurs, pour



laisser place à un port de plaisance. La Bretagne a connu des mutations économiques importantes. Les navires-usines d'aujourd'hui ont supprimé des tas de métiers intermédiaires, à Groix par exemple. Les industries locales disparaissent.

Q: Comment expliquer qu'aucun intellectuel progressiste n'ait jamais pris fait et cause pour la langue bretonne, qui est pourtant — ou l'a été — la langue du peuple ?

R: Je ne sais pas... A vrai dire, je ne m'en suis pas rendu compte. J'étais loin. Après, j'ai signé les pétitions.

Q: De qui venait l'initiative de traduire *Encoches* (14') en breton ?

R: De Ruben Melik qui travaillait à Europe. C'est Hélias qui l'a traduit, alors qu'il n'était pas encore célèbre, c'était juste avant le *Cheval d'Orgueil*.

Q: Pourquoi n'y avoir pas pensé avant ?

R: L'initiative, en ce domaine, doit venir du traducteur. Quand je traduis, je choisis mes textes en fonction de ce que j'y trouve. Mais ce n'est pas au poète d'imposer ses textes au traducteur.

Q: Accepteriez-vous d'être de nouveau traduit en breton ?

R: Bien sûr !

Q: Quels sont les poètes bretons qui vous paraissent intéressants ?

R: Il y a toujours Le Men, qui s'est un peu discipliné, c'était un peu prolixe, au début ; Keineg, qui me rend visite à chacun de ses retours d'Amérique, Le Gouic, Le Quintrec, Denise Le Dantec... Ce sont des poètes, ces gens-là. Hélias, bien sûr, avec qui j'ai tourné un film dans les menhirs du Menec à Carnac, il y a quinze ans. Il y a Serge Thébaut.

Q: On dit parfois que Le Gouic s'inspire de vous...

R: Et je réponds alors que Guillevic rime avec Le Gouic, mais que ça s'arrête là.

Q: Politiquement, comment voyez-vous la Bretagne ?

R: Je suis pour une Bretagne auto-

nome. Culturellement, et aussi un peu politiquement. Je ne crois pas en l'indépendance. C'est un trop petit pays. Pareil pour la Corse. Certains petits pays comme la Tunisie ont déjà du mal à s'en tirer.

J'ai été invité, l'an passé, à Carnac, pour faire une lecture dans les menhirs, par le maire Bonnet, qui m'a accueilli très chaleureusement dans sa mairie. Et au moment de commencer la lecture, pfiut ! Le vent s'en est mêlé, tous les feuillets se sont envolés... Les éléments étaient avec nous...

(Propos recueillis à Paris, par Pascal Rannou, le 5 mars 1988).

*Index

des auteurs cités

Arland Marcel (1899). Romancier, prix Goncourt 1929, il se prononça contre la reprise de la NRF (Nouvelle revue française) par Drieu La Rochelle en 1940. Co-directeur avec Paulhan de la NRF, puis directeur jusque dans les années 70.

Char René (1907-1987). Poète, après avoir appartenu à la deuxième génération surréaliste (*Le Marteau sans maître*, 1934), il développe après guerre une œuvre solitaire marquée par un idéal de vigilance et d'ascétisme (*Fureur et mystère*, 1948).

Drieu La Rochelle Pierre (1893-1945). Romancier, zélé du fascisme et collaborateur, il se suicida.

Etiemble René, né en 1909, sinologue et polémiste, rend célèbre par sa critique du « franglais » (1964) et sa dénonciation du mythe de Rimbaud (1952).

Frenaud André, né en 1907. Poète, auteur d'*Il n'y a pas de paradis* (1962) et de textes marqués par une quête à la fois matérielle et mystique.

Gustaffson Lars, né en 1936, près de Stockholm, poète et romancier suédois : *La patrie souterraine* (1973), *La mort d'un apiculteur* (1982).

Hélias Pierre-Jakez : l'écrivain régionaliste est aussi l'auteur des poèmes visionnaires de *Maner Kuz* (manoir secret, 1964) et *Ar Men Du* (La pierre noire, 1976).

Art poétique

(extrait)

Enchanter d'autres que toi
Pour les aider

A s'y mettre
Pour changer ce monde

Dans le sens
Que dit le chant,

Vers la hauteur qu'il annonce,
Vers l'horizon qu'il montre,

Un horizon
Au plus fort de la possession
De lui-même par lui.

9 octobre 1985

Keineg Paol, né en 1944, héraut de la poésie bretonne militante des années soixante-soixante dix avec *Le poème du pays qui a faim* (1964) et bien d'autres recueils.

Le Gouic Gérard, né en 1937, poète quimpérois auteur du triptyque *Poème pour trois âges de l'eau* (cf le Peuple Breton n° 287).

Le Men Yvon, né en 1953, poète à l'état sauvage, selon Ch. Le Quintrec. « Yvon le Magnétique » selon P.H. Roudaut, auteur entre autres de *Vie, en espoir de cause, Dis, c'est comment la terre ?...*

Le Quintrec Charles, né en 1926, ancien chroniqueur littéraire à « Ouest-France », poète, romancier, auteur des *Noces de la terre*.

Melik Ruben, poète français d'origine arménienne qui dirigea la collection de poésie « La petite sirène » aux Editeurs Français Réunis.

Paulhan Jean (1884-1968), directeur de la NRF, de 1925 à 1940 et de 1952 à 1968, il fut l'éminence grise de la littérature française contemporaine.

Paz Octavio, né en 1907, poète et essayiste mexicain, auteur de *Liberté sur parole* (1964).

Ponge Francis, né en 1899, poète attaché, comme Guillevic, à la découverte des objets dans ce que leur fausse familiarité cache de mystérieux. Mais Ponge est de connivence avec les choses, alors que Guillevic s'en méfie.

Tardieu Jean, né en 1903, poète, dramaturge et humoriste, auteur du *Fleuve caché* (1933) et des *Œuvres complètes du professeur Froepfel* (1977) qui contiennent la célèbre « Comédie de langage ».

Thébaud Serge, jeune poète morbihannais, animateur de la revue *Ar Men*.

Tortel Jean, né en 1904, poète et biographe de Guillevic.

Trakl Georg (1887-1914), poète maudit, autrichien, drogué et amant incestueux de sa sœur, auteur de textes hermétiques et tourmentés.

Senghor Léopold Sédar (né en 1906). Ancien président du Sénégal, académicien, initiateur de la « négritude » en poésie, avec Aimé Césaire.

Somlyo György, né en 1920, en Hongrie, poète, membre correspondant de l'Académie Mallarmé. Quatre fois lauréat du prix Attila Jozsef. *Souvenirs du présent* (1965) et *Contrefables* (1974) ont paru en France.

CENSURE A MORLAIX

Une action éducative censurée par « Le Télégramme ! »

Au départ, une agrégée de lettres, enseignante à Morlaix, Françoise Porcher-Le Bars, qui s'interroge sur la finalité de son professorat et met en question son rôle d'éducateur :

« Si l'école doit former les élèves à un métier, elle doit les préparer à tous les aspects de leur vie future, leur donner une méthode d'information et d'action leur permettant de se situer dans le temps et l'espace, de recevoir d'une façon critique les informations véhiculées par les médias, de comprendre le fonctionnement des sociétés afin d'éviter la passivité et la manipulation ».

C'est dans cet esprit qu'elle envisage pour la rentrée scolaire 1985, un Projet d'action éducative (PAE), intitulé « **Regards de collégiens sur la justice** ». Accepté et subventionné par l'Inspection académique et le rectorat de Rennes, « le PAE fut l'occasion de débats avec des représentants de la hiérarchie judiciaire. Suscitèrent également la réflexion, l'étude de quelques œuvres, Voltaire, Hugo, Albertine Sarrazin, Soljenitsyne, de caricaturistes tels Daumier, des témoignages de Guy Gilbert, de Gilles Perrault (l'auteur du « **Pull over rouge** »), l'analyse de quelques chanteurs, Bob Dylan, Renaud, de quelques grandes affaires judiciaires, le Courrier de Lyon, Dreyfus, Marie Besnard, Gabrielle Russier, du film « **Brubaker** » de Stuart Rosenberg. L'écoute d'une série d'émissions télévisées produites sur Antenne 2 par le ministère de la Justice permit aussi de découvrir l'évolution du système ou des idées. L'approche concrète, vivante de la justice, ce fut également la découverte du palais de justice, du fonctionnement des audiences qui n'ont pas manqué d'impressionner les élèves, même si les affaires jugées furent relativement simples et répétitives ».

« Mais le point le plus original et sans doute le plus riche, reste la correspondance des élèves avec un détenu », ex-condamné à mort grâcié en 1981. « L'identité du détenu (...) ainsi que le lieu de la détention ont été volontairement cachés aux adolescents encore mineurs, qui conservaient eux aussi leur anonymat (...). Ses interlocuteurs sont vingt-cinq adolescents dont les âges varient de quatorze à seize ans. Issus de milieux divers : ouvriers, employés, fonctionnaires dont trois militaires, commerçants, ingénieurs, médecins — ces derniers représentent une toute petite minorité — ils constituent une classe « **ordinaire** ».

Là devaient commencer les ennuis pour Françoise, comme elle s'en explique dans le livre qui est né de cette expérience exceptionnelle.

« Si le projet rencontra d'emblée un accueil favorable, il n'en fut pas de même pour la correspondance avec un condamné. Quelles qu'aient été la person-



nalité ou l'histoire de ce dernier, il n'aurait pu en être autrement, semble-t-il (...) ... des obstacles institutionnels, des blocages apparaissent devant un sujet jugé trop brûlant, équivoque, tabou ». Le directeur du « **Télégramme de Brest** », M. Jean-Pierre Coudurier, refuse sa collaboration et dénonce le laxisme de l'administration dans un courrier de novembre 1985. Un directeur de prison taxe le projet de « malsain » et censure la correspondance avec un premier détenu condamné à perpétuité, lui aussi, Frédéric. Les responsables de l'Education nationale invitent l'enseignante à la prudence.

En dépit de tout, bravant l'immobilisme, Françoise obtient les autorisations administratives nécessaires et le contact est établi, en novembre 1985, entre la classe et Philippe Maurice, « condamné à mort en 1980 et dont la peine a été commuée en prison à perpétuité en mai 1981. Philippe, qui avait déjà purgé deux ans de prison avant son arrestation, en décembre 1979, entame, en 1988, sa neuvième année de détention » et est âgé de trente-deux ans.

Cette initiative personnelle, qui déborde le cadre éducatif habituel de l'école, heurtait de front deux tabous tenaces de nos sociétés occidentales, où l'Ordre, sous toutes ses formes, demeure la valeur de référence. Le tabou de l'univers carcéral, tout d'abord, laissé aux compétences de quelques « spécialistes » et objet des enjeux politiques les plus vils, particulièrement à l'approche d'échéances électorales. Le tabou de l'enfance et de son cadre éducatif, aussi, trop souvent circonscrit à l'unique tâche de la formation professionnelle quand le besoin d'information s'exprime chez tant de jeunes adolescents. Confronter ces deux univers, le premier synonyme de violence, le second d'innocence, ne pouvait que choquer les « **bonnes âmes** » trop soucieuses de la « santé morale » de nos chérubins, mais surtout trop attachées à une hiérarchie des valeurs qui place l'ordre au sommet et leur assure réussite sociale, tranquillité et respectabilité.

Mais cette hypocrisie mise en évidence ne nous empêchera pas de nous interroger sur le risque réel d'une « manipulation » de jeunes adolescents par un grand criminel qui aurait eu beau jeu de noircir le tableau de sa vie de détenu pour mieux éclipser son passé et ses responsabilités. On se dit que derrière le cas judiciaire Philippe Maurice, il y a ce policier, marié et père de famille, mort, dont la voix s'est tue à jamais. Et puis, il y a son meurtrier, ex-condamné à mort que la grâce providentielle d'un président de la République fraîchement élu a sauvé de la guillotine, lui permettant de s'expliquer, de faire entendre sa voix par-delà même les murs de sa prison. Cette injustice-là, entre celui qui est encore et celui qui n'est plus, est la première de toutes et ne peut s'oublier.

Exposés aux dangers d'un échange réciproque et des sentiments divers qu'il peut éveiller, de jeunes adolescents sauraient-ils s'en souvenir ?

La pratique nous aura révélé que oui. Canalisé par une enseignante soucieuse de « susciter l'esprit critique, le débat contradictoire », le « vouloir comprendre » présent dès les premières lettres des élèves, n'aura jamais dévié vers une compréhension de l'acte, moins encore une absolue du criminel. Pourtant, il y a cette découverte qui nous émeut et nous dérange tout autant que ces adolescents. Où l'on découvre qu'un grand criminel, fût-il un meurtrier, est fait de chair et de sang et peut exprimer des sentiments semblables aux nôtres.

« *Pendant longtemps, nous l'avons associé à l'image traditionnelle du prisonnier : rustre, agressif, insensible, violent même, pris au fil de la correspondance, tu nous es apparu humain, fragile, mais actif* ». Frédie et Marie-Lucile.

C'est pourtant bien Marie-Lucile qui reconnaîtra au terme de la correspondance : « *quelle image ai-je de toi Philippe ? (...) Une image tout à fait différente mais peut-être un peu trop idéalisée* ».

Un meurtrier peut être banalement humain. Cette révélation-là nous dérange, comme nous dérange la remarquable lucidité dont témoigne Philippe Maurice face au monde qui lui est imposé et dont l'inefficacité chronique dans sa fonction de « réparation sociale » nous est confirmée en quelques mots forts qu'on devine longuement réfléchis :

« *Le problème de la prison, comme de toute administration, c'est qu'une machine administrative doit traiter de problèmes humains* ».

« *Maintenant, j'essaie de comprendre avant de juger* ».

Cette phrase, extraite de la dernière lettre d'Alban à Philippe Maurice, au terme de l'année scolaire qui marque aussi la fin de la correspondance, pourrait résumer à elle-seule le bilan de six mois d'un PAE hors-« normes » mais ô combien enrichissant pour les vingt-cinq élèves de cette

classe de troisième de Morlaix. Et là était-ce, ne l'oublions pas, l'objectif initial de Françoise Porcher-Le Bars.

Ayant pu pénétrer l'un des rouages essentiels de nos sociétés de droit, ces jeunes auront abandonné une attitude faite de présupposés pour se poser des questions très concrètes et se forger un jugement personnel, nourri aux sources d'information les plus diverses, souvent contradictoires.

Futurs citoyens lucides et responsables, ils n'ignorent plus que la société, notion faussement abstraite, n'a que le visage que lui donnent les hommes, au gré de leurs ambitions, de leurs rivalités et des conflits qu'elles génèrent et qui les alimentent tout à la fois.

L'affaire dans l'affaire

En mars 1988, à la sortie chez l'éditeur **Syros**, de l'ouvrage qui rend compte de cet échange unique, **Ouest France** a parfaitement joué le jeu de l'information et couvert l'événement avec l'honnêteté qu'on est en droit d'attendre de tout organe de presse, indépendamment de son orientation ou de sa philosophie. Des quotidiens parisiens aux sensibilités diverses, tels **« Le Monde »**, **« Libération »** et **« La Croix »**, ont eux aussi rendu compte de la sortie de ce livre, lui réservant un accueil favorable en des termes parfois élogieux.

Aussi, la censure exercée par **« Le Télégramme de Brest »** n'en apparaît que plus flagrante et absurde. Elle se manifeste pour la première fois en novembre 1985, dans un courrier signé Jean-Pierre Coudurier, directeur du journal, et dont nous reproduisons ici un extrait... pas

de ce nom se doit-il d'inverser les rôles et peut-il s'ériger en censeur ?

Drapé dans sa dignité de bon aloi, M. Coudurier se fait le gardien d'une certaine morale bourgeoise. Hier encore, cette expression pouvait paraître désuète. Elle trouve, aujourd'hui, avec le directeur du **« Télégramme »** une nouvelle jeunesse. Cachez ce tabou que je ne saurais voir... !

La leçon de morale est d'autant plus difficile à avaler qu'elle nous vient d'un organe de presse qu'on sait l'héritier de **« La Dépêche de Brest »**, journal qui se distingua le Jour de la Libération de Morlaix par la publication d'un article de propagande allemande. En ce mois d'août 1944, le directeur général et rédacteur en chef du journal s'appelait Marcel Coudurier, d'une famille qui règne sans partage, depuis trois générations, sur la presse finistérienne.

« Mais cela, c'est une autre histoire... »

Comment justifier une attitude aussi aberrante ?... Du moins, peut-on tenter de l'expliquer.

Nous savions déjà, depuis Joseph Martray et l'époque glorieuse du **CELIB**, que M. Coudurier trouve la gastronomie typiquement bretonne fort peu à son goût. Nous en savons quelque chose... ! D'évidence, la nourriture de l'univers carcéral lui semble tout aussi indigeste. On le comprendra... Toutefois, un journaliste digne

de ce nom se doit-il d'inverser les rôles et peut-il s'ériger en censeur ?

Drapé dans sa dignité de bon aloi, M. Coudurier se fait le gardien d'une certaine morale bourgeoise. Hier encore, cette expression pouvait paraître désuète. Elle trouve, aujourd'hui, avec le directeur du **« Télégramme »** une nouvelle jeunesse. Cachez ce tabou que je ne saurais voir... !

La leçon de morale est d'autant plus difficile à avaler qu'elle nous vient d'un organe de presse qu'on sait l'héritier de **« La Dépêche de Brest »**, journal qui se distingua le Jour de la Libération de Morlaix par la publication d'un article de propagande allemande. En ce mois d'août 1944, le directeur général et rédacteur en chef du journal s'appelait Marcel Coudurier, d'une famille qui règne sans partage, depuis trois générations, sur la presse finistérienne.

« Mais cela, c'est une autre histoire... »

Jul GUEGUEN

Bardamu et la culture bretonne - Une autre époque !

EDITION SPECIALE

La tâche de l'armée allemande est d'assurer la sécurité de l'Europe et de sauver le monde.

Productions de Film.

La Dépêche

LEZON 23 Juin 1941 de Brest W & de l'Ouest

Du cercle arctique à la Mer Noire s'engage la plus grande bataille de l'histoire

Le régime (le bolchevisme) n'a amené dans tous les pays que le chaos, la misère et la faim.

Productions de Film.

Publiées en 1978 par Charles Le Quintrec, « Les grandes heures littéraires de Bretagne » n'échappent évidemment pas à la loi du genre, qui veut que la sélection proposée par l'auteur ne fasse pas l'unanimité, certaines présences pouvant paraître injustifiées comparées à certaines absences (parmi lesquelles on remarque notamment celles de Jean Grenier, Noël Devaux et Jean Sullivan, pour s'en tenir à la période contemporaine).

Ainsi en est-il probablement de la place réservée au très dérangeant Louis Ferdinand Céline, tant il est vrai qu'à la lumière de l'évangile selon saint Pascal Rannou, on voit mal le rôle qui pourrait revenir au docteur Destouches dans les lettres bretonnes.

Certes, un Destouches venu de Normandie avait bien fait souche en Bretagne dès le 18^e siècle, dont l'auteur du « Voyage au bout de la nuit » était le descendant direct (l'œuvre de son grand-père Auguste, né à Vannes, en 1835, fut même citée dans un ouvrage consacré à des « Petits poètes bretons »).

D'autre part, c'est de sa grand-mère maternelle Céline Guillou, une Bretonne de Paris, qu'il tenait son fameux pseudonyme.

On sait aussi qu'il se maria à Quintin, qu'il fit des études médicales à Rennes, où il exerça quelque temps, qu'il eut une maison à Saint-Malo, ville qu'il aimait peut-être plus que toute autre, et qu'il attribuait volontiers à ses origines celte de caractère débordant

de son imagination créatrice.

Pourtant, c'est sans doute ailleurs qu'il faut chercher l'élément susceptible d'emporter notre conviction : relatait en avril 1943 dans son journal, récemment réédité en « Livre de poche-biblio », un petit déjeuner chez Morand, l'écrivain Ernst Jünger, que son rôle d'officier de l'armée allemande n'empêchait pas de fréquenter assidûment les salons parisiens, écrivait notamment ceci :

« Le docteur X... (il s'agit de Céline) alors nous parla de sa pratique, qui semble se distinguer par une accumulation de cas sinistres.

Du reste, il est breton — ce qui confirme ma première impression, qu'il est un homme de l'âge de pierre ».

Nous voilà donc définitivement éclairés, car ne pouvant soupçonner cet aristocrate des lettres de la moindre malveillance, il nous faut bien admettre que le propos visait simplement à souligner la pérennité de notre culture...

Mikaël ERWAN



SELAOÛIT

DISQUES

BOEST AN DIAOUL : « L'accordéon en Pays de Gavotte » (Coproduct par Anche Libre, 105 pl. Salvador Allende, 91.000 Evry et Dastum, BP 164, 22600 Loudéac).

L'accordéon diatonique est décidément à l'honneur par les temps qui courent. Le mois dernier, je vous parlai du disque que lui a consacré Étienne Grandjean.

Et voici que sort un livre-cassette dont le titre, « Boest an Diaoul » cerne sans ambiguïté l'objet du délit : la boîte du diable ! Autrement dit l'accordéon que le clergé breton a eu beaucoup de mal à accepter parce qu'il introduisait en Bretagne des danses en couple dites encore « Dans kof a kof » (ventre à ventre !), « qui autorisaient bien entendu les attitudes les plus licencieuses ». Me croirez-vous si je vous dis que cela est même allé jusqu'à l'excommunication !

Jean Prigent, accordéoniste de Saint-Goazec, s'en souvient et le raconte dans le livre qui accompagne la cassette.

Un petit livre, riche en renseignements, documents et photographies de toutes sortes, et qui remplit parfaitement son objectif : « replacer l'accordéon diatonique dans son contexte historique et social, en mettant en relief le rôle primordial qu'il a joué dans toute la première moitié de notre siècle ».

Les accordéonistes y trouveront en outre de nombreuses tablatures et partitions, transcriptions du répertoire du Pays de Gavotte, qui comprend l'ancien évêché du Pays de Comouaille, le nord du Pays Vannetais et une petite partie du Pays Léonard.

La cassette reprend donc les morceaux retranscrits sur le livret : il s'agit d'une sélection d'airs et de musiciens différents destinée « à donner une image aussi vaste et représentative que possible des styles de gavottes rencontrés ». On y trouve aussi bien des accordéonistes professionnels que des musiciens « dont la notoriété n'a jamais dépassé le cadre familial ».

Même si les enregistrements ont quelquefois été réalisés dans des conditions difficiles « au cours d'un fest noz ou dans l'arrière-salle d'un bistrot », l'ensemble est de qualité.

Tout ce travail d'écriture et de colla-ge est dû à Bernard Lasbleiz, lui-même accordéoniste, qui a été aidé pour les partitions et tablatures, par Jean-Michel Corgeron.

Le livre et la cassette sont non seulement complémentaires mais aussi indissociables : on peut les commander au prix de 120 F, à Anche Libre ou à Dastum (adresses ci-dessus).

MELAINE : « Melaine » (CDPE, réf. 835 1431, distribution Polygram).

Melaine Favennec, bien sûr, vous

connaissez. Vous vous souvenez du violoniste fou de Diaouled ar Menez, qui faisait danser les foules, au Gollodic et ailleurs. Curieux parcours que le sien.

Parti du folk celtique au moment où celui-ci avait le vent — et la mode — en poupe, pilier, avec quelques autres de la coopérative Nevenoe, Melaine Favennec a choisi de se consacrer à la poésie, au chant et d'explorer de multiples voies musicales.

Dans « Chantres et toutes les Bretagnes », André Georges Hamon écrivait déjà : « Musicien sensible, séduisant, Favennec s'est toujours inscrit dans une tradition en évolution. Dans une chanson peu ordinaire qui fait aussi bien la place à la recherche du Pibroc'h qu'aux jeux ludiques de l'écriture ».

Voilà bien résumé un Melaine Favennec qui, tout comme Servat ou Dan ar Bras, entend bien être un Breton qui chante plutôt qu'un chanteur breton.

Cela explique pourquoi il a choisi de s'appeler désormais Melaine et laissé tomber Favennec. C'est qu'il voudrait bien franchir la barrière de mépris qui sanctionne à nouveau tout ce qui, vu de Paris, apparaît par trop « bretonnant »...

La partie n'est certes pas gagnée d'avance, même si son nouvel album, sorti depuis peu, mériterait de figurer, comme



l'a écrit un journaliste, au palmarès d'un « hit-parade intelligent ».

Ce 33 tours surprendra sans doute plus d'un fan (!) de Melaine Favennec. C'est que sa musique a beaucoup évolué depuis les « Chansons simples et chants de longue haleine » parues chez Nevenoe.

Elle se balade aujourd'hui à la lisière du funk et du jazz, et les cuivres, qui y occupent une place importante, créent une chaude ambiance. Il faut dire que le fameux saxophoniste d'Anche Too Cool Duo se trouve, avec d'autres, aux côtés de Melaine.

Et si la première écoute peut effectivement étonner, on se laisse peu à peu prendre au climat particulier du mystérieux troubadour de la « ville glauque aux yeux d'étain » (1).

Mais si l'on reste insensible à l'orchestration, on ne peut qu'admirer la qualité du travail accompli et apprécier la finesse des textes riches du poète, sa « musique des mots », et sa voix.

Ce disque est la première production d'un nouveau label « CDPE », sur lequel je reviendrai.



STROBINELL : « Da livañ hoc'h unan ! » (cassette autoproduite, à commander au 96.61.01.28).

Strobinnell est un jeune groupe de la région de Saint-Brieuc. Un jeune groupe qui monte et s'est notamment distingué au Kan ar Bobl 86, dont il a remporté le premier prix à Lorient.

Surtout présent dans les festou-noz du Nord-Bretagne, le groupe ne néglige pas les prestations en concert : on a pu en particulier l'apprécier à la Gouel Broadel ar Brezhoneg de Carhaix, le mois dernier.

Strobinnell est composé de cinq musiciens branchés... sur les instruments acoustiques qu'ils utilisent exclusivement : bombardes et biniou kozh bien sûr, mais aussi tin wistle, treujenn gaol, flûte traversière, flûte irlandaise et guitares folk.

Résultat : un son d'autant plus efficace qu'il est dépouillé.

Leur cassette autoproduite « Da livañ hoc'h unan ! » donne une large idée de ce dont est capable le groupe. Et même si ma préférence va aux mélodies telles que « Enez Eusa » ou « Gwerziou Bro Gwened », l'ensemble est d'un très bon niveau.

Laissez-vous prendre au sortilège de Strobinnell, vous ne le regretterez pas.

Pierre MORVAN

(1) Du titre d'une BD de François Bourgeon, où l'on peut voir évoluer Melaine Favennec.



Euroskol à Brest du 7 au 10 avril

C'est du 7 au 10 avril prochain, à Brest (parc de Penfeld) qu'aura lieu le grand rassemblement Euroskol.

Cette fête comportera trois volets : Eurojeux, Eurolangues et Eurofête.

Bien avant d'être une fête, Euroskol se veut un événement culturel. En effet, un tel rassemblement des écoles de langues des peuples d'Europe n'a jamais eu lieu et l'initiative sera à mettre à l'actif de Diwan.

Par ailleurs, les débats, les échanges, la confrontation d'idées sur le bilinguisme dans le cadre du colloque, l'impact médiatique, auront des effets les plus bénéfiques afin de conforter l'image de Diwan dans l'opinion.

En dépit des difficultés, Diwan ne veut pas baisser les bras. Ce rassemblement européen en est la meilleure preuve.

Programme simplifié

Judi 7 avril : 17 h-18 h : Cérémonie d'ouverture + descente de la rue Jean Jaurès + fresque vivante (drapeau européen place de la Liberté).

Vendredi 8 avril : 10 h-17 h : Compétitions sportives ; 21 h, concert Johnny Clegg.

Samedi 9 avril : 10 h-17 h : Compétitions sportives ; 14 h-19 h, scène ouverte, exposition scientifique ; 20 h 30, concert Breizh Europa : enregistrement public, 11 groupes ou chanteurs ; 0 h, fest noz vras : Bleizi Ruz, Y.F. Kemener.

Dimanche 10 avril : 10 h-17 h : Compétitions sportives ; 14 h-17 h, scène ouverte, exposition scientifique ; 17 h, remise des trophées ; 17 h 30, fest deiz avec Sonerien Du.

CBAP-BREST

Stages de danses et musique traditionnelles

● Accordéon diatonique, Yann Dour : 23/24 avril, le samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. 4/5 juin, les deux jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

● Cornemuse, Jakez Pincet : 7 mai, de 14 h à 18 h ; 11 juin, de 14 h à 18 h.

● Danses traditionnelles : Samedi 24 avril, de 14 h à 18 h, danses de Loudéac ; dimanche 15 mai, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, danses de Haute-Bretagne (Pays du Coglais).

Ces stages s'adressent en principe aux non-débutants. Les inscriptions seront prises le mercredi précédant le stage au plus tard.

Renseignements et inscriptions : 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.



du 26 mars
au 20 juin 1988

Exposition Michel Noury

Pendant près de trois mois, le musée de Pont-Aven accueille une grande rétrospective consacrée à l'œuvre du peintre nantais Michel Noury (1912-1986). Michel Noury a été un artiste de talent, au style coloré, joyeux, proche du naïf et toujours profondément inspiré par Nantes, le pays Nantais et la Bretagne.

Mais Michel Noury restera aussi, pour tous ceux qui l'ont connu, ce militant breton exemplaire qui aura été pendant plus de 50 ans une des voix parlant au nom du million de « malgré nous » de Loire-Atlantique, du million de Bretons auxquels depuis le 30 juin 1941 le décret Pétain-Laval dénie le droit de se dire Bretons. Venu au mouvement breton en 1932, Michel Noury n'aura cessé durant toute sa vie et jusqu'à ses dernières semaines, sur son lit d'hôpital, de se battre pour que justice soit enfin rendue aux habitants de la Loire-Atlantique.

Issu d'une très vieille famille nantaise, apparenté à Jules Verne comme à Laënnec, Michel Noury avait prêté, sur le champ de bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, avant la guerre, le serment de servir la Bretagne toute sa vie et il aura tenu ce serment jusqu'au bout. En 1969, c'est lui qui créa notamment avec l'amiral Douguet et maître Fournis, conseiller général de Guéméné-Penfao, le comité « Nantes en Bretagne » dont il fut jusqu'au bout l'infatigable secrétaire.

En septembre 1973, il participait avec plusieurs centaines d'autres Nantais à la première manifestation de rue à Nantes contre les nouvelles institutions régionales qui allaient se mettre en place le 1^{er} janvier 1974 et consolider la division de la Bretagne. Il fut aussi, malgré le handicap dont il souffrait (à la suite d'une grave blessure reçue pendant les bombardements de Nantes en 1943), présent à chacune des 5 grandes marches qui eurent lieu pour l'unité administrative de la Bretagne, dont la dernière le 11 octobre 1981 qui réunit plus de 8.000 personnes dans les rues de Nantes.

Kemmenadenn

KEAV a gemenn e vo dalc'het kamp 1988 e SKAER e Skol Sant Alan adalek ar merc'her da noz 20 betek ar sadorn 30 a viz Gouere da greisteiz.

Live ar berzhidi a zle bezan war-dro ur bloavazh-skol-studi, rak n'eus nemet brezhoneg e-pad ar staj. N'eo ket ur staj evit kregin gant ar yezh, met unan evit hec'h implijout e pep degouezh eus ar vuhez.

Evit kaout diskleriadurioù, skrivann da KEAV, 44 straed Jean Rameau, 29000 Kemper

En souscription

Ana-chroniques ou méditations d'un joueur d'hélicon, par Erwan Picard. Suite d'aphorismes. Auto-édité. Illustration de couverture, Branwenn. 188 pages. Jaquettes plastique. Format 15 x 22,5. Souscription ouverte jusqu'au 31 mai 1988 : 95 F port inclus, ensuite 109 F. (Règlement à A. Clarys, La Ville-Fief Au-56800 Ploërmel).

A la découverte de la Haute-Bretagne

A l'université d'été de Haute-Bretagne, du 4 au 8 juillet.

Organisation : Ageace, Multi collectionneurs bretons, Aneit, Les écuries de La Renardaie, Carrefour de la Gallesie, Dastum, La Boueze, Dalc'homp Sonj.

Thèmes : Histoire, littérature, langue, gastronomie, économie, environnement.

Activités : Conférences, visites, veillées, exposition : caricatures des politiciens bretons, jeux traditionnels, équitation (les matinées des 6, 7, 8).

Renseignements et inscriptions : Ageace, Les Hairies, 35370 Etelles, tél. 99.96.64.71 (Programme détaillé à partir du 1^{er} juin). Inscriptions à la semaine, à la journée, à l'activité. Pension complète ou demi-pension.

Cours intensifs de breton de l'université de Haute-Bretagne à Rennes

Le « crash-course » bien connu de l'Université de Rennes-25/Haute-Bretagne se déroulera, cette année, du lundi 27 juin au samedi 2 juillet.

On sait que le cours est organisé selon les méthodes modernes d'acquisition du langage, alternant, pendant 8 heures par jour, grammaire, pratique et laboratoire.

Tous les niveaux d'acquisition sont assurés, depuis le niveau « débutant » jusqu'au niveau « supérieur » et les stagiaires sont rassemblés par petits groupes homogènes.

Le cours de breton de l'Université de Rennes-2/Haute-Bretagne est un service de formation continue.

Pour tous renseignements et inscriptions : SEFOPE, Université de Rennes-2/Haute-Bretagne, 6 avenue Gaston Berger, 35043 Rennes Cedex, tél. 99.59.09.40.

Mots croisés

Solution du problème n° 2 Bretagne-Celtie

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	A	R	A	P	L	U	I	E	S
II	O		O	U	O			N	O	E
III	M	A	I	L	L	A	R	D		N
IV	M	G		T	O	L	A	R	D	S
V	E	R	E		N	A	V	E	T	
VI	R	E	S	N	A	I	S			L
VII	A	S	T	R	I	N	G	E	N	T
VIII	Y	S		O	S		E	V	A	
IX	E	E	R	L		M	A	R	G	E
X		E	B	E	N	E		A	U	A
XI	E	S	O		F	R	A	N	J	U

M.G. (Maodez Glandour)
N.F. (Noël du Fail)
L.T. (Louis Trochu)

LA JONQUE :

Un bombard amarré à babord ?

Concarneau le 29 février 1988

Yvon QUÉROUÉ
Maire-adjoint de Beuzec-Connq

à M. Le Directeur du « Peuple Breton »

J'ai la satisfaction de vous remercier d'avoir bien voulu ouvrir vos colonnes par trois fois sur le naufrage de la « Jonque », ainsi que M. Paul Guéguénat, pour la qualité et l'objectivité de ses articles, afin que la vérité et toute la lumière soient faites sur les nombreux mystères qui entourent cette affaire. Toute la famille Quéroué de Concarneau s'associe à ces remerciements et en particulier ma belle-sœur, épouse et maman de deux des cinq naufragés, qui a trouvé à travers le « Peuple Breton » un réconfort moral et psychologique (contrairement à une autre presse).

D'autre part, ayant pris connaissance du courrier du capitaine Latourette au nom de la Préfecture Maritime, suite au troisième article du « Peuple Breton », je tiens en toute objectivité à porter à votre connaissance mes remarques :

1. Il ne conteste pas les « trois pièces » à l'appui citées dans l'article.
2. Enfin, vos lecteurs doivent être complètement informés, même par la Marine.
3. Enfin, il parle de « douloureuse affaire ».
4. La Marine reconnaît que le container du bombard, non ouvert, est amarré à l'épave, mais il oublie de confirmer amarré à babord, alors que le bombard avant le naufrage a toujours été amarré à tribord (surprenant ? Qui l'a amarré de l'autre côté ?)

5. La distance de 60 miles entre l'épave et le « dinghy avec deux survivants » ou pour la Marine la « combinaison de survie » n'est pas impossible (un radeau de survie ne faisant pas du surplace) et il s'est écoulé plus de 70 h entre le naufrage et la découverte du dinghy, avec le vent et les courants aidant, 120 km parcourus sur la mer est une distance normale.

6. Qu'est devenu le deuxième radeau de survie, en sac celui-là, de la « Jonque » ?

En vous exprimant ma gratitude, veuillez trouver notre modeste contribution au « Peuple Breton ».

Gaspiller des voix ?

Malgré votre choix, dont je comprends les raisons, je ne compte pas voter pour Pierre Juquin : hors du PC, qu'il n'a malheureusement pas pu faire évoluer de l'intérieur, il ne représente plus guère que lui-même. Il me paraît donc inutile, voire risqué, de gaspiller des voix qui peuvent faire défaut au premier tour, pour convaincre ces indécis qui volent au secours de la victoire lorsqu'elle leur paraît

probable. (Entendu récemment : « Je ne comprends rien à la politique mais d'après les sondages, Mitterrand paraît le mieux placé. Je voterai donc pour lui »).

Et puis, comment croire que le stalinien centralisateur que Juquin n'a pu manquer d'être durant de longues années, même s'il est intellectuellement moins nul que Marchais et Lajoinie (mais ce n'est pas un exploit), favoriserait l'autonomie des régions s'il avait quelque pouvoir en la matière ? Par contre, le déclarer sans risque peut lui apporter quelques voix : la preuve...

Quant à « Fanch Mitt. », il ne peut guère nous décevoir en ce domaine puisque nous savons déjà à quoi nous en tenir...

M.L.T.

Notre édito montre que Juquin a pris des positions publiques et télévisées claires sur le plan des minorités de l'hexagone, sur le plan social et du désarmement. L'élection à deux tours, et marquer sa différence au 1^{er} tour nous paraît nécessaire à la fois pour le débat démocratique et pour l'avenir du combat breton.

Etre connu et reconnu..

Merci pour la réédition de l'ouvrage de Fanch Morvannou. Il s'agit là vraiment d'un ouvrage de référence.

Merci aussi pour vos articles intitulés « Peuples du monde », qui aident à se sentir si proches et si différents à la fois. Etre connu et reconnu des autres, c'est gagner en dignité. Cela permet à chacun de se sentir citoyen d'un monde en devenir et propose une alternative à l'uniformisation progressive de nos existences...

M.L.

Assez Le Pen !

J'ai suspendu mon abonnement au Nouvel Observateur il y a quelque temps pour cause d'abus de Le Pen. Si le feuilleton de PB n'est pas terminé, il vaut mieux pour vous ne pas m'expédier les numéros suivants. Vous risqueriez de perdre une lectrice... et Le Pen de gagner une électrice.

Accorderez-vous la même place à Waechter ? Pas pour l'homme mais pour les idées ? Quoique, avec ce nom, on pourrait bien en faire un breton !

Ne pourriez-vous donner une traduction des pages en breton ? Tous les lecteurs ne peuvent pas lire ces pages je suppose, et ceux qui comme moi peinent dessus, aimeraient bien savoir si elles ont gagné.

Kenavo après la fin de la série.

H.C., Plouézec

Les pages en breton sont originales. C'est un de leurs intérêts. Nous pensons y mettre un vocabulaire de base mais pas les traduire. Plusieurs articles sont en « breton facile » pour inciter les débutants à lire, ainsi que les bretonnants « naturels ».

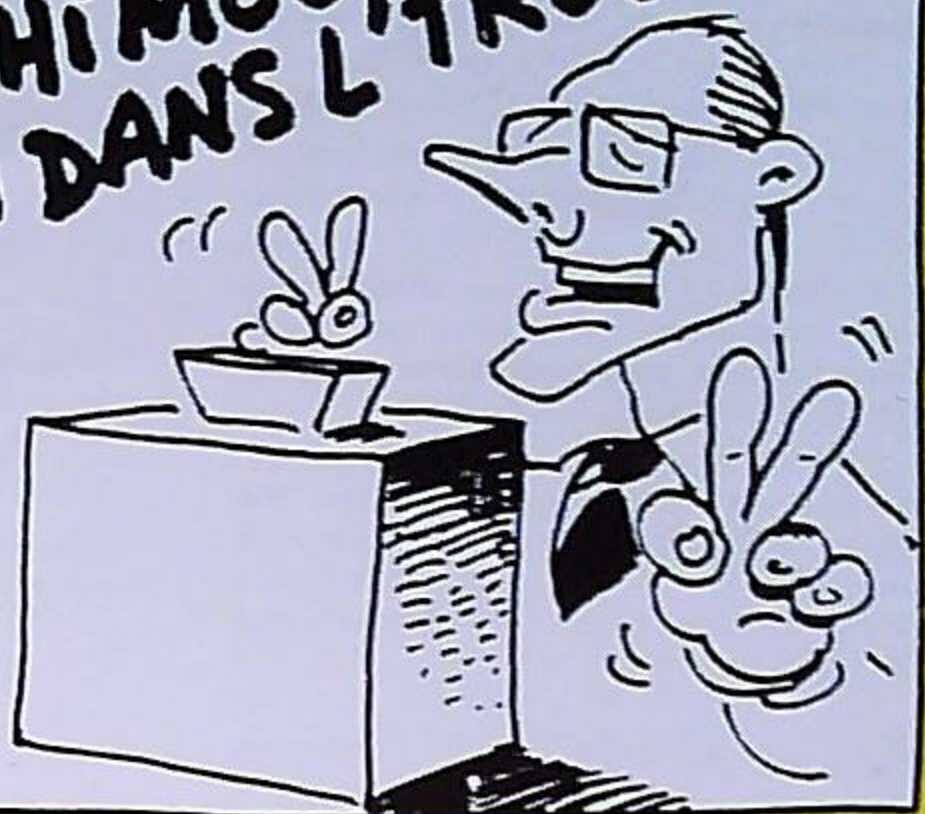
L'étude sur Le Pen et les médias se terminera le mois prochain.

CAMPAGNE D'AFFICHES...

VÉNÉRATION MITTERRAND



CHIRAC CHI MOU, TROU CHI DANS L'TROU



BARRE TABAC

PARCE QUE
JE VAIS FAIRE
UN TABAC,
JE VOUS
LE DIS!



AVEC JUJU

UNE NOUVELLE
MANIÈRE DE FAIRE
DE LA POLITIQUE!



LAJOI

NIE...



JEAN-MARIE LE PEN LE DROIT DE VOTE AUX BERGERS ALLEMANDS



Abonnés
Nouveaux!

BREIZH 1988
DEIZIATAER



Un magnifique cadeau!

— Vous vous abonnez au *Peuple Breton/Pobl Vreizh*.

— Ou vous abonnez un ami.

Vous recevrez **gratuitement** en retour un magnifique livre-agenda « Breizh 1988 » bilingue, de 110 pages, format 14,5 x 21,5 cm, avec un calendrier breton, 52 très belles photographies en couleurs de paysages et de monuments bretons du photographe Lan Sezny. Du château de Trecesson aux maisons anciennes de Vitré, en passant par le Pouldu, des fermes inconnues, des landes fleuries, chaque semaine de l'agenda est illustrée par un aspect inattendu et souvent splendide de la Bretagne.

Des événements de l'histoire bretonne sont signalés, au jour le jour et dans les deux langues, de la nais-

sance du peintre Mathurin Méheut au débarquement du duc Jean IV. **Valeur commerciale du cadeau: 56 F franco.**

Comment faire pour recevoir l'agenda ?

Il suffit de remplir le formulaire d'abonnement de la page 3 en ajoutant « abonnement nouveau ».

(On peut aussi se procurer l'agenda au prix commercial: PB, BP 301, 22304 Lannion).

Offre spéciale à nos abonnés: S'ils souhaitent recevoir **aussi** cet agenda bilingue de grande qualité, ils peuvent aussi passer commande auprès du journal, au prix de 27,40 F (frais de port inclus) en rappelant, si possible, le numéro qui figure sur la bande d'abonnement.

Fanch Morvannou

Le breton,
la jeunesse
d'une vieille langue

préface de R. Lafont



INDISPENSABLE

Un petit livre
sur la langue
bretonne
enfin disponible

Très bien accueilli à sa sortie, le livre de Fanch Morvannou, « Jeunesse d'une vieille langue », était **introuvable**, malgré une demande constante, tant en Bretagne qu'à l'étranger. Dans une nouvelle présentation et avec une mise au point événementielle, le voici à nouveau disponible.

En format de poche, le livre comporte 25 petits chapitres très clairs, qui font suite à une préface de Robert Lafont, le linguiste occitan bien connu.

Visions du breton

A partir de la situation de la Bretagne (« une vieille province ébranlée, plastic et marée noire », « P.J. Helias, chantre aimable et sceptique d'un exotisme breton dont les réserves s'épuisent », « en feuilletant le florilège colonial Victor Hugo, Mérimée), l'auteur explique la situation du breton: « la source du discours colonial, la politique linguistique mise au point lors de la Révolution française ».

D'où vient le breton

Les origines du breton, les rapports entre le breton et le gaulois, les enseignements de la toponymie sont clairement évoqués.

Puis c'est l'histoire de la langue, l'abandon par une large partie des élites, les dialectes, la vocation unifiante du parler de Carhaix. On y apprend notamment qu'aux XVIII^e-XIX^e siècles, le paysan breton lisait beaucoup en breton. La question du Barzaz Breiz est bien évoquée à partir des travaux de Donatien Laurent.

Le breton n'est pas de trop

La production littéraire de l'entre-deux-guerres et d'après est bien présentée, de Gwalarn à Tanguy Malmanche, de Roparz Hémon au renouveau de l'après-guerre. « Le breton n'est pas de trop dans le monde et encore moins en Bretagne », conclut l'auteur, en argumentant son propos.

Précis, documenté, au-dessus des querelles, tonique, ce livre est à lire, relire, prêter, donner. Ceux qui ne l'auraient pas **peuvent le commander aux Presses Populaires de Bretagne, BP 301, 22304 Lannion (40 F + 5 F pour frais) et le trouveront sous peu en librairie.**

Nom, prénom :

Adresse :

Abonné :

- Désire recevoir l'agenda pour 27,40 F (port et emballage compris).
- « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », de F. Morvannou, pour 45 F.
- « Un Breton d'ailleurs », de M. Rémond — prix exceptionnel, 20 F.
- « Bretagne et grand Ouest », P.Y. Le Rhun, 62,40 F.

(Cocher les livres choisis et joindre le paiement)

(Bulletin à découper ou à recopier)